



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## pour LBN Communauté

ENTRE

**LBN Communauté**

Représenté par son Président, Daniel COUDREUSE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 30 juin 2021,  
Ci-après désigné par LBN Communauté,

D'une part,

ET

**L'État,**

Représenté par le Préfet de la Sarthe, Monsieur Patrick DALLENES,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

**Le Conseil régional des Pays de la Loire,**

Représentée par la Présidente du Conseil régional, Madame Christelle MORANÇAIS, dûment habilitée à signer le présent contrat  
par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 septembre 2021  
Ci-après désignée par « la Région »

**Le Département de la Sarthe,**

Représenté par M. Dominique LE MENER, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 23  
Juillet 2021.  
Ci-après désigné par « le Département » ;

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## **Préambule**

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'Etat et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## **Article 1 - Objet du contrat**

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de LBN Communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

## **1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours**

Le territoire de LBN Communauté et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Le territoire de LBN Communauté, situé à l'ouest du département de la Sarthe, est situé entre plusieurs parcs régionaux. Le territoire est articulé autour de quatre pôles structurants : les communes de Loué (2152 habitants), Brûlon (1550 habitants), Coulans sur Gée (1653 habitants) et Noyen-sur-Sarthe (2611 habitants). Il offre des environnements paysagers préservés avec une accessibilité facilitée par la présence de deux accès (autoroutier et ferroviaire) sur les axes Paris-Rennes et Paris-Nantes.

Entre la Normandie et les châteaux de la Loire, Paris et la Bretagne, ce territoire, à proximité du Mans et de ses célèbres 24 Heures, bénéficie d'un essor économique certain, tout en proposant une qualité de vie propre aux milieux ruraux naturels, ainsi qu'un patrimoine riche.

Le territoire bénéficie actuellement des dispositifs suivants en cours :

- Programme Leader
- Programme Petites Villes de Demain (PVD puis ORT)
- DSIL/DETR 2020-2021
- Contrat Territoire-Région
- Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)
- Plan Climat-Air Énergie Territorial (PCAET) Vallée de la Sarthe
- Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Vallée de la Sarthe

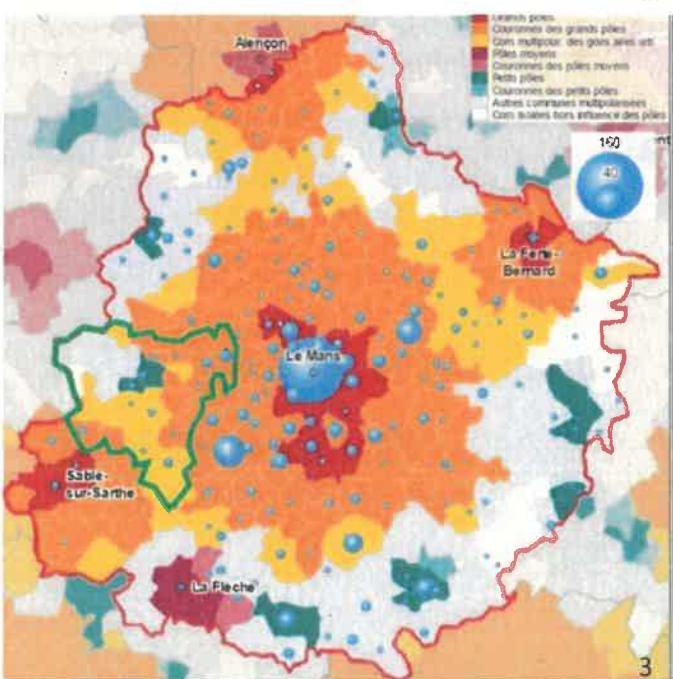
Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

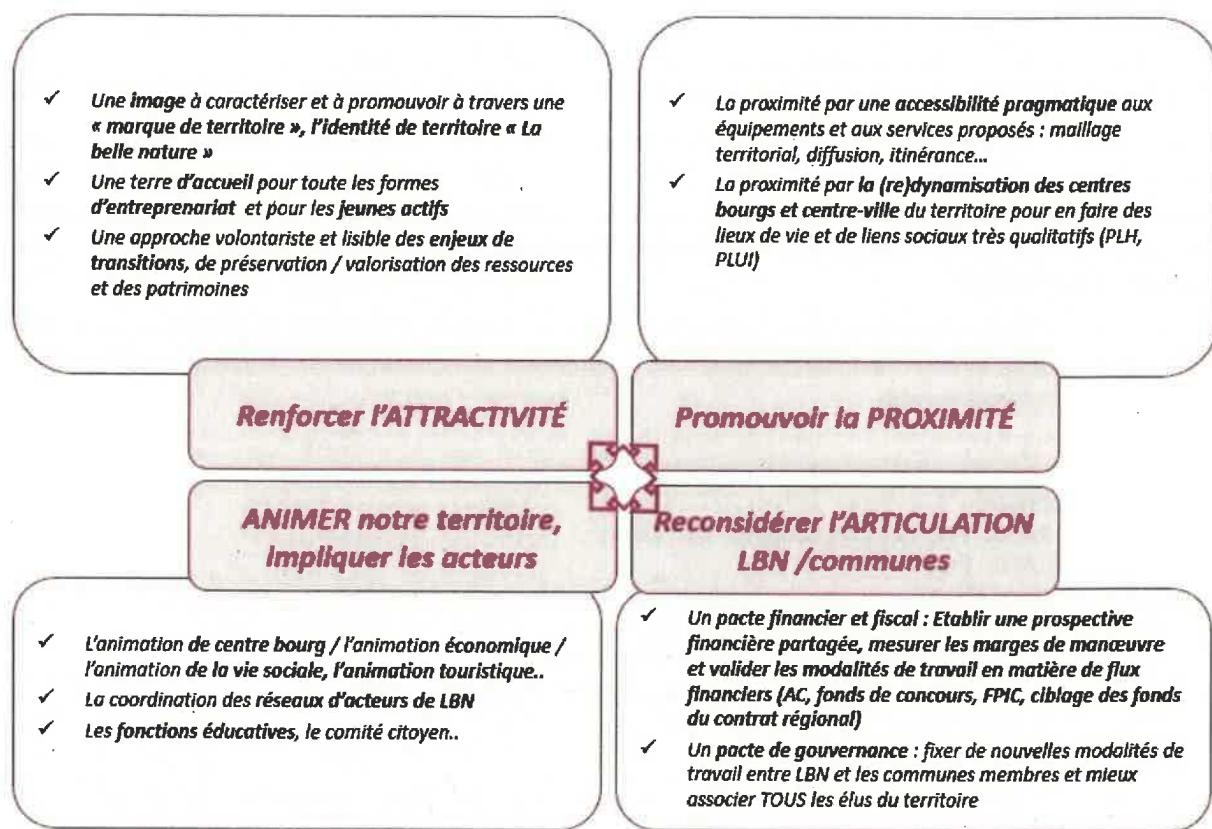
## **Article 2 – Ambition du territoire de LBN Communauté (voir Annexe 1.1 Diagnostic)**

**Un territoire rural sous l'influence du pôle métropolitain du Mans et de Sablé**

- Communauté de Communes créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- 29 communes
- 18 323 habitants
- 464 km<sup>2</sup>
- Densité de 39 hab/km<sup>2</sup>
- 1 accès autoroutier et 1 accès ferroviaire



**LBN Communauté a travaillé son projet de territoire à partir de 4 grands principes qui ont guidé ensuite ses choix d'orientations :**



4

### **Article 3 – Les orientations stratégiques (voir Annexe 1.3)**

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 29 septembre 2021 :

- **Orientation 1** : La formalisation d'un pacte de gouvernance entre LBN et les communes
- **Orientation 2** : L'animation d'un écosystème diversifié et complémentaire
- **Orientation 3** : Une offre résidentielle diversifiée et qualitative
- **Orientation 4** : L'accompagnement dans l'accès aux droits et aux services : la ruralité au quotidien
- **Orientation 5** : Une offre de mobilité adaptée et ouverte aux territoires périphériques
- **Orientation 6** : La culture et le sport comme marqueurs de l'identité territoriale
- **Orientation 7** : La transition écologique par une approche globale du patrimoine et des ressources

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

### **Article 4 – Le Plan d'action**

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

#### **4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat**

Le territoire bénéficie actuellement des dispositifs suivants en cours :

- Programme Leader
- Programme Petites Villes de Demain (PVD puis ORT)
- DSIL/DETR 2020-2021
- Contrat Territoire-Région
- Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)
- Plan Climat-Air Énergie Territorial (PCAET) Vallée de la Sarthe
- Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Vallée de la Sarthe

#### **4.2. Validation des actions**

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en Annexe 2 et 3.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

#### **4.3. Projets et actions en maturation**

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat (voir Annexe 3). Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## **Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie**

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## **Article 6 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### **6.1. Dispositions générales concernant les financements**

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### **6.2. Le territoire signataire**

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de LBN Communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SF du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

### **6.4. Engagements de la Région**

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

#### **6.5. Engagements du Département**

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

#### **6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

*Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.*

### **Article 7 – Gouvernance du CRTE**

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

#### **7.1. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de LBN Communauté, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### **7.2. Le comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de LBN Communauté. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### **7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets**

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## **Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'Etat, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## **Article 9 - Résultats attendus du CRTE**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en Annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en Annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

### **Orientation 1 : La formulation d'un pacte de gouvernance entre LBN et les communes**

Indicateur	Référence	Objectif
HORS CTE		

### **Orientation 2 : L'animation d'un écosystème économique diversifié et complémentaire**

Indicateur	Référence
Nombre d'emplois sur le territoire	5 252 (2008) 5 466 (2013) 5 510 (2018)
Nombre d'entreprises	899 (31 décembre 2019)
Indice de concentration de l'emploi * ( <i>nombre d'emplois / 100 actifs</i> )	67,8 (2008) 67,8 (2013) 69,1 (2018)
Nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A	518 (juin 2021)
Taux de jeunes actifs * (%)	15-29 ans : 16% (2008) 15,6% (2013) 15,4% (2018)  30-44 ans : 21,4% (2008) 20,6% (2013) 19,1% (2018)
Nombre d'agriculteurs exploitants	502 chefs d'exploitation (01/01/2020)

Part de l'agriculture biologique dans la SAU	4% (6% département) (01/01/2020)

### Orientation 3 : Une offre résidentielle diversifiée et qualitative

Indicateur	Référence
Nombre de logements	8 607 (2008) 8 922 (2013) 9 163 (2018)
Taux de logements vacants	8,1% (2008) 9,1% (2013) 10,3% (2018)
Nombre de logements locatifs sociaux	417 (2008) 364 (2013) 342 (2018)

### Orientation 4 : L'accompagnement dans l'accès aux droits et services « La ruralité au quotidien »

Indicateur	Référence
Nombre de médecins généralistes ( $x$ médecin / 2 000 habitants)	12
Nombre d'assistantes maternelles actives	
Nombre de places d'accueil collectif pour la petite enfance	0 (2019)
Nombre de bénéficiaires du RSA	161 (1,90%) (2019)
Nombre d'élèves accueillis/effectifs scolaires (élémentaire, collège) (Nombre actuel)	Écoles maternelles : 309 Écoles élémentaires : 1524 Collèges : 1225 (2019-2020)
Nombre de maisons France Services	2 (2021)
Nombre de lits en EHPAD	
Taux des personnes de 75 ans et plus résidant dans une structure d'hébergement (%)	12,5% (2018)

### Orientation 5 : Une offre de mobilité adaptée et ouverte aux territoires périphériques

Indicateur	Référence
Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	6,5%
Part modale de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail (%)	84,1%
Équipement des ménages en voiture (%)	84,4%
Nombre de km d'aménagements cyclables	0 km (septembre 2021)

## **Orientation 6 : La culture et le sport comme marqueurs d'identité territoriale**

Indicateur	Référence
Nombre d'associations culturelles et sportives	
Nombre de licenciés sportifs	
Nombre d'adhérents dans les bibliothèques	
Nombre d'inscrits dans les écoles de musique	

## **Orientation 7 : La transition écologique par une approche globale du patrimoine et des ressources**

Indicateur	Référence
Taux de tri sélectif par filière (%)	
Quantité de DMA collectée par habitant (kg / hab.)	516 kg/hab (2019) 490 kg/hab (2020)
Coût de prévention et gestion des déchets (€ TTC / habitants)	Bac 80 litres : 160,86€ (2020)
Émission de GES annuelles par habitant (teq. CO <sub>2</sub> / hab.)	CC LBN : 16,7 TeqCO <sub>2</sub> /hab CC Sablé-sur-Sarthe : 9,2 TeqCO <sub>2</sub> /hab CC Val-de-Sarthe : 6,8 TeqCO <sub>2</sub> /hab (2016)
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public (Nombre actuel)	0 borne
Part des passoires thermiques dans le parc de logement (%)	
Taux des vieux logements, construits avant 1946 (%)	45%
Consommation d'électricité annuelle moyenne par ménage (Wh / an /ménage)	35,4 MWh/hab
Nombre d'artisans et entreprises certifiées RGE ou équivalent	21 (2021)
Taux d'artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers	0,4% (2009 - 2018)

## **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à Loué le,

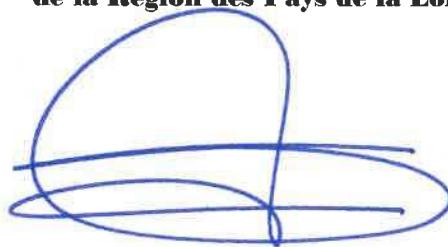
**Monsieur le Préfet de la Sarthe  
Pour le Préfet, par délégation  
Madame la Sous-préfète de La Flèche**

**Véronique ORTET**

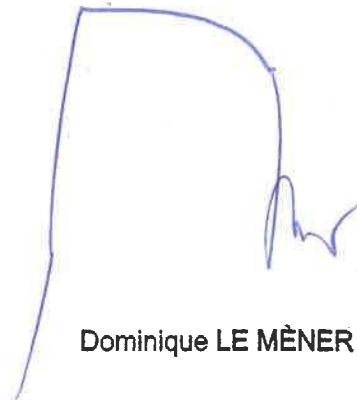
**Monsieur le Président  
de LBN Communauté.**



**Madame la Présidente  
de la Région des Pays de la Loire,**



**Monsieur le Président  
Du Département de la Sarthe,**



**Dominique LE MÈNER**

## **Sommaire des annexes**

### **Annexe 1 - Orientations stratégiques**

- 1-1 Diagnostic
- 1-2 Projet de territoire
- 1-3 Fiches orientations

### **Annexe 2 - Fiches actions**

### **Annexe 3 - Tableaux de synthèse du CRTE**

# **Contrat de Relance et de Transition Ecologique : 2021-2026**

## **Diagnostic de Territoire ANNEXE 1.1**



**LA BELLE  
NATURE**

## Table des matières

1.	Carte d'identité du territoire.....	4
1.1.	Géographie des acteurs locaux.....	4
1.1.1.	Les institutions du territoire.....	4
1.1.2.	Les partenaires nationaux .....	5
1.1.3.	Les partenaires régionaux .....	6
1.1.4.	Les partenaires Locaux .....	6
1.1.5.	Autres acteurs privés significatifs.....	7
1.2.	Recensement et bilan des contractualisations précédentes et démarches stratégiques engagées ....	8
2.	État des lieux SOCIOLOGIQUE ET ÉcoNOMIQUE du territoire .....	9
2.1.	enjeux humains .....	9
2.1.1.	Une dynamique démographique à accompagner .....	9
2.1.2.	Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance .....	11
2.2.	enjeux ÉCONOMIQUES .....	14
2.2.1.	Un tissu économique diversifié mais à conforter.....	14
2.2.2.	L'agriculture, un pilier économique et image du territoire.....	20
2.2.3.	Un potentiel touristique à développer.....	22
2.3.	Enjeux socioculturels .....	25
2.3.1.	Des services aux publics à adapter et renforcer pour une ruralité attractive.....	25
2.3.2.	Les commerces de proximité .....	28
2.3.3.	Un accès aux équipements sportifs et culturels à renforcer.....	28
2.3.4.	Une offre de mobilité à structurer .....	30
3.	ÉTAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL.....	33
3.1.	Un territoire riche d'un patrimoine naturel .....	33
3.1.1.	Paysages référencés .....	33
3.1.2.	Identification de la trame verte et bleue .....	33
3.1.3.	Identification des aires protégées .....	34
3.1.4.	Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale .....	36
3.2.	Une approche globale et stratégique grâce au PCAET .....	38
3.2.1.	Les émissions de GES sur le territoire .....	38
3.2.2.	Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire.....	40
3.2.3.	La production d'énergies renouvelables .....	42
3.2.4.	Capacités de stockage et de séquestration du carbone.....	43
3.3.	Eau et assainissement .....	45
3.3.1.	Caractéristiques du territoire .....	45
3.4.	Traitement des déchets .....	47
3.4.1.	La production de déchets par les ménages .....	47
3.4.2.	Les équipements de tri .....	47
3.4.3.	Projet de modernisation du réseau.....	48
3.4.4.	Ressourceries et équipements liés à une démarche d'économie circulaire présents sur le territoire	
	48	

4. Synthèse des atouts, faiblesses et enjeux du territoire .....	50
--	----

# 1. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

## 1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX

Le territoire est articulé autour de trois pôles structurants : les communes de Loué (2152 habitants), Brûlon (1550 habitants) et Noyen-sur-Sarthe (2611 habitants). Ces trois communes sont membres du programme « Petites villes de demain ».

### 1.1.1. Les institutions du territoire



La communauté de communes de Loué-Brûlon-Noyen a été créée en 2014, par la fusion des communautés de communes des Pays de Loué et de Vègre et Champagne, ainsi que l'intégration des communes de Noyen-sur-Sarthe et Tassé. Elle est située au sud-est du département de la Sarthe.

L'intercommunalité est composée de 29 communes.

Avec les Communautés de Communes de Sablé-sur-Sarthe et de Val de Sarthe, ces trois EPCI forment le Pays de la Vallée de la Sarthe.

## 1.1.2. Les partenaires nationaux

### ANCT

L'ANCT est un établissement public fonctionnant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ciblant les territoires caractérisés par des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics

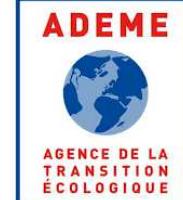


### BANQUE DES TERRITOIRES - CDC

La Banque des Territoires regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales (SCET, CDC Habitat) au service des territoires.

### ADEME

L'Agence de la transition écologique suscite, anime, coordonne, facilite ou réalise des opérations de protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.



Établissement public du ministère chargé du développement durable

### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne met en œuvre des objectifs de réduction des pollutions, protection des ressources en eau et restauration des milieux aquatiques par le biais des SAGE et des contrats territoriaux.

### 1.1.3. Les partenaires régionaux

#### RÉGION PAYS DE LA LOIRE

La région exerce notamment sur le territoire les compétences de développement économique, formation professionnelle, apprentissage, orientation et gestion des fonds structurels européens.



#### TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS VALLEE DE LA LOIRE

Territoire d'énergie Pays de la Loire est associé au département de la Sarthe pour réaliser les travaux sur les réseaux publics afin d'assurer la distribution d'électricité et de gaz de garantir la qualité d'énergie distribuée dans tout le département.

### 1.1.4. Les partenaires Locaux

#### LA SARTHE

Le département exerce notamment sur le territoire les compétences d'actions sanitaires et sociales, d'éducation secondaire, de culture, de voirie et équipements des zones rurales.



#### S.E.C.O.S. (SEM SARTHE)

La S.E.C.O.S. est une société d'économie mixte (SEM) accompagnant les collectivités du département de la Sarthe dans les projets d'aménagement, de construction ou de réhabilitation.

#### PAYS VALLEE DE LA SARTHE

Le Pays de la Vallée de la Sarthe (PVS) réunit les Communautés de Communes de Loué-Brûlon-Noyen, Sablé-sur-Sarthe et Val-de-Sarthe



Pays Vallée de la Sarthe  
[www.paysvalleedelasarthe.fr](http://www.paysvalleedelasarthe.fr)

## VEOLIA EAU SABLE-SUR-SARTHE

Véolia Eau Sablé-sur-Sarthe est le délégataire du service de distribution d'eau potable sur les communes du Pays Vallée de la Sarthe.



### 1.1.5. Autres acteurs privés significatifs

La Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen compte quatre entreprises de plus de 100 salariés :

#### CAVOL LDC « ABATTOIR VOLAILLES LOUE »

Le site Cavol du groupe LDC, situé à Loué, est un centre d'abattage des volailles de Loué. Il emploie 400 personnes à Loué.



#### FPEE INDUSTRIES

FPEE est une société spécialisée dans les menuiseries industrielles. Elle emploie 398 personnes à Brûlon.

#### MULTILAQUE

MULTILAQUE est une entreprise spécialisée dans le laquage des tôles aluminium et acier le laquage de barres en aluminium ainsi que l'application de peinture liquide. Elle emploie 100 personnes à Brûlon.



#### COPIREL BULTEX

Site de fabrication de sommiers et de matelas pour la marque Bultex. L'usine emploie 140 salariés sur la commune de Noyen-sur-Sarthe.

Bien que possédant moins de salariés, la Coopérative Agricole des Fermiers de Loué est un acteur important du territoire, de par la renommée des volailles de Loué.



#### COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FERMERS DE LOUÉ (CAFEL)

Centre administratif de la coopérative des agriculteurs affiliés à la marque « Les Fermiers de Loué », située dans la commune de Coulans-sur-Gée.

## **1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHESTRATEGIQUES ENGAGEES**

Programme Leader

Programme Petites Villes de Demain (PVD puis ORT)

DSIL/DETR 2020-2021

Contrat Territoire-Région

Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)

Plan Climat-Air Énergie Territorial (PCAET) Vallée de la Sarthe

Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Vallée de la Sarthe

## 2. ÉTAT DES LIEUX SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

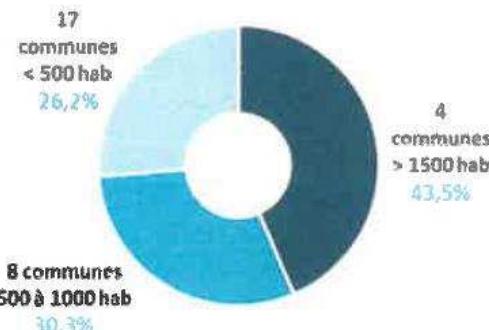
### 2.1. ENJEUX HUMAINS

#### 2.1.1. Une dynamique démographique à accompagner

##### 2.1.1.1. Une population en légère hausse

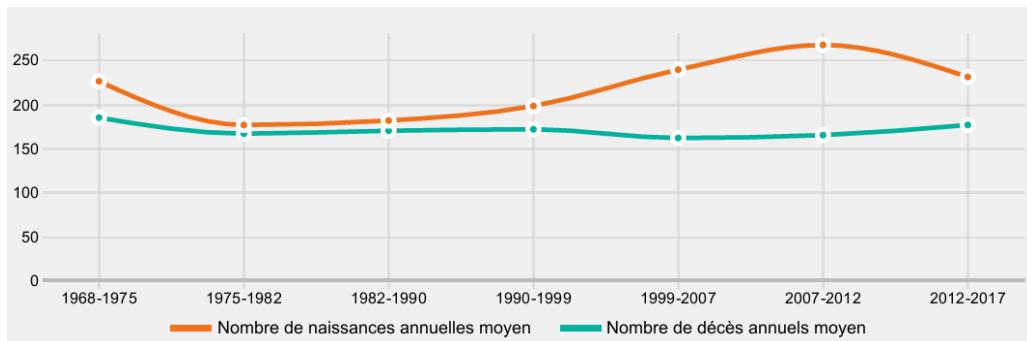
La population est répartie de la manière suivante sur le territoire de la CC LBN :

- 4 communes de plus de 1500 habitants (Noyen-sur-Sarthe, Loué, Coulans-sur-Gée et Brûlon) représentent 43,5% de la population totale
- 8 communes de 500 à 1000 habitants comptent 30,3% de la population totale
- 17 des 29 communes comptent moins de 500 habitants et représentent 26,2% de la population totale



Globalement, la population a augmenté de 6,4% sur le territoire entre 2007 et 2017, contre 1,7% à l'échelle du département, 7,9% à l'échelle de la région et 4,6% à échelle nationale.

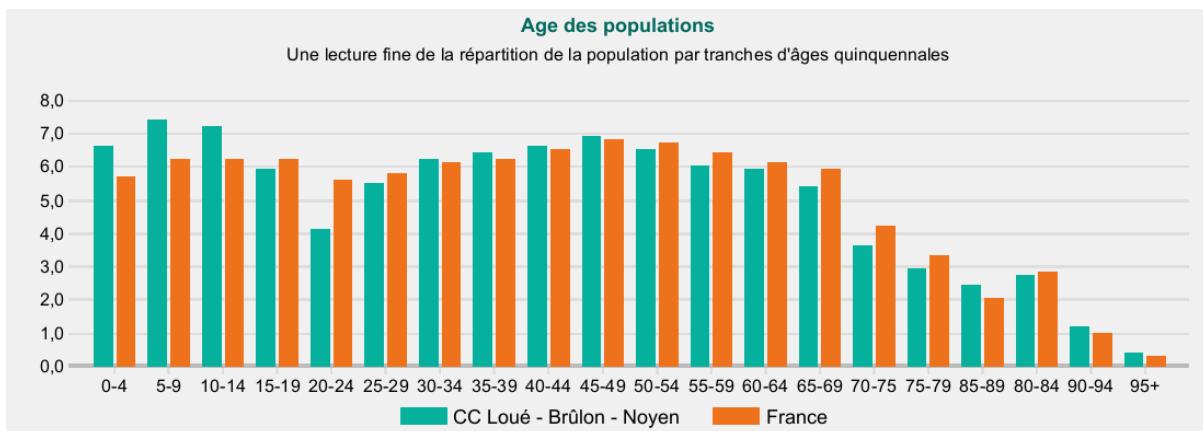
Cette augmentation de population est plutôt due au solde naturel : sur la période 2012-2017 la variation annuelle de la population due au solde naturel était de 53 habitants.



Source : Observatoire des territoires

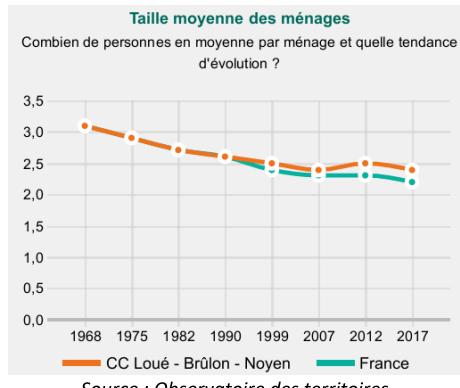
### 2.1.1.2. Une population plutôt jeune et familiale

La répartition des âges dans la Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen est plutôt équilibrée. Les fortes proportions de 0-19 ans et de 30-50 ans indique la présence de familles.



Source : Observatoire des territoires

L'intercommunalité est un territoire familial : la taille moyenne des ménages est de près de 2,5 enfants, un peu au-dessus des ménages à échelle nationale.



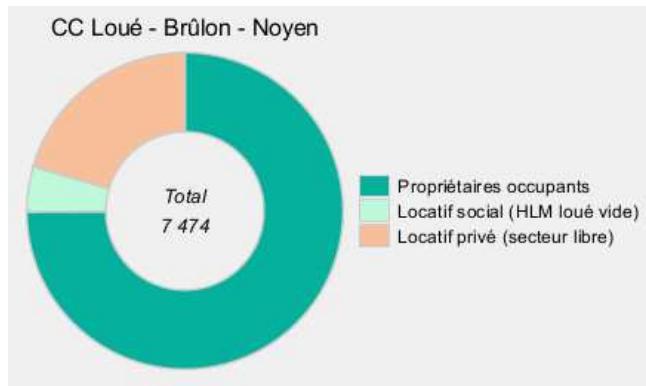
Source : Observatoire des territoires

## 2.1.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance

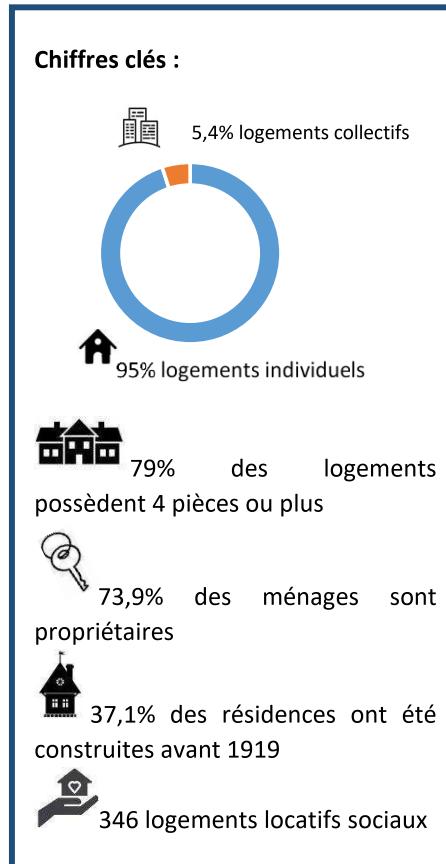
### 2.1.2.1. Une faible diversité du parc de logements

L'offre de logements est plutôt homogène : il s'agit de grandes maisons individuelles dont les ménages sont propriétaires.

Près des trois-quarts des ménages sont propriétaires de leur logement sur le territoire de la CC LBN.



Source : INSEE

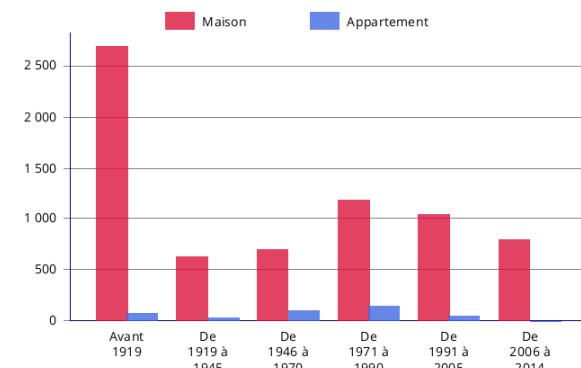


### 2.1.2.2. Un parc de logements ancien

Le parc de logement est plutôt ancien : 37,1% des résidences principales ont été construites avant 1919, ce qui est très important en comparaison avec le département (23,5%) et la région (16,1%).

Plus de la moitié du parc de logements a été construit avant les années 1970 et donc avant les premières réglementations thermiques. La rénovation énergétique est donc un enjeu important.

LOG G1 - Résidences principales en 2017 selon le type de logement et la période d'achèvement



Source : INSEE

### 2.1.2.3. Un territoire dédié au logement principal

Le nombre de résidences principales a augmenté de 8,4% (586 logements) entre 2007 et 2017, pour atteindre aujourd'hui 7 581 résidences principales dans les communes de la CC LBN.

A contrario, le nombre de résidences secondaire et logements occasionnels a diminué sur le territoire entre 2007 et 2017 (-12,3%).

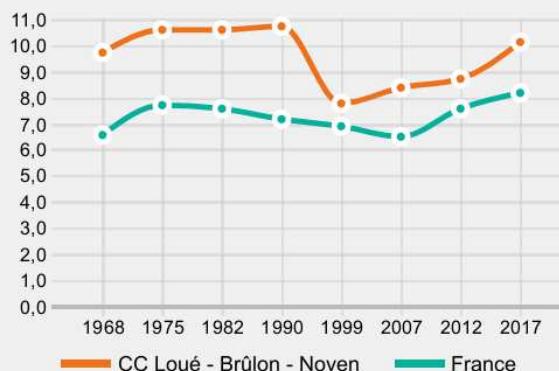
Territoire	Nombre de résidences principales en 2017	Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 (en %)	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)
CC Loué - Brûlon - Noyen	7 581	644	586	8,4	-91	-12,3
Sarthe	250 786	13 862	12 978	5,5	-583	-4,0
Pays de la Loire	1 658 198	214 188	184 963	12,6	2 435	1,1
France métropolitaine	28 734 433	3 419 926	2 381 618	9,0	337 926	11,0

Source : INSEE - RP

#### 2.1.2.4. Un taux de vacance en hausse

##### Zoom sur...la part des logements vacants

La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffections pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



Le parc de logement est également caractérisé par une hausse de la vacance. Cette dynamique ascendante est similaire à celle à échelle nationale. En 2017 le taux de vacance sur le territoire est de 8%, contre 6,5% en 2007.

Source : Observatoire des territoires

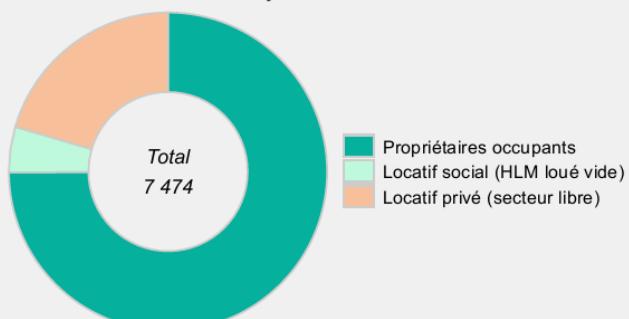
#### 2.1.2.5. Un secteur locatif peu représenté

La majorité des résidences principales de l'intercommunalité étant occupées par leurs propriétaires, le parc locatif (aussi bien privé que social) est peu développé sur le territoire.

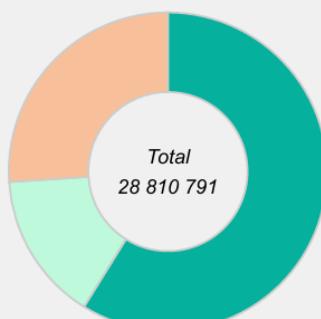
##### Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation

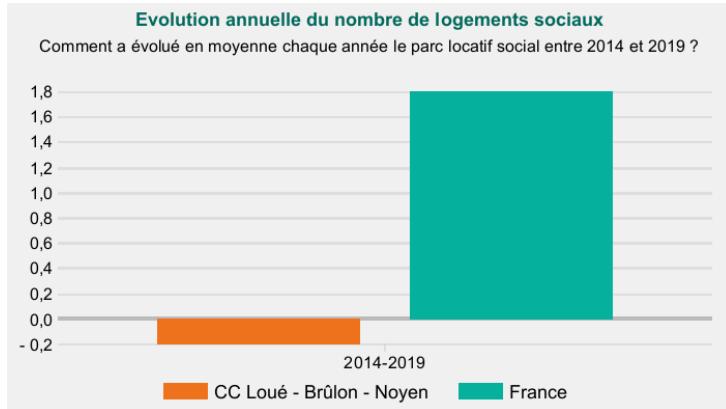
Quelle part de logements est occupée par des propriétaires occupants ? Par des locataires du parc social ou du parc privé ?

CC Loué - Brûlon - Noyen



France





Contrairement au phénomène à échelle nationale, le nombre de logements sociaux a été à la baisse sur la période 2014-2019, - 0,2%. Ceci s'explique par deux facteurs : d'une part nous ne sommes pas dans une zone « tendue », et d'autre part le coût du logement y est moins important que dans d'autres zones.

## ENJEUX

Le parc de logement est ancien et peu diversifié, composé presque exclusivement de maisons individuelles dont les habitants sont propriétaires. Le territoire compte peu de logements locatifs sociaux. De plus, on observe une hausse de la vacance. Une offre de logement plus diversifiée permettrait de fluidifier le parcours résidentiel et d'attirer de nouveaux ménages sur le territoire et de répondre à plus de besoins, en particulier pour les jeunes ménages.

## ORIENTATION STRATEGIQUE :

### ORGANISER UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL DURABLE

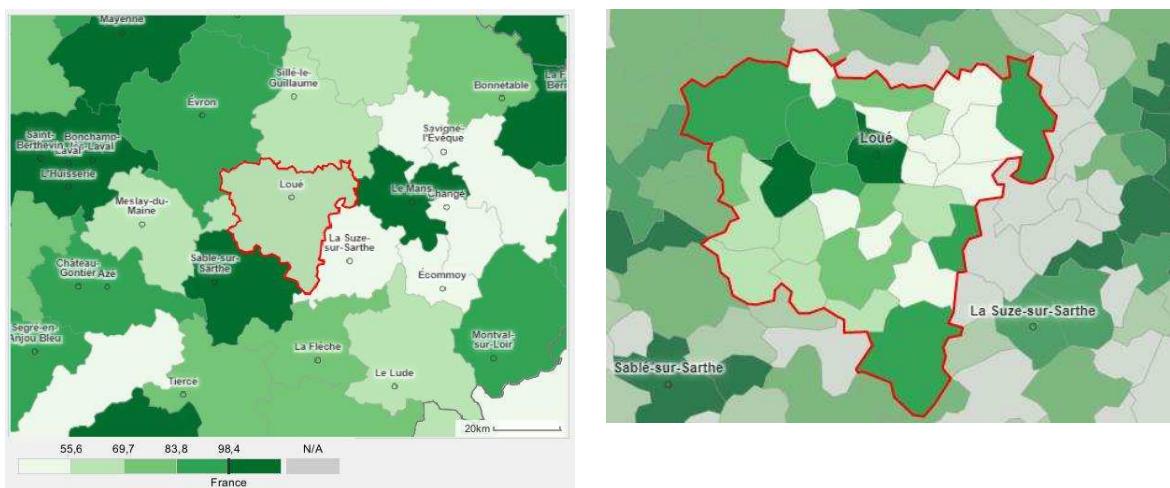
- Coordonner et accompagner les stratégies et politiques de planification et de programmation de logements
- Développer des actions en matière de communication et de marketing territorial afin de promouvoir un accueil résidentiel sur le territoire
- Diversifier le parc de logements (typologie/public/financement) afin de fluidifier les parcours résidentiels
- Renforcer l'attractivité des centres-bourgs aujourd'hui en perte de vitesse
- Requalifier le parc existant afin de lutter contre la vacance et agir contre les passoires thermiques en soutenant la rénovation, tout en y intégrant des critères patrimoniaux et énergétiques (OPAH, PTRE...)

## 2.2. ENJEUX ÉCONOMIQUES

### 2.2.1. Un tissu économique diversifié mais à conforter

#### 2.2.1.1. Les pôles d'emplois existants

Le territoire de la CC LBN concentre peu d'emplois par rapport à la plupart des collectivités voisines (notamment celles du Mans et de Sablé-sur-Sarthe). En 2018 la collectivité comptait 5 510 emplois (salariés et non-salariés) sur son territoire.



Source : observatoire des territoires

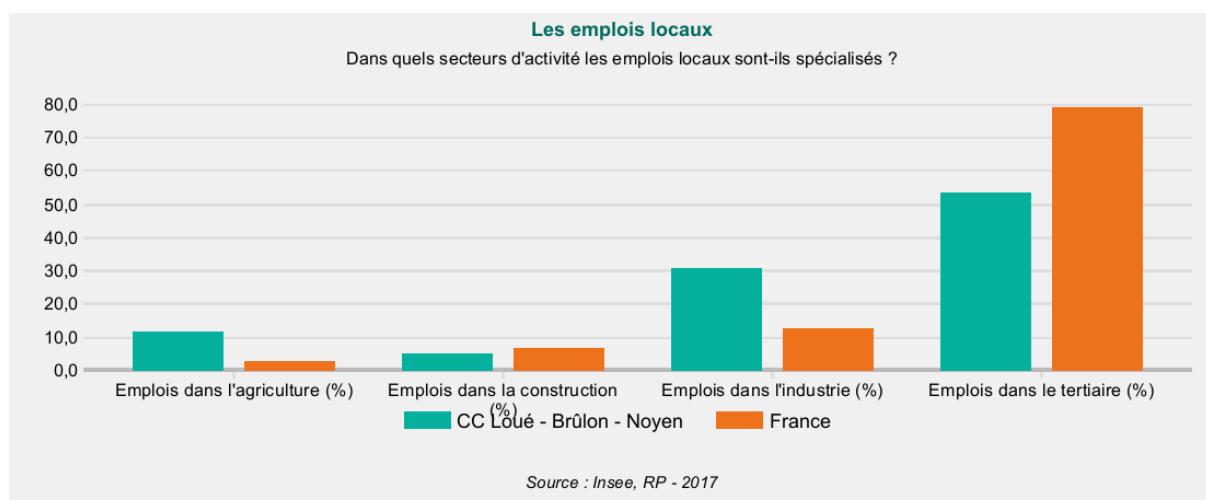
Lorsqu'on analyse l'indice de concentration de l'emploi sur le territoire (soit le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés), sur l'ensemble du territoire de la CC LBN celui-ci est de 69,1 (dans la moyenne de l'ensemble des EPCI du département de la Sarthe).

Commune par commune, on constate que l'emploi est inégalement réparti sur le territoire : ainsi il est de 161,3 à Loué et 204,7 à Brûlon, quand il est de 80,5 à Coulans-sur-Gée et de 65,9 à Noyen-sur-Sarthe, le minimum étant de 9,1 à Pirmil.

Ainsi les communes de Loué et Brûlon drainent des emplois au-delà de leurs limites communales ; ce déséquilibre est facteur de mobilités internes au sein de la CC pour des trajets domicile-travail.

En 2017 la CC LBN comprenait 52% d'emplois dans le secteur tertiaire, 30% dans l'industrie, 11% dans l'agriculture et 7% dans la construction. Par rapport à la moyenne nationale, les secteurs de l'industrie et de l'agriculture sont plus représentés.

Pour un territoire considéré comme rural, le nombre d'emplois dans l'industrie et le tertiaire est conséquent, démontrant la diversité du secteur économique.



Il existe une grande diversité dans la taille des entreprises présentes sur le territoire, depuis l'auto-entrepreneuriat jusqu'à des établissements jusqu'à 499 salariés.

Le territoire comprend essentiellement des petites entreprises, 69,3% des entreprises du territoire n'ont pas de salariés (i.e. auto-entrepreneuriat, ou exploitations agricoles sans salarié), 26% en ont entre un et neuf.

Catégories	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés (établissements)		Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)	
	CC Loué - Brûlon - Noyen	France	CC Loué - Brûlon - Noyen	France
Ensemble	1 448	5 929 259	100,0	100,0
0 ou inconnu	1 003	3 972 815	69,3	67,0
1 à 9 salariés	377	1 588 264	26,0	26,8
10 à 49 salariés	57	296 484	3,9	5,0
50 à 99 salariés	7	41 711	0,5	0,7
100 à 199 salariés	2	18 124	0,1	0,3
200 à 499 salariés	2	8 739	0,1	0,1
500 salariés et plus	0	3 122	0,0	0,1

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) - 2016

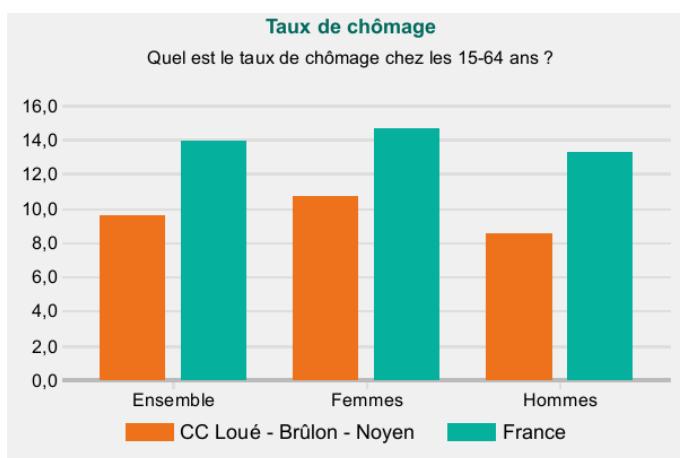
Source : Observatoire des territoires

Il est important de noter que le territoire possède une dynamique d'emploi positive de 0,15%, supérieur au taux national (0,06%) sur la période 2012-2017.

Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi		
Comment se traduisent les dynamiques économiques en termes d'évolution du nombre d'emplois		
Indicateurs	CC Loué - Brûlon - Noyen	France
Taux d'évolution annuel de l'emploi (%)	0,15 <span style="color: green;">▲</span>	0,06

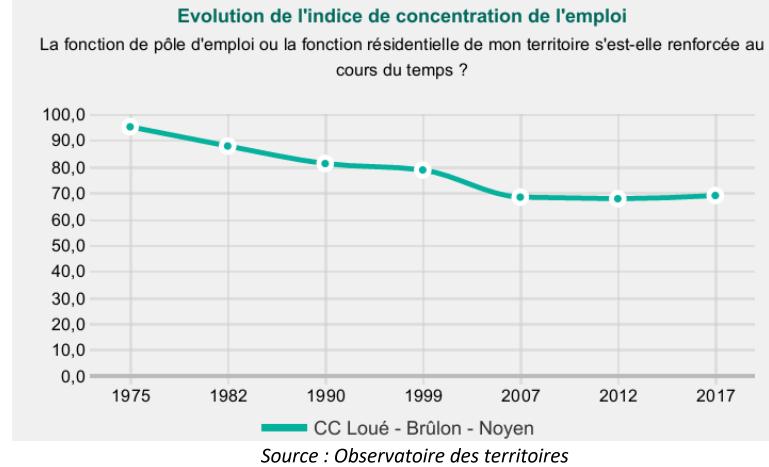
Source : Insee, RP - 2012-2017

Source : Observatoire des territoires



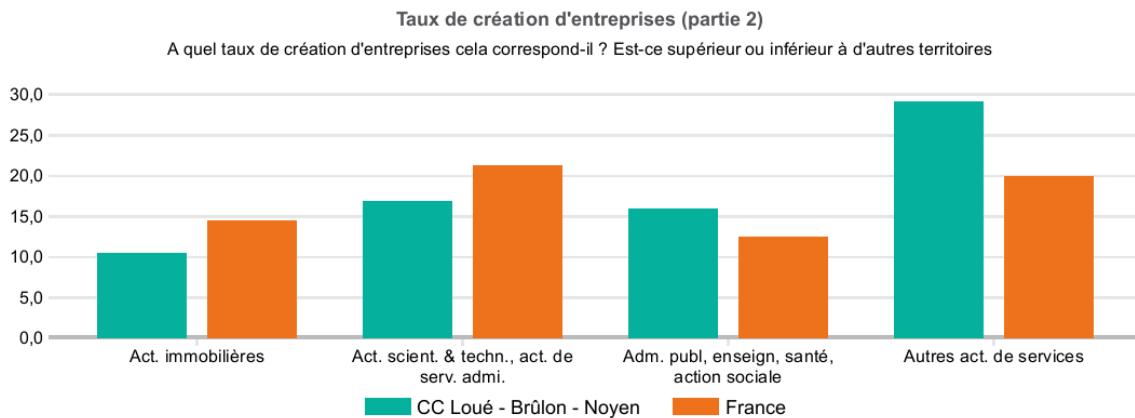
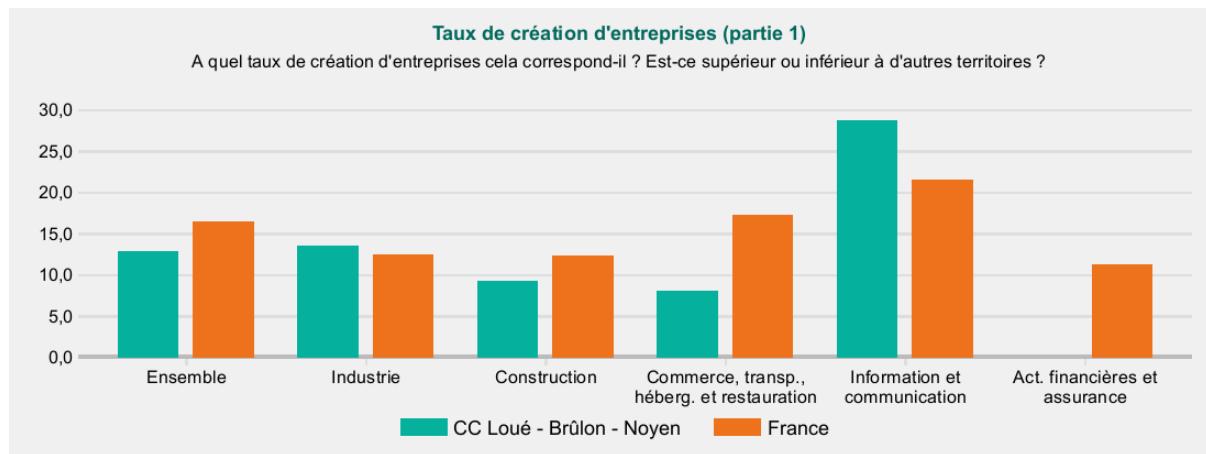
Dans la communauté de communes de Loué-Brûlon-Noyen, en 2017 le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble du territoire national (9,8% contre 13,9%).

Après une baisse constante de l'indice de concentration de l'emploi jusqu'en 2007 sur le territoire, celui-ci est resté stagnant depuis.



### 2.2.1.2. L'implantation de nouvelles activités

Le taux de création d'entreprise, c'est-à-dire le nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes, est plus faible dans la CC LBN (13%) que sur le territoire national (16%) en 2020. Parmi les entreprises créées en 2020, les secteurs les plus représentés sont l'information et la communication (29%), les activités de service (29%), ainsi que les activités scientifiques et techniques et les activités de service administratif (16%).



Source : Observatoire des territoires

### 2.2.1.3. L'industrie

Les principales entreprises implantées sur le territoire sont les suivantes :

Nom de l'entreprise	Commune	Nombre de salariés	Domaine
<b>COPIREL BULTEX</b>	Noyen-sur-Sarthe	140	Fabrication de matelas
<b>ST2M Transport</b>	Noyen-sur-Sarthe		Transport de matériaux et messageries
<b>SARL MARTIN</b>	Noyen-sur-Sarthe	25	Travaux agricoles
<b>MULTILAQUE</b>	Brûlon	100	Industrie métallurgique
<b>GARNIER (Condi Plus)</b>	Brûlon	40	Transport, logistique et conditionnement
<b>FEMILUX</b>	Brûlon	70	Maroquinerie
<b>SAS Transports Antoine</b>	Brûlon	40	Transport
<b>SARL Service Logistique</b>	Brûlon	32	Transport, logistique
<b>EPSILON</b>	Brûlon	42	Construction bâtiments industriels et artisanaux
<b>FPEE Industries</b>	Brûlon	398	Menuiserie industrielle
<b>Entreprises COSNET</b>	Coulans-sur-Gée		Fabrication d'engins agricoles et forestiers
<b>Coopérative Agricole des Fermiers de Loué (CAFEL)</b>	Coulans-sur-Gée		Agriculture
<b>Super U</b>	Mareil-en-Champagne		Grande distribution
<b>CAVOL « Abattoir Volailles Loué)</b>	Loué	400	Abattoir
<b>ALIFEL</b>	Loué	40	Alimentation animale

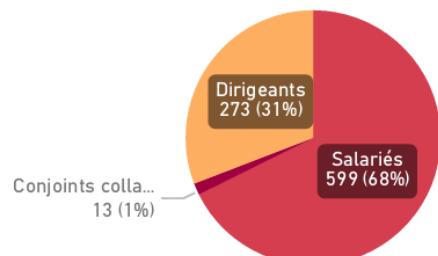
L'emploi est inégalement réparti sur le territoire, la majorité des entreprises sont situées dans les communes de Loué, Brûlon et Noyen. Les secteurs employant le plus de salariés sont ceux liés à l'agriculture (élevage et transformation agroalimentaire), l'industrie et le transport.

Seules deux entreprises emploient plusieurs centaines de salariés : CAVOL (400 salariés) et FPEE (398 salariés).

L'ensemble de ces industries sont regroupées dans des zones d'activités en périphérie des centres.

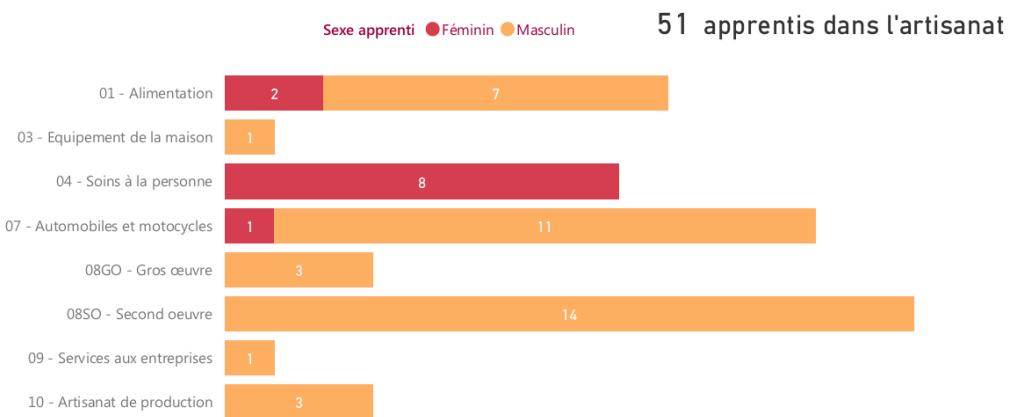
### 2.2.1.4. L'artisanat

Au sein du territoire de la CC LBN, la part de l'artisanat dans l'économie marchande représente **37% des établissements marchands** (contre 30% sur l'ensemble du département de la Sarthe). La majeure partie des activités artisanales sont dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et du commerce de détail. La majeure partie des artisans sont salariés (68%).



Il y avait 334 établissements artisanaux en 2020 (+27% par rapport à 2019).

### Apprentis dans les entreprises artisanales en 2020



La moyenne du nombre de salariés est de 5,21 par entreprise (5,05 dans le département), et 41% des entreprises ont moins de 5 ans (idem dans le département).

Concernant les ouvertures et fermetures artisanales en 2019, on remarque que le solde est positif : il y a eu plus de créations que de radiations.

### Ouvertures et fermetures artisanales en 2019



*Source : Fiche artisanale 2020 CC LBN (Observatoire Régionale de l'Artisanat)*

## **ENJEUX**

La Communauté de Commune de Loué-Brûlon-Noyen comprend essentiellement des petites et très petites entreprises. Ses moteurs économiques sont le tertiaire, l'agriculture et l'industrie. En comparaison avec la moyenne nationale, la collectivité compte peu d'emplois dans le secteur tertiaire. Si le taux de chômage est relativement faible sur le territoire de la collectivité, le nombre d'emplois locaux est en stagnation. L'enjeu est donc à la fois de maintenir les activités économiques présentes sur le territoire et d'en développer de nouvelles afin de conserver un niveau d'emploi satisfaisant sur le territoire de façon à ce que celui-ci ne tende pas à devenir résidentiel.

## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **ACCOMPAGNER À L'ANIMATION D'UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET COMPLÉMENTAIRE**

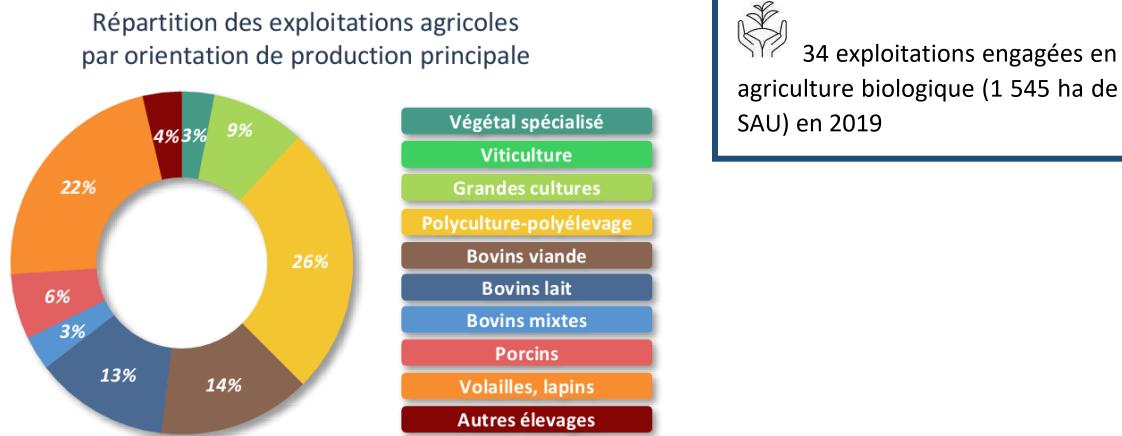
- Renforcer l'attractivité territoriale au travers la promotion et l'animation économique du territoire
  - Promouvoir une marque territoriale
- Accompagner le développement de la mise en réseau du tissu économique local
  - Recruter un développeur économique travaillant sur la veille, la prospective et les orientations des porteurs de projets
  - Structurer un club d'entreprises à l'échelle de la LBN
- Accompagner l'accueil et le développement des entreprises
  - Développer une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins
  - Accompagner l'attractivité économique des centres-bourgs
  - Renforcer le potentiel commercial du territoire
- Rechercher un développement économique intégrant les enjeux écologiques du territoire
  - S'appuyer sur le projet alimentaire territorial

## 2.2.2. L'agriculture, un pilier économique et image du territoire

La Communauté de Commune de Loué-Brûlon-Noyen est un territoire à dominante agricole : en 2012 l'agriculture occupe plus de 90% du territoire (41 608 ha), taux supérieur aux autres communautés de communes du Pays Vallée de la Sarthe.

Le territoire est marqué par plusieurs appellations ou signes de qualités concernant la production agricole :

- IGP Poulets de Loué, œufs de Loué, Volailles du Maine et Oies d'Anjou
- IGP Porc de Sarthe
- IGP Bœuf fermier du Maine
- AOC Bœuf Maine Anjou



Source : Chiffres clés 2019 de l'agriculture CC LBN, janvier 2021

Du fait d'une urbanisation progressive sur le territoire, la SAU (Surface Agricole Utile) est en baisse depuis la fin des années 1980 :

territoires	1988-2000	évolution /SAU 1988	/an	2000-2010	évolution /SAU 2000	/an
CC de Loué - Brûlon - Noyen	-815	-2,3%	-68	-590	-1,7%	-59
CC de Sablé-sur-Sarthe	-3 295	-12,1%	-275	-1 071	-4,5%	-107
CC du Val de Sarthe	-1 764	-11,9%	-147	-1 050	-8,1%	-105
Pays Vallée de la Sarthe	-5 874	-7,5%	-490	-2 711	-3,8%	-271

Source : SCOT Pays Vallée de la Sarthe

Il est à noter que le Pays Vallée de la Sarthe s'est engagé dans un Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) sur la période de 2021 à 2023, avec l'objectif d'améliorer la résilience alimentaire et de réduire la dépendance aux énergies fossiles du territoire, en agissant notamment sur :

- L'installation/la transmission des exploitations
- L'accompagnement aux changements des pratiques agricoles
- La consolidation et la création de filières territoriales nourricières et durables
- L'approvisionnement de la restauration collective
- L'animation territoriale du PAAT (comprenant la gouvernance, concertation et actions de sensibilisation)

Les objectifs du PAAT du Pays Vallée de la Sarthe sont les suivants :

1. Reterritorialiser l'alimentation à l'échelle du Pays de la Vallée de la Sarthe à la fois en agissant auprès des filières longues intégrées (avec le levier de la restauration collective, scolaire et d'entreprise) et auprès des filières courtes (en intégrant les enjeux liés au maintien des commerces de proximité et des marchés de producteurs)
2. Créer des filières territoriales nouvelles, incluant des outils de production, de transformation et de distribution (par exemple : production maraîchère, légumeries et conserveries, plateformes logistiques, etc.)
3. Expérimenter en portant des actions innovantes, par exemple en matière de politique foncière (régie municipale agricole, acquisition foncière, etc.), de création d'outils de transformation, d'initiation de marchés publics groupées, de Marchés d'Intérêt Local (MIL), d'outils de commande et vente en ligne, etc.
4. Participer à la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public, aux enjeux climatiques, de résilience et de sécurité alimentaire.

## ENJEUX

L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, est l'activité dominante du territoire et fait partie intégrante de son identité. Les enjeux sont de maintenir cette activité en anticipant la reprise des exploitations, mais aussi de faire évoluer les pratiques afin de se tourner vers une agriculture plus écologique et respectueuse de l'environnement.

## ORIENTATION STRATEGIQUE :

### CONFORTER LE ROLE DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE ET PROMOUVOIR UNE OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE ET ÉCONOMIQUEMENT VISIBLE

- Permettre le développement et l'adaptation des activités agricoles
- Favoriser la transmission des exploitations agricoles
- Préserver et renforcer la diversité des producteurs
- Favoriser une agriculture durable respectueuse de son environnement
- Valoriser les filières locales : accentuer la communication et mettre en réseau les agriculteurs, les industriels et les commerçants
- Promouvoir et animer un projet alimentaire de territoire

### 2.2.3. Un potentiel touristique à développer

Le territoire de la CC LBN est un territoire bien pourvu en capacité hôtelière pour les touristes ; au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'offre d'hébergement touristique est la suivante :

- Capacité des locations meublées : 30 établissements (dont dix-huit classés) pour 240 lits
- Capacité des chambres d'hôtes : 17 établissements (dont huit classés) pour 106 lits
- Capacité des hôtels : 4 hôtels (dont un classé) pour 100 lits
- Capacité des campings : 6 établissements (dont deux classés) pour 168 emplacements (504 lits)

Plus grand camp amérindien d'Europe, « Les Tipis du bonheur de vivre » est implanté sur la commune de Brûlon depuis 2003 et propose une expérience de camping dans des tipis (18 au total) en immersion dans la culture amérindienne.

Aucune offre d'hébergement collectif (résidence tourisme, village vacances, auberge de jeunesse) n'est disponible sur le territoire.

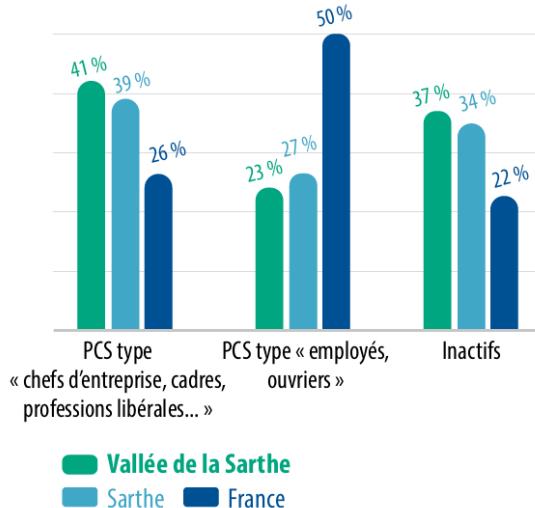
L'offre hôtelière est considérée comme suffisante sur la CC LBN, de nouvelles offres viendraient fragiliser l'équilibre économique. Elle est considérée comme qualitative, notamment pour les touristes en recherche « d'authenticité ».

De par sa situation centrale sur le territoire, à mi-chemin entre les villes du Mans, de La Flèche et de Sablé-sur-Sarthe, la CC LBN possède une offre de logement attractive pour la location hôtelière et temporaire, permettant de relier facilement les différents sites touristiques du département, ainsi que des départements limitrophes.

La famille représente la première cellule de voyage présente sur le territoire (près de 40%), suivi par les couples de seniors. Il est constaté que la moyenne d'âge des voyageurs est plus élevée que sur l'ensemble du département de la Sarthe, et même à échelle nationale. Beaucoup de cellules de voyage sont constituées de grands-parents et de petits-enfants.

Aussi bien à l'échelle du Pays de la Vallée de la Sarthe que de la Communauté de Communes, la clientèle touristique est en grande partie de profils du type « CSP + », avec un pouvoir d'achat important. Cette clientèle vient en partie sur ce territoire pour consommer les produits locaux, ce qui en résulte des retombées économiques visibles sur le territoire.

Les touristes parisiens représentent 30% des nuitées dans les établissements de la CC LBN. La majorité des touristes non franciliens sont issus du quart Nord-Ouest de la France, notamment des villes d'Angers, Rennes et Nantes, ainsi que de leurs communes alentours.

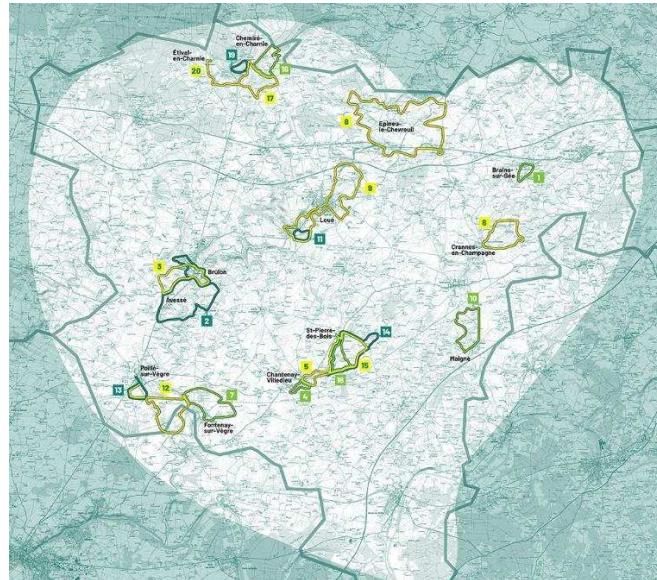


Source : Profil de la clientèle touristique en Vallée de la Sarthe

La motivation principale d'attraction sur le territoire est la recherche de calme et de repos, la proximité de la nature et la pratique d'activités en plein air.

Les attraits touristiques principaux sont ses qualités patrimoniales (nombreux villages bien entretenus) et ses richesses paysagères, notamment les bords de la Vègre et de la Sarthe. Le cyclotourisme est envisagé comme un levier de développement touristique, mais le territoire étant fortement vallonné, le tourisme de « balade » est difficilement envisageable ; de plus du fait de la circulation importante de camions sur le réseau routier départementale (lié en partie aux activités agricoles et à la transformation des volailles), le bureau d'étude en charge des potentiels d'aménagements de pistes cyclables a déconseillé l'aménagement de pistes cyclables. Un choix d'orientation pourrait se porter vers les pratiques cyclistes plus sportives, notamment le VTT.

Concernant les parcours pédestres, une vingtaine de circuits de randonnées sont réparties sur l'ensemble du territoire de la CC, permettant de découvrir les différents sites naturels présents. Ces circuits ont des temps de parcours et des difficultés différentes, permettant d'attirer des publics divers, à la fois familiaux et plus sportifs



Source : <https://www.cc-lbn.fr>

Des bases de loisirs sont implantées dans différentes communes du territoire. La base de Brûlon, située sur les bords de la Vègre, propose plusieurs activités sportives (canoës et kayaks, karting nautique, parcours VTT) et de détente (baignade). Sa superficie et le nombre d'activités proposées permettent l'accueil de groupes. Deux centres de camping, les Tipis du Bonheur de Vivre et le Septentrion, sont situés à proximité de cette base de loisir.

Une autre base de loisirs est implantée dans la commune de Chantenay-Villedieu, différentes activités y sont proposées : terrain de volley, pistes VTT, terrain de pétanque, tennis, ... Un site de camping y est également présent.

Depuis quelques années, il y a une augmentation de la demande de visites de sites agricoles, et notamment l'élevage et la production de volaille de Loué. Cette tendance de l'agrotourisme est en forte augmentation depuis la crise du Covid 19, et se couple à une recherche d'authenticité et de consommation de produits locaux issus de circuits courts.

La part de touristes étant déjà venue sur le territoire est importante, 63% à échelle du Pays Vallée de la Sarthe, contre 37% de primo-visiteurs ; ce taux de fidélisation important se retrouve sur le territoire de la CC LBN. Pour autant la clientèle touristique étant plus âgée que la moyenne, il est nécessaire d'attirer une nouvelle clientèle plus jeune, et donc s'interroger sur quelles activités et animations proposer en plus que celles déjà présentes, notamment en soirée.

## **ENJEUX**

Bien que disposant d'une qualité paysagère et d'atouts patrimoniaux (la présence de nombreux villages, le nom et la marque « Loué », ...) ainsi que d'une offre d'hébergement de qualité, le territoire souffre d'un déficit d'attractivité par rapport à d'autres CC (notamment celle de Sablé-sur-Sarthe). Pour autant l'évolution des pratiques touristiques, la tendance du tourisme vert et le repli vers le tourisme de proximité induit par la crise sanitaire représentent une opportunité pour le territoire. Le développement du potentiel touristique peut créer de nouveaux emplois et/ou des compléments de revenus, notamment à travers l'agrotourisme.

## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **ACCENTUER LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE**

- Créer et promouvoir une marque territoriale « La Belle Nature »
  - Définition et caractérisation de cette marque
  - Structurer et promouvoir une charte des ambassadeurs du territoire (de type « Poulets de Loué）
- Redonner corps à une stratégie et une animation touristique du territoire
  - Structurer la politique touristique du territoire ainsi que sa mise en œuvre
  - Valoriser puis développer les chemins de randonnée communautaire et « inter communautaires » (ex : 4CPS/Sainte-Suzanne via LBN)
  - Mise en place d'une politique d'animation touristique lors de la saison estivale

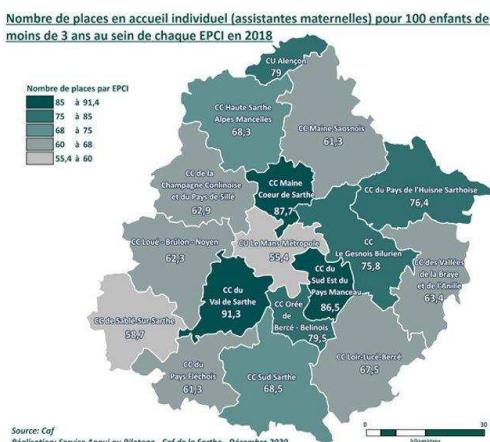
## 2.3. ENJEUX SOCIOCULTURELS

### **2.3.1. Des services aux publics à adapter et renforcer pour une ruralité attractive**

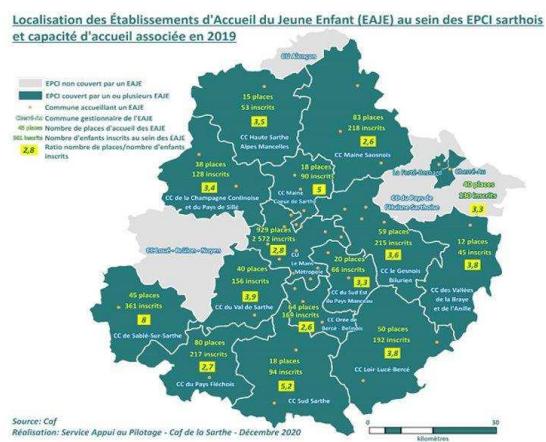
**La CC LBN comprend :**

-  1 Maisons France Service (Brûlon)
-  62,3 places d'accueil pour la petite enfance pour 100 enfants
-  3 collèges (dont 1 collège privé)
-  4 EPHAD

### **2.3.1.1. Petite enfance et enfance**



Concernant les places d'accueil pour la petite enfance, sur le territoire de la CC LBN, le nombre de places est de 62,3 places pour 100 enfants, soit moins que la moyenne sur le département.



Aucun Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) n'est implanté sur le territoire de la CC LBN.

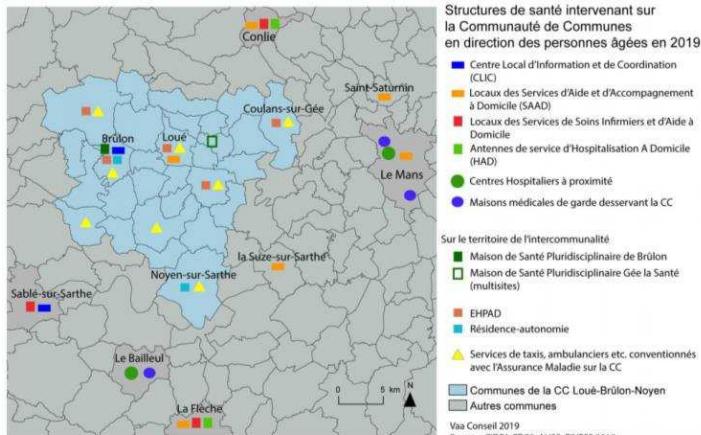
#### **2.3.1.2. Accès aux soins**

L'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire est faible (62,3 places pour 100 enfants), et elle est uniquement constituée d'assistantes maternelles.

La CC LBN dispose de densités moindres de professionnels de santé par rapport à l'échelle départementale et nationale en 2017. Deux maisons de santé sont installées dans les communes de Brûlon et Novean.

Les centres hospitaliers les plus proches sont situés dans les communes du Mans et de Bailleul, en dehors de la communauté de communes.

Afin de compenser l'éloignement, 8 centre de services de taxis, ambulanciers, etc conventionnés avec l'Assurance Maladie sont répartis sur le territoire de la CC.



*Source : Mission d'assistance technique pour un audit « Santé » sur le territoire de la CC LBN, septembre 2019*

Deux maisons pluridisciplinaire de santé sont implantées actuellement implantée à Brûlon et Noyen, mais nécessitent chacune un agrandissement.

Un espace Santé Sport a été inauguré en septembre 2018 dans la commune de Brûlon, proposant des pratiques sportives sur prescription médicale, avec des éducateurs sportifs pour une pratique adaptée. Un second espace sport santé ouvrira à Noyen-sur-Sarthe en octobre 2021.

### 2.3.1.3. Accès aux services publics

Un espace France Services est implanté dans la commune de Brûlon, permettant d'accéder aux services publics et d'accompagner dans les démarches administratives (aide au remplissage de dossiers, mise en relation avec opérateurs, guidage dans les téléprocédures). Des partenariats y sont assurés avec différents opérateurs nationaux afin de couvrir un large panel d'aides (CAF, CARSAT, CPAM, MSA, Pole Emploi, La Poste, ...) ainsi qu'avec des opérateurs locaux (CIRFA, Espace Info Énergie, Sarthe Habitat, ...).

Un second espace France Services ouvrira dans la commune de Noyen-sur-Sarthe en octobre 2021.

Cinq bureaux de postes sont implantés sur le territoire dans les communes de Loué, Brûlon, Chantenay-Villedieu, Vallon-sur-Gée et Saint-Denis-d'Orques.

## **ENJEUX**

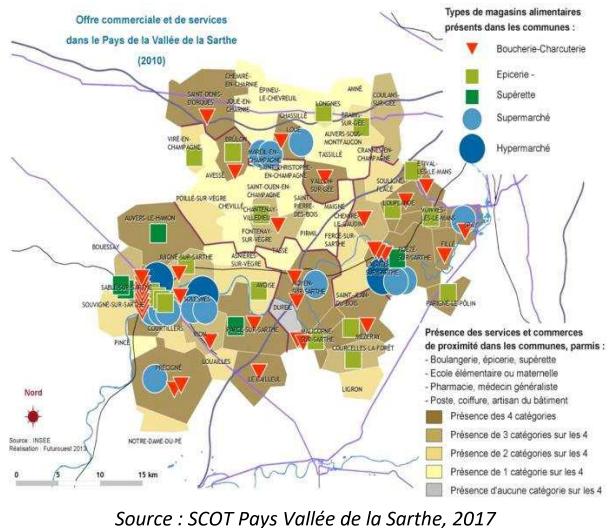
Bien qu'un accès aux droits et aux services soit déjà présent sur le territoire, il est nécessaire de le consolider et d'y développer une approche transversale (maillage du territoire par des réseaux d'équipements et d'acteurs) afin d'accompagner la démographie croissante sur le territoire et attirer l'accueil de jeunes ménages, et mettre en place du concept de « campagne vivable ».

## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **REFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES VERS UNE RURALITÉ ATTRACTIVE AU QUOTIDIEN**

- Développer une offre de services globale et harmonisée pour une ruralité attractive notamment pour les familles
- Accompagner le « mieux grandir »
  - Développer une offre d'accueil collectif sur le territoire
  - Poursuivre l'harmonisation de l'accompagnement de l'enfance et la petite enfance
  - Structurer puis mettre en œuvre un projet Jeunesse
- Favoriser l'accès aux soins
  - Mise en place d'un Contrat Local de Santé
  - Développer une offre immobilière d'accueil des professionnels de santé de qualité sur l'ensemble du territoire
  - Faciliter l'installation de nouveaux praticiens
- Accompagner le « mieux vieillir »
  - Développer une offre de logements adaptée au vieillissement et au handicap
  - Soutenir des dispositifs de service d'aide à domicile (portage de repas, soins) afin d'aider à maintenir les populations âgées chez elles.
- Favoriser l'accès aux services publics pour tous
  - Améliorer et rendre visible l'accès aux services
  - Développer une offre de services de proximité notamment vers les publics les plus fragiles
  - Accompagner la transition numérique pour tous

## 2.3.2. Les commerces de proximité



Dans la Communauté de communes, il n'existe aucune commune où le temps d'accès au panier de la vie courante est inférieur à 4 min. Dans 3 communes cependant, le temps d'accès au panier de la vie courante est inférieur à 7 minutes. En revanche, 9 communes ont un temps d'accès au panier de la vie courante supérieur à 10 minutes.

On note également, que 18 sur 29 communes du territoire sont totalement dépourvues de commerces de proximité.

## 2.3.3. Un accès aux équipements sportifs et culturels à renforcer

### 2.3.3.1. Équipements culturels

Le territoire de la CC LBN comprend peu d'équipements culturels. Seules 5 bibliothèques sont implantées pour les 29 communes de la CC.

- 15 des communes sont situées à moins de 15 mn d'un équipement qualifié dans un territoire élargi aux intercommunalités voisines ;
- 14 des communes sont situées à plus de 15 mn d'un équipement municipal qualifié du territoire ; ces communes correspondent à la moitié Nord de la CC.

Une bibliothèque intercommunale a été créée à Loué en 2005, mais correspondait à l'ancien périmètre intercommunal de la CC Pays de Loué (15 communes et environ 9 000 habitants). Une médiathèque communale est implantée à Noyen.

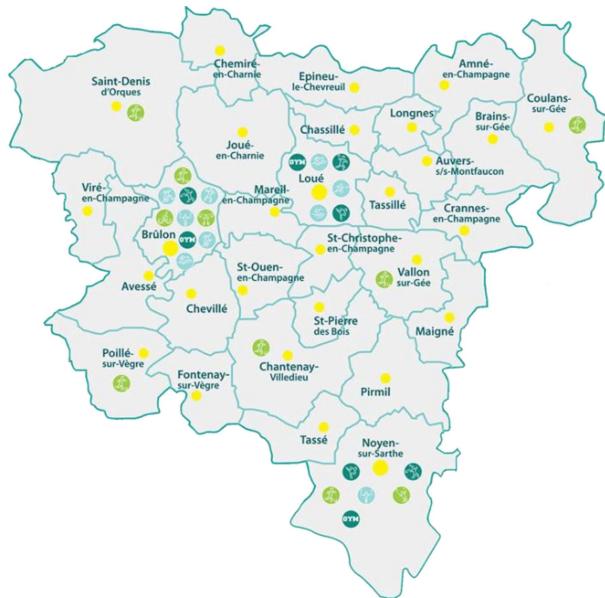
Un établissement d'Enseignement Artistique de la LBN est situé sur la commune de Loué, proposant des enseignements en musique et en peinture, et accueillant actuellement environ 220 élèves. Des écoles de musiques associatives sont aussi présentes sur le territoire (tel l'atelier musical Brûlon - Saint-Denis-d'Orques par exemple).

Aucun cinéma ni lieu de spectacle vivant ne sont implantés de manière permanente sur le territoire de la CC LBN. La salle de la Longère, située dans la commune de Coulans-sur-Gée, permet d'accueillir quelques spectacles. De même à Loué le centre culturel du Courmesnil possède un espace pouvant accueillir des spectacles, mais est peu fréquemment utilisé. Ces deux équipements sont gérés par leur commune d'implantation.

### 2.3.3.2. Équipements sportifs

Plusieurs équipements sportifs sont implantés dans le territoire de la CC LBN, essentiellement dans les communes de Loué, de Brûlon et de Noyen-sur-Sarthe.

La commune de Noyen-sur-Sarthe est dotée d'une salle multisport, d'un stade ainsi que de terrains sportifs (tennis, pétanque, ...) utilisés par les associations sportives ; un city stade est mis à la disposition des habitants. Un bassin sportif de natation, un gymnase, un stade de foot et un stade de sport sont présents sur la commune de Loué. La commune de Brûlon est équipée d'un stade de football, ainsi que d'un gymnase (pouvant faire office d'espace multisport).



## ENJEUX

Bien que possédant un certain nombre d'équipements, le territoire souffre d'une hétérogénéité des modes de gestion des équipements sportifs et culturels, certains à gestion communale, et d'autres à gestion intercommunale. La priorité est donc de rationaliser, structurer et harmoniser les offres sportives et culturelles, en définissant clairement les rôles de chacun dans la gestion de ces équipements, avec un rôle accru de coordination, d'animation et de mutualisation des ressources et espaces. De même la visibilité des événements proposés est à renforcer.

Pour la politique d'animation culturelle (telle l'organisation de spectacles), il sera nécessaire de structurer un partenariat entre la Communauté de Communes et les communes sur les engagements respectifs pour le montages d'évènements.

## ORIENTATION STRATEGIQUE :

### REFORCER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS AFIN D'EN FAIRE UN MARQUEUR D'IDENTITÉ TERRITORIALE

- Rationaliser, structurer et harmoniser la gestion des équipements sportifs et culturels en définissant les rôles et les périmètres d'intervention entre la CC et les communes.
- Encourager les pratiques culturelles et sportives
  - Structurer l'offre en matière d'équipement sur le territoire (salles de sports, médiathèques/bibliothèques, salles de spectacle ...)
  - Renforcer l'accompagnement des associations sportives et culturelles pour assurer l'animation de ces équipements
  - Développer la communication autour d'évènements organisés (spectacles, compétitions sportives, ...)
  - Développer la pratique sportive dans une approche « sport-santé »

## 2.3.4. Une offre de mobilité à structurer

### 2.3.4.1. L'automobile : le moyen de transport prédominant

L'automobile est le moyen de déplacement privilégié sur la Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen.

Le territoire de la CC est traversé par deux axes autoroutiers majeurs :

- L'autoroute A81 au Nord (entre le Mans et Rennes), avec un accès depuis la commune de Joué-en-Charnie depuis la route départementale D4.
- L'autoroute A11 à l'Est (entre le Mans et Angers), sans accès direct depuis la CC.

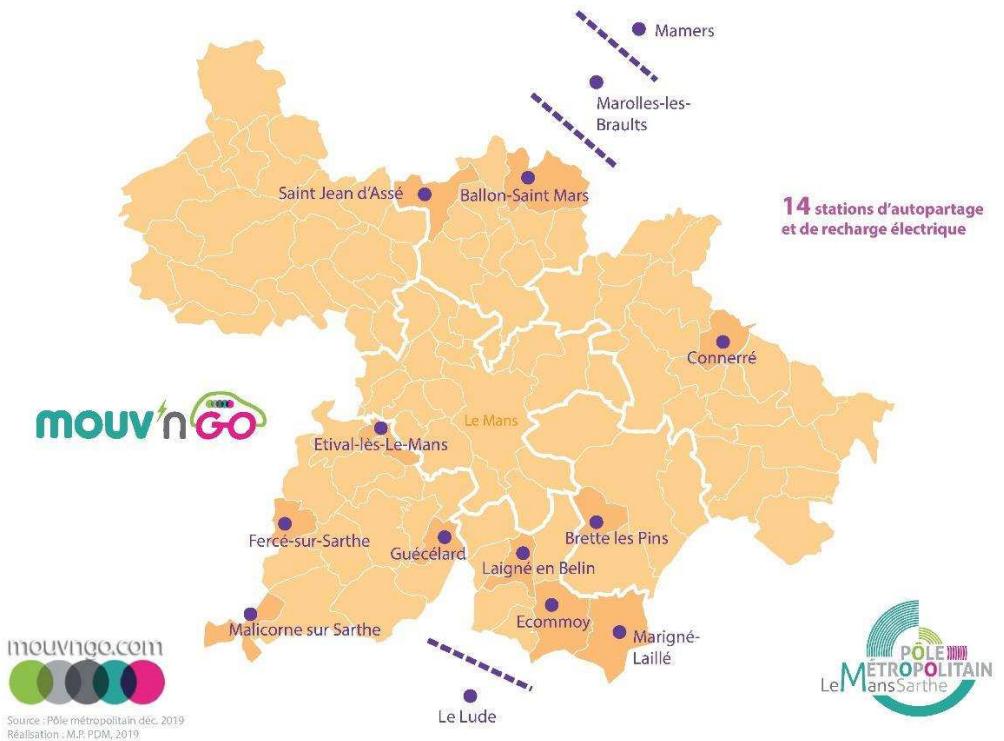
#### Chiffres clés :

	84,4% des actifs automobilistes
	51,4% en possèdent au moins 2 véhicules
	84,1% des trajets domicile-travail se font en voiture
	0,25% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides
	0 points de recharge électrique
	1,4% des actifs cyclistes
	0m d'aménagements cyclables par habitant
	0 parking à vélo

Un service d'autopartage de voitures électriques a été mis en place dans le pôle métropolitain du Mans, desservant 14 communes dans l'aire du Mans. Les véhicules mis à disposition disposent d'une autonomie de 300 km, permettant de réaliser aisément des déplacements sur le département.

Aucune commune de la CC LBN ne dispose de point de recharge, mais les communes de Fercé-sur-Sarthe et de Malicorne-sur-Sarthe, frontalières de Noyen-sur-Sarthe (et donc de la CC LBN) possèdent chacune deux stations communales d'autopartage.

Actuellement des réflexions sont entamées pour implanter une station d'autopartage du réseau Mouv'n Go dans la commune de Loué.



Source : Mou'n Go

### 2.3.4.2. Une offre de transports en commun limitée

Le territoire de la CC LBN ne comprend qu'une seule gare TER à Noyen sur la ligne Le Mans – Nantes, permettant de rejoindre le Mans en 20 minutes et Sablé-sur-Sarthe en 15 minutes ; 23 trajets dans les deux sens sont présents quotidiennement.

Bien que n'étant pas implantée sur le territoire, une partie des habitants de la CC LBN profite de la proximité de la gare de Sablé-sur-Sarthe pour utiliser le réseau ferré.

Le territoire est irrigué par deux lignes de bus du réseau Aléop (Réseau de transport de la région Pays de la Loire) :

- La ligne 207 relie la commune de Saint-Denis-d'Orques au Mans, desservant les communes de Joué en Charnie, Bralon, Mareil-en-Champagne, Loué, Chassillé, Longnes, Amné, Brains-sur-Gée et Coulans-sur-Gée.
- La ligne 208 relie la commune de Sablé-sur-Sarthe au Mans, en desservant les communes de Noyen-sur-Sarthe, Maigné, Vallon-sur-Gée et Crannes-en-Champagne.

AU total, 14 communes sur 29 de la CC sont desservies par le réseau de transport Aléop.

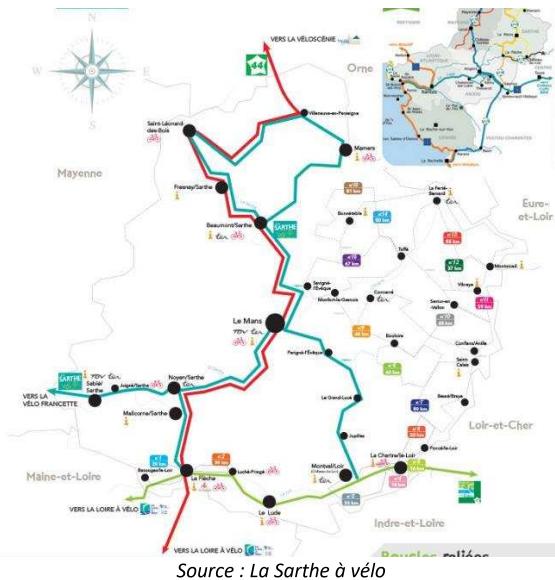
En mai 2020, 141 personnes (1,8% des actifs occupés de 15 ans et plus) utilisant les transports en commun pour aller au travail ont été répertoriés sur le territoire.

La répartition des habitants sur le territoire ne permet pas l'optimisation d'une offre de transports en commun car l'habitat est très épars.

### 2.3.4.3. Des modes de déplacement actifs peu développés

Peu d'aménagements ont été mis en place permettant des déplacements doux dans de bonnes conditions de sécurité.

Concernant les trajets à vélo, une ligne reliant Sablé-sur-Sarthe au Mans en passant par Noyen-sur-Sarthe est balisée ; néanmoins cette ligne est plus dédiée aux activités de cyclotourisme et à la découverte du territoire, que pour effectuer des trajets domicile-travail à vélo.



#### ENJEUX :

La voiture personnelle est le mode de déplacement prédominant sur le territoire, en effet la répartition territoriale de l'habitat ne permet pas le développement d'une offre de transports en commun adaptée aux déplacements domicile-travail. Seule la commune de Noyen-sur-Sarthe est desservie par une offre de transport en commun (bus et TER), ainsi que par une piste cyclable balisée. Afin d'accompagner la venue de nouvelles populations et entreprises, il est nécessaire de mieux ancrer le territoire aux réseaux de transports interurbains, et de compenser le déséquilibre d'offre entre les communes autour de Noyen et celles au Nord de la CC LBN.

Les modes de déplacements actifs, notamment les pistes cyclables, sont encore peu développés mais pourraient constituer une alternative à la voiture individuelle.

#### ORIENTATION STRATEGIQUE :

### DÉFINIR UNE OFFRE DE MOBILITÉ ADAPTÉE A TOUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- Élaboration d'un schéma de mobilité (évitée, propre, partagée, douce)
- Développer un service de transport à la demande, solidaire ou collaborative de proximité
- Favoriser les « mobilités douces » par l'expérimentation
- Développer les mobilités vers les pôles

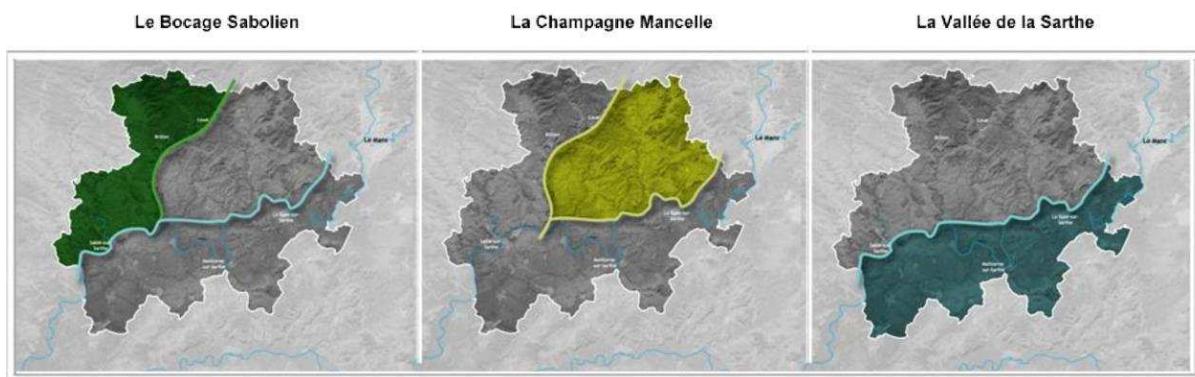
### 3. ÉTAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL

#### 3.1. UN TERRITOIRE RICHE D'UN PATRIMOINE NATUREL

##### 3.1.1. Paysages référencés

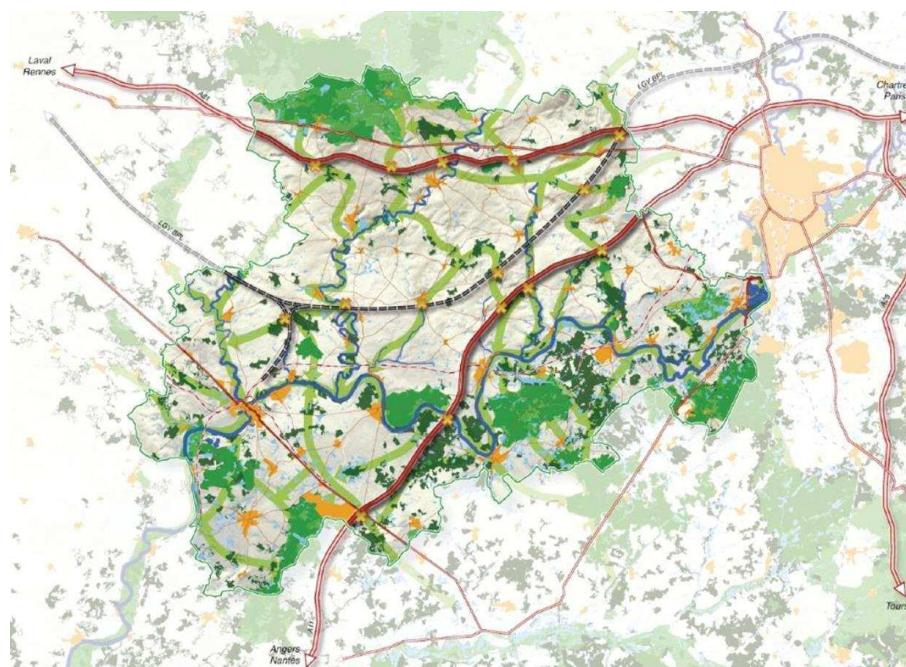
Le territoire de la CC LBN est constitué de deux paysages référents, non spécifiques mais représentatifs du site :

- À l'Ouest de la Vègre le paysage est constitué du Bocage Sabolien, constitué de bocages partiels et de vallonnements « doux »
- À l'Est entre la Vègre et la Sarthe le paysage est constitué de la Champagne Mancelle, constitué de cultures, de bocages et de vallées arborées



Source SCOT Pays Vallée de la Sarthe

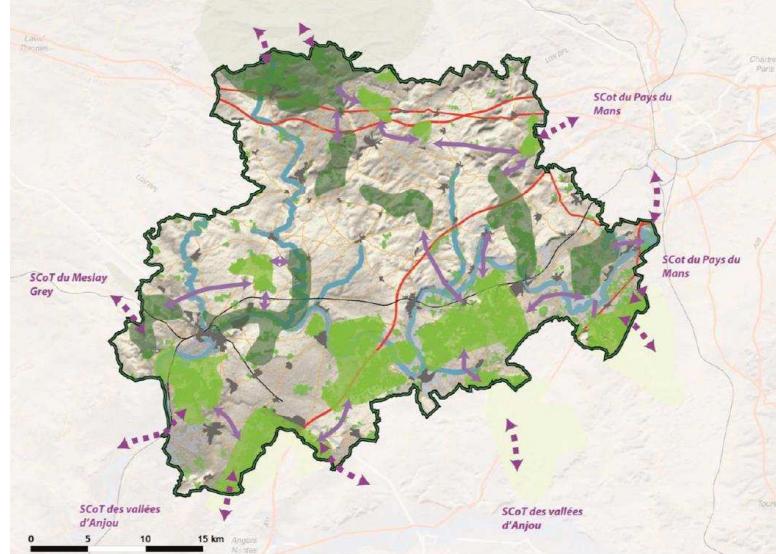
##### 3.1.2. Identification de la trame verte et bleue



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

Le SCOT identifie les principes de connexions écologiques à renforcer et valoriser à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe :

-  Poumons et espaces relais de la trame verte: principaux continus boisés
-  Poumons et espaces relais de la trame verte: principaux continus bocagers et ripisylves
-  Principaux cours d'eau
-  Principaux boisements
-  Principes de connexions écologiques à renforcer/valoriser
-  Principes de connexions écologiques nécessaires pour la cohérence inter-SCoT



### 3.1.3. Identification des aires protégées

Le territoire de la Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen est couvert par des espaces naturels remarquables, protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique, patrimonial et paysager : 3,2% du territoire bénéficie du statut d'aires protégées pour la conservation de la nature en 2021.

La partie nord de la collectivité est bordée par le site Natura 2000 « FR 520 2003, Le bocage à Osmoderma Eremita entre Sillé-le-Guillaume et Grande-Charnie » d'une surface de 13 462 ha. Les communes de Saint-Denis-d'Orques, Chemiré-en-Charnie, Joué-en-Charnie, ainsi qu'Épieu-le-Chevreuil (pour une petite partie) sont concernées par cette zone Natura 2000 sur une partie de leur territoire.

Le site comprend des surfaces agricoles (97,8%), des forêts (1,9%) et autres (0,3%).

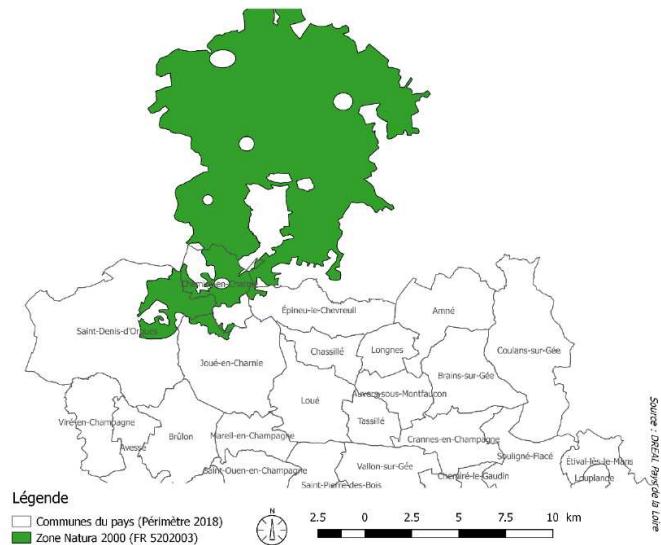
Le site est sous la responsabilité de la DREAL Pays de la Loire. Un DOCOB (Document d'Objectifs) qui engage les partenaires a été approuvé.

L'importante fréquentation de ce site peut entraîner des dégradations de ses pelouses, de ses cavités, de ses coteaux ou de ses habitats. L'abandon du pâturage des pelouses et landes constitue une autre source de vulnérabilité.

Le territoire compte cinquante ZNIEFF de type 1 et cinq ZNIEFF de type 2 qui présentent des habitats variables.

Trois types de bocages sont présents sur le territoire : bocage dense au Nord, bocage en mutation à l'Est et bocage déstructuré à l'Ouest.

Le territoire n'est pas labellisé « terre saine » ni « territoire engagé pour la nature ».



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

## **ENJEUX :**

La Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen abrite une diversité d'espaces naturels reconnus pour leur richesse écologique. Pour autant il est nécessaire de promouvoir une culture partagée autour des enjeux de préservation des richesses naturelles du territoire de la CC, passant par une promotion d'une identité naturelle patrimoniale de la LBN.

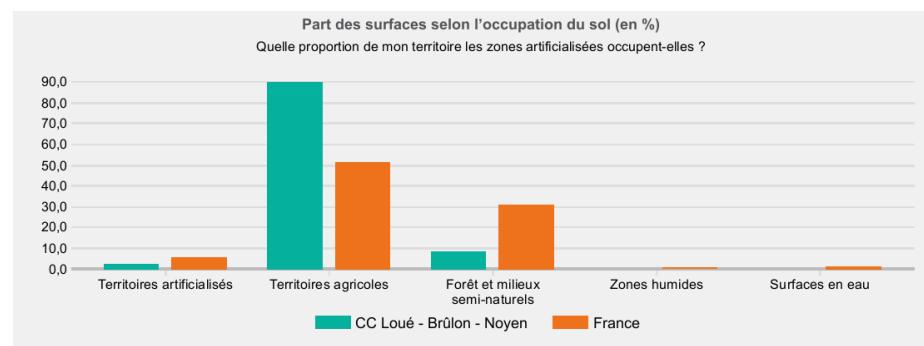
## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **PRESERVER ET RENFORCER LA TRAME VERTE ET BLEUE**

- Valoriser, préserver et gérer durablement les principaux habitats et milieux naturels à fort intérêt écologique avec une attention particulière aux linéaires bocagers, aux étendues d'eau et cours d'eau
- Renforcer et valoriser les connexions écologiques du territoire : consolider la trame verte au sein de la matrice agricole

### 3.1.4. Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale

La consommation d'espaces dans la CC LBN concerne surtout les terres agricoles.



Source : Observatoire des territoires

Entre 2009 et 2018, 163,3 ha ont été artificialisés dans la CC LBN, soit 0,4% de la surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national. Toutefois, la collectivité est en-dessous de la moyenne régionale pour ce qui est de la consommation d'espaces naturels et agricoles : cette dynamique y est plus importante dans les communes de l'Ouest de la Région, notamment autour des villes de Nantes et Angers, ainsi qu'au niveau des communes du littoral.

#### Les chiffres de l'artificialisation des sols sur mon territoire

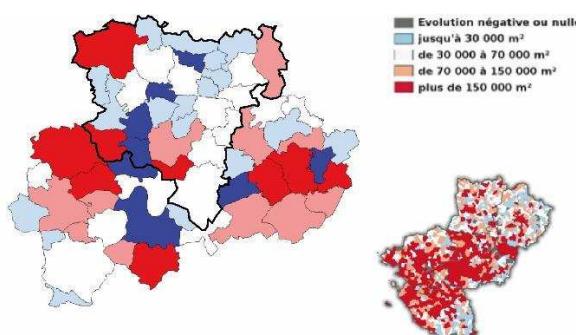
Quelle proportion de mon territoire a été artificialisée ?  
Combien d'hectares cette artificialisation représente-t-elle ?

Indicateurs	CC Loué - Brûlon - Noyen	France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	163,3	255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,4	0,4

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

Les chiffres exposés mesurent l'artificialisation des sols, qui constitue un type de consommation d'espaces, c'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation "naturelle, agricole ou forestière", à une occupation "urbanisée".

Source : Observatoire des territoires



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

Comme l'illustre la carte ci-contre, la consommation d'espace entre 2009 et 2013 est la plus importante sur les communes de Saint-Denis-d'Orques, Poillé-sur-Vègre et Tassé.

Néanmoins à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, c'est dans la CC LBN que l'étalement urbain a été le plus contenu (-590 ha entre 2000 et 2010, soit -1,7%).

Le SCOT du Pays Vallée de la Sarthe, approuvé en 2017, fixe les objectifs de limitation de la consommation de l'espace à horizon 2030 :

Objectifs inscrits dans le DOO et ventilés en 2 types de développement				
Type	surface totale prévue		moyenne annuelle	
	fixe	conditionnel	fixe	conditionnel
Résidentiel	295	-	19,7	-
Economie	121	19	8,1	1,3
Total	416	19	27,7	1,3

Consommation d'espace en ha/an	Consommation d'espace maximum en ha, fixée par le SCOT (15 ans, horizon 2030)	Part de réduction mise en œuvre par le SCOT / référentiel 2003-2013
surfaces en ha référentiel 2003-2013	Surface totale prévue	moyenne annuelle
total	416	27,7
total si ZAE des Halandères	97	3,5
	435	29,0
		3,3

Le choix du SCOT est d'opérer une réduction forte de la consommation de l'espace par rapport aux tendances antérieures.

À l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, le D.O.O. fixe pour objectif à l'échelle du SCOT de réaliser environ 34 % des nouveaux logements (soit au moins 2 500 logements à horizon 2030) dans le tissu urbain existant (c'est-à-dire sans consommer d'espace agricole ou naturel). La détermination de cet objectif s'est appuyé sur :

- Le potentiel de dents creuses,
- La capacité à faire des communes en fonction de leur contexte urbain et environnemental,
- Mais aussi en fonction de leur rôle dans l'armature urbaine du SCOT.

Niveaux de polarités	% à réaliser dans l'enveloppe urbaine	Nombre de logements correspondant
<b>Le Pôle Pays de Sablé Sablé-sur-Sarthe, Solesme, Juigne</b>	40%	502
<b>Pôles structurant</b>	40%	662
Loué	40%	115
Brûlon	40%	82
Noyen-sur-Sarthe	40%	132
La Suze-sur-Sarthe	40%	217
Koeze-sur-Sarthe	40%	116
<b>Pôles relais</b>	30%	284
Parcé-sur-Sarthe	30%	70
Auvers-le-Hamon	30%	49
Saint-Denis-d'Orques	30%	31
Chantenay-Villedieu	30%	30
Coulans-sur-Gée	30%	48
Malicorne-sur-Sarthe	30%	56
<b>Réseau urbain</b>	30%	408
Etival-lès-Le-Mans	30%	70
Spay	30%	100
Foug	30%	52
Louplande	30%	51
Voivres-lès-Le-Mans	30%	43
Guécelard	30%	92
<b>Pôles de la vie quotidienne</b>	30%	654
<b>Total Pays de la Vallée de la Sarthe</b>	<b>34%</b>	<b>2510</b>

## ENJEUX

On observe une part importante d'artificialisation d'espaces agricoles. Les directives nationales préconisent de limiter l'artificialisation d'espaces naturels et agricoles, de plus l'agriculture est le poumon économique du territoire, c'est pourquoi il convient de préserver les terres agricoles. Cela peut notamment passer par la densification de l'habitat d'autant plus que le bâti est déjà épars sur le territoire. De plus une urbanisation trop diffuse fragilise les écosystèmes et augmente les difficultés d'exploitation ainsi que les conflits d'usage potentiels.

## ORIENTATION STRATEGIQUE :

### LIMITER L'ARTIFICIALISATION D'ESPACES AGRICOLES

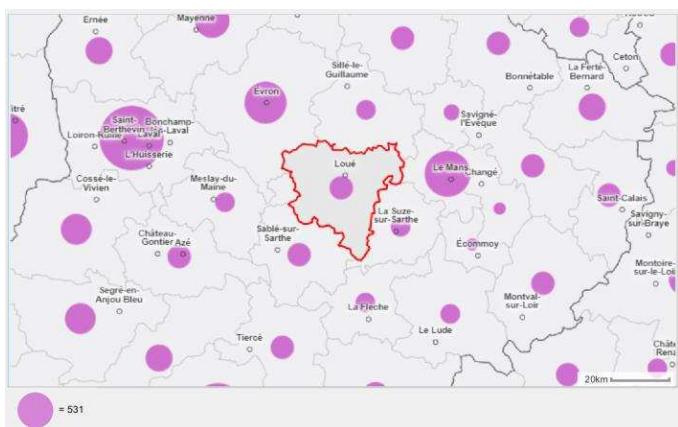
- Élaboration d'un PLUi permettant la mise en place d'outils d'aménagement foncier pour les maires
- Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels en privilégiant la densification
- Développer une urbanisation respectueuse de l'identité paysagère et patrimoniale

## 3.2. UNE APPROCHE GLOBALE ET STRATEGIQUE GRACE AU PCAET

### 3.2.1. Les émissions de GES sur le territoire

Les trois collectivités du Pays Vallée de la Sarthe émettent en moyenne 800 KTeqCO2/an (données 2016). Après une période de stagnation, une baisse des émissions est constatée depuis 2014 (-3% par an)

Les émissions de GES de la CC LBN sont relativement proches par rapport à celles des collectivités voisines.



#### Chiffres clés :

émissions de GES par habitant : 16,7 TeqCO2/hab (CC LBN)

consommation énergétique par habitant : 35,4 MWh/hab

24,4 GWh d'électricité renouvelable produite en 2016

2047 passoires thermiques dans le parc de logement (28,6% du parc) en 2008, 52 dans le parc social (14,4%) en 2020.

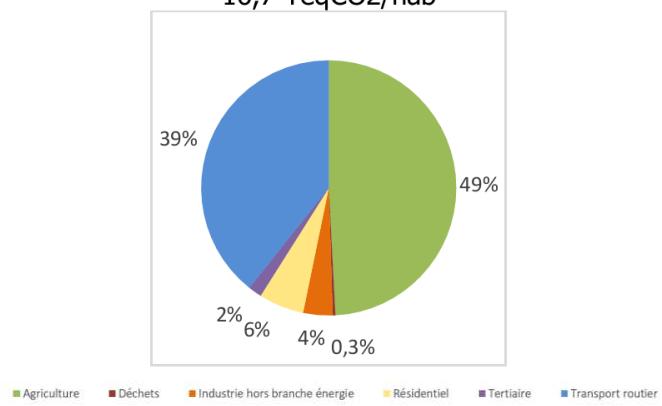
0 copropriétés fragiles (0%) en 2017

1246 résidences principales chauffées au fioul (16,4% du parc) en 2017

2 réseaux de chaleur en 2018

21 artisans et entreprises certifiés RGE en 2021

CdCloué-Brûlon-Noyen  
16,7 TeqCO2/hab



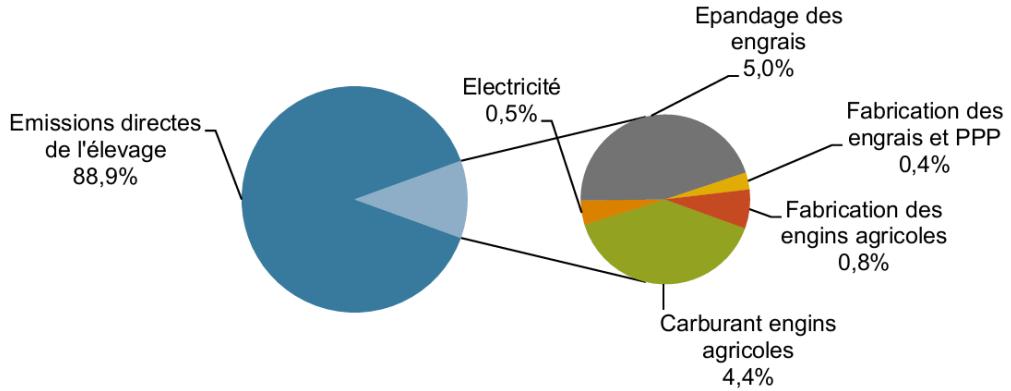
Les secteurs d'activités qui produisent le plus d'émissions de GES dans la CC LBN sont l'agriculture (49%), les transports routiers (39%) suivis du résidentiel (13%).

La CC LBN émet 16,7 TeqCO2/hab, contre 9,2 TeqCO2/hab pour la CC Sablé-sur-Sarthe et 6,8 TeqCO2/hab pour la CC Val de Sarthe.

Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

La répartition géographique des activités explique ces écarts entre les 3 EPCI. La CC LBN est un territoire à forte dominante agricole accueillant à lui seul 50% de la SAU du Pays et 48% des emplois agricoles.

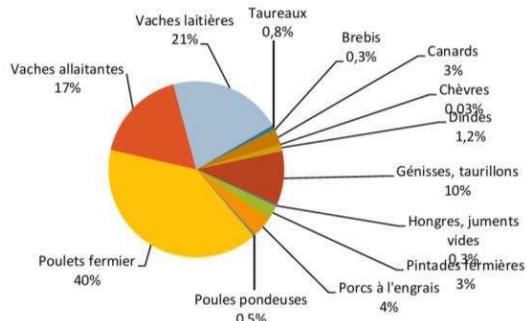
À échelle régionale, les émissions de la CC LBN correspondent au double de ce qu'émet la moyenne des habitants des Pays de la Loire.



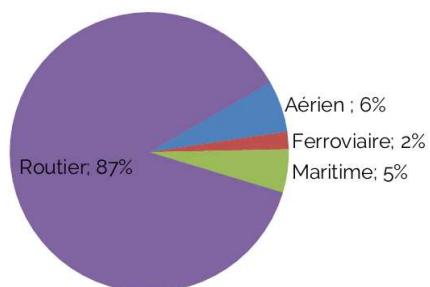
Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

L'agriculture est le principal secteur émetteur de GES pour la CC LBN, ainsi qu'en Vallée de la Sarthe. Cela s'explique par l'importance de surfaces agricoles utiles sur le territoire. On observe que 88,9% des émissions de GES liées à l'agriculture en Vallée de la Sarthe sont causées par l'élevage.

Si nous faisons un focus sur l'élevage, 40% des émissions sont dues à l'élevage des poulets fermiers (le Pays est inscrit dans l'aire IGP des volailles de Loué). Les élevages de volailles sont présents sur quasiment toutes les communes du Pays, permettant une production annuelle de près de 9 millions de poulets de chair.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

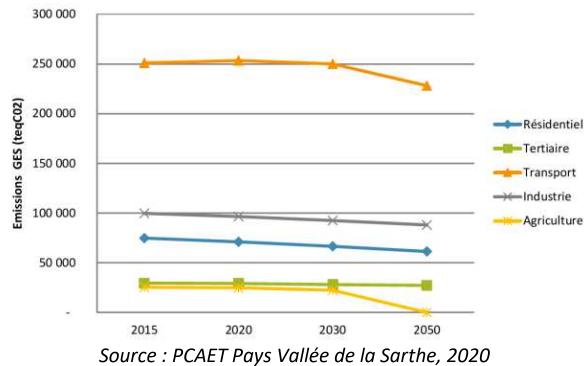


Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

Les transports, et plus particulièrement les transports routiers sont également émetteurs de GES. Les véhicules particuliers, mode de transport dominant sur le territoire, sont les principaux émetteurs.

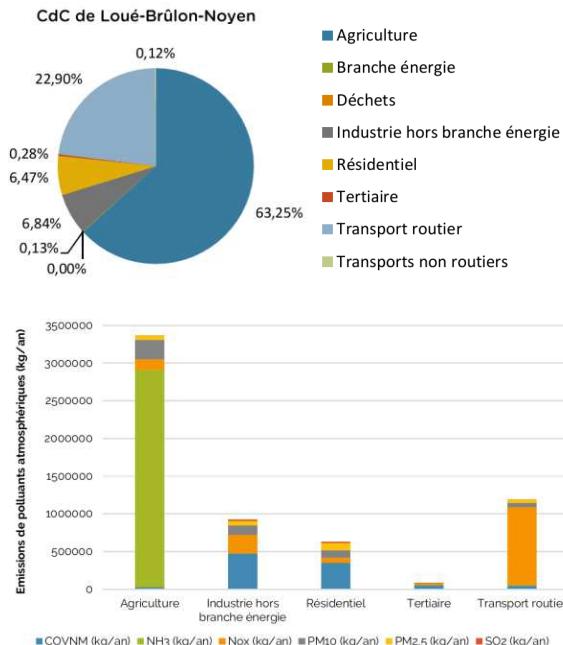
Les déplacements correspondent à 54% des émissions GES routières, le fret 46% des émissions GES.

Le PCAET fixe l'objectif de réduire les émissions de GES de 15,2% entre 2016 et 2030 en Vallée de la Sarthe. Les potentiels de réduction des émissions de GES sont particulièrement importants dans les secteurs de l'agriculture et le transport.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

### 3.2.2. Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

#### 3.2.2.1. Les consommations énergétiques sur le territoire

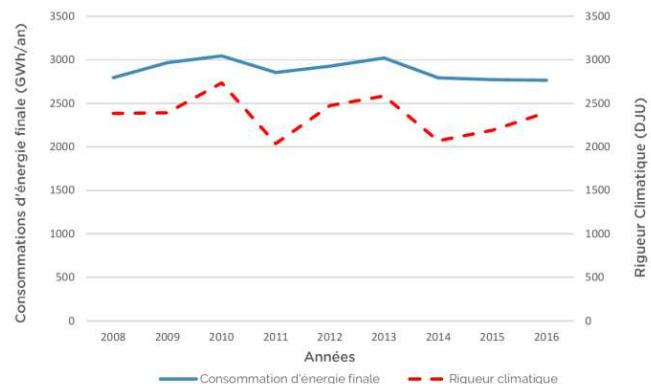
En 2016 un total de 2 765 GWh d'énergie finale a été consommé sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe, soit 35,4 MWh par habitant.

La consommation énergétique a légèrement diminué entre 2013 et 2016 sur le territoire.

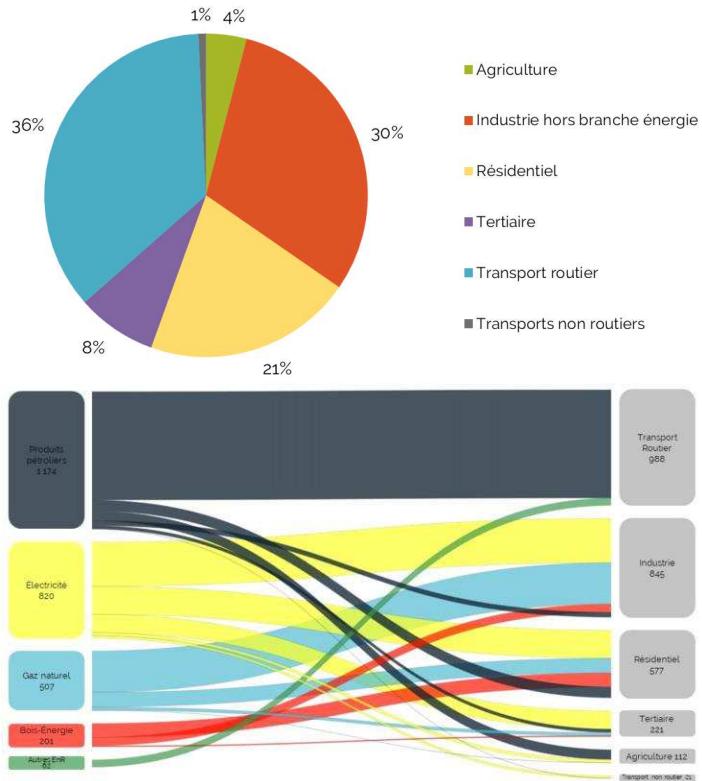
L'indice de rigueur climatique permet de mettre en évidence le lien entre la température et la consommation d'énergie. En effet un DJU annuel élevé signifie que la température extérieure a été globalement plus froide, entraînant des besoins de chauffage plus importants. Inversement les années plus douces (2011 et 2014) permettent de réduire la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments.

En 2016 près de 6 200 tonnes de polluants atmosphériques ont été émis sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe, dont 63,25% provient du secteur de l'agriculture.

L'ammoniac (NH3) représente près de 3 000 tonnes de polluants émis, notamment suite aux épandages et à la fabrication des engrains ammoniaqués.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020



Le PCAET fixe l'objectif de diminuer les besoins énergétiques de 14% selon le scénario tendanciel, et de 57% pour le scénario négaWatt.

#### Scénario tendanciel :

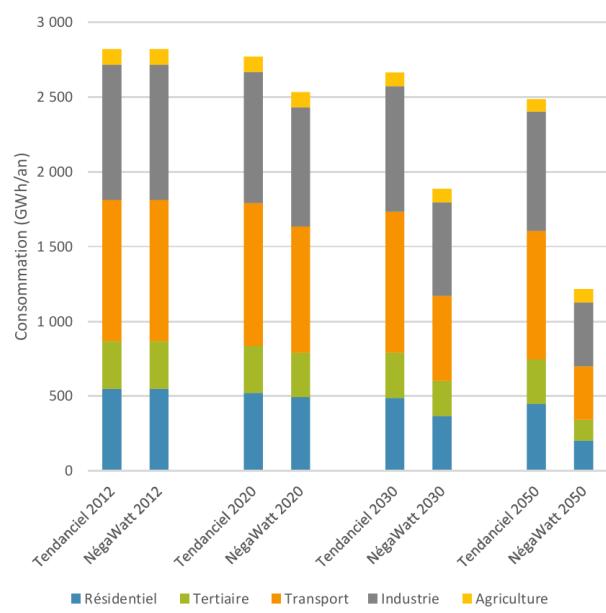
Consommations finales par secteur (MWh)	2012	2020	2030	2050
Résidentiel	549	521 (-1%)	488 (-5%)	450 (-8%)
Tertiaire	319	315 (-1%)	302 (-5%)	294 (-8%)
Transport	944	953 (+1%)	940 (0%)	858 (-9%)
Industrie	904	875 (-3%)	838 (-7%)	798 (-12%)
Agriculture	104	102 (-2%)	93 (-11%)	82 (-21%)
<b>TOTAL</b>	<b>2 820</b>	<b>2 768</b>	<b>2 664</b>	<b>2 484</b>

#### Scénario négaWatt :

Consommations finales par secteur (MWh)	2012	2020	2030	2050
Résidentiel	549	494 (-7%)	367 (-26%)	203 (-56%)
Tertiaire	319	296 (-7%)	235 (-26%)	139 (-56%)
Transport	944	844 (-11%)	567 (-40%)	356 (-62%)
Industrie	904	796 (-12%)	626 (-31%)	427 (-53%)
Agriculture	104	100 (-3%)	89 (-14%)	89 (-14%)
<b>TOTAL</b>	<b>2 820</b>	<b>2 532</b>	<b>1 886</b>	<b>1 216</b>

Le principal poste de consommation d'énergie en Vallée de la Sarthe est le transport routier (près de 36% de la consommation d'énergie totale) suivi de l'industrie hors énergie (30%) et du résidentiel (21%).

Le fait que la consommation énergétique du secteur résidentiel soit aussi importante en Vallée de la Sarthe (21%) s'explique par l'ancienneté du parc et le fait qu'il soit composé essentiellement de résidences individuelles. Le principal poste de dépense énergétique pour les résidences est le chauffage.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

### 3.2.3. La production d'énergies renouvelables

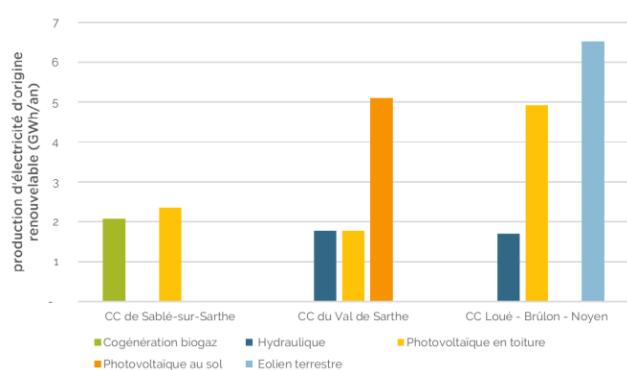
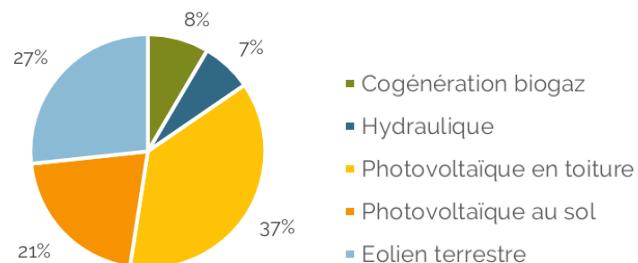
Entre 2008 et 2016, la production d'électricité d'origine renouvelable sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe a été multiplié par 4, pour atteindre 24,4 GWh (3% de l'électricité consommée en 2016).

Les principales productions d'énergies renouvelables sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe sont le photovoltaïque en toiture (37%), l'éolien terrestre (27%) et le photovoltaïque au sol (21%). Pour autant ces productions dépendent essentiellement des aléas climatiques (ensoleillement et vents).

L'importance du photovoltaïque en toiture peut être corrélé à l'importance de maisons individuelles sur le territoire.

À l'échelle de la CC LBN, c'est l'éolien qui représente la part la plus importante de production d'énergie d'origine renouvelable en 2016, suivi du photovoltaïque et de l'hydraulique.

Malgré la forte présence d'activités agricoles sur le territoire de la CC, et notamment l'élevage de poulet, nous remarquons que la cogénération de biogaz y est absente.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

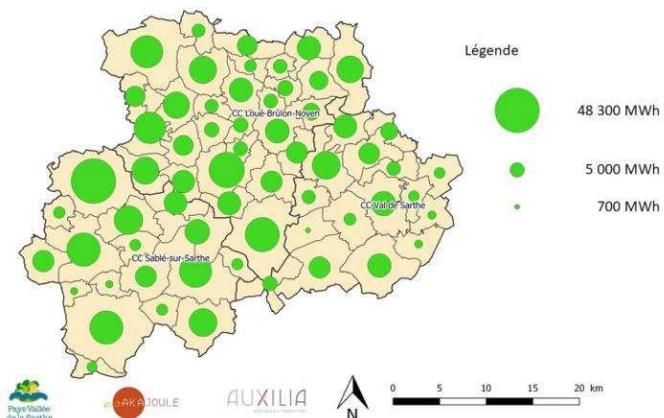
Le territoire de la CC LBN ne possède pas encore d'unité de méthanisation. La seule présente dans le Pays Vallée de la Sarthe est implantée dans la commune de Sablé-sur-Sarthe.

Actuellement un projet de méthanisation privé est en cours sur le territoire, porté par un groupement d'agriculteurs. Le développement de ce projet est freiné par la recherche d'un équilibre économique.

Sur l'ensemble du Pays, il est identifié un potentiel de production de chaleur à partir de biogaz de 437 770 MWh/an.

Les biodéchets peuvent être issus :

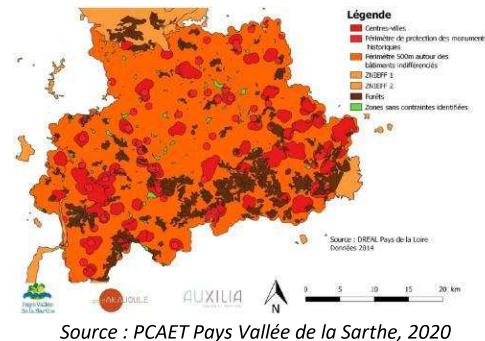
- Des animaux d'élevage
- Des cultures
- De la restauration collective des établissements scolaires et de santé
- Des déchets verts
- Des stations d'épuration des eaux usées
- Des fractions fermentescibles des ordures ménagères



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

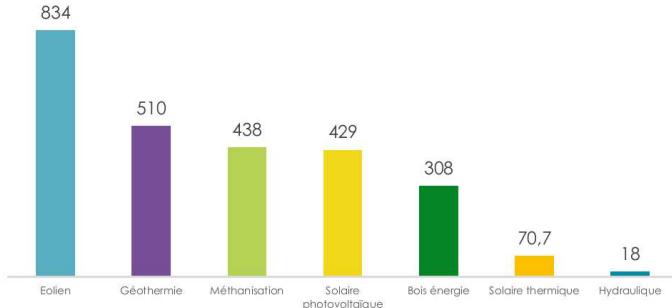
À l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, le potentiel de production d'électricité issue de l'éolien est estimé à 834 GWh/an (139 mâts de 3 MW). Pour autant, l'installation d'éolien n'est pas à privilégier de par les contraintes présentes sur le territoire :

- Une zone d'exclusion de 500 mètres autour des habitations
- Une zone d'exclusion de 500 mètres autour d'un monument classé
- La présence de ZNIEFF de type 1 et 2
- La présence de forêts



Le PCAET affiche l'objectif d'un potentiel total de production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire du Pays Vallée de la Sarthe s'élevant à 2 607 GWh, permettant de couvrir 94% de la consommation énergétique du territoire en 2016 (2 765 GWh).

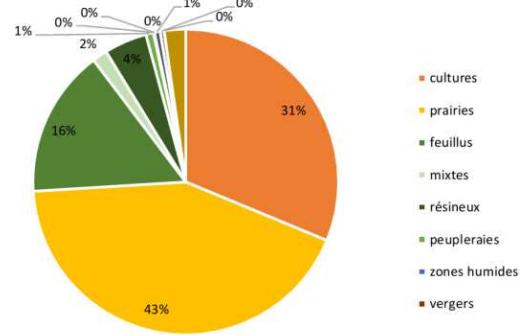
Ainsi le territoire pourrait être autonome en énergie.



### 3.2.4. Capacités de stockage et de séquestration du carbone

Les stocks de carbone sur le territoire de la Communauté de Commune de Loué-Brûlon-Noyen sont estimés à 12 954 kTCO<sub>2</sub>eq, principalement au niveau des prairies (43%), des cultures (31%) et des feuillues (16%).

Il est à noter que l'élevage joue un rôle important dans le maintien des espaces de prairies : ainsi l'élevage bovin, bien qu'identifié comme une activité très émettrice de GES, est essentiel au territoire pour le maintien de ces espaces, dans la mesure où ces animaux sont nourris principalement à l'herbe.



Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

## **ENJEUX**

En tant qu'intercommunalité rurale, la Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen émet plus de GES par rapport à ses voisins, notamment dans le domaine de l'agriculture. Le PCAET fixe cependant un objectif de réduction des émissions de GES de l'ordre de 15,2% et de 16% des consommations en énergies fossiles entre 2016 et 2030, et identifie des potentiels de réduction notamment dans l'agriculture et le transport (notamment routier). La consommation d'énergie du territoire est en baisse, agir sur la consommation énergétique du bâtiment conforterait cette dynamique, en effet c'est le secteur du bâtiment qui consomme le plus, en raison de la vétusté du bâti et des systèmes de chauffage. Le territoire produit des énergies renouvelables, essentiellement par les filières de l'éolien et du photovoltaïque en toiture. Toutefois le territoire doit intensifier sa production dans le but d'atteindre l'objectif de couvrir la quasi intégralité de sa consommation énergétique par des énergies renouvelables en 2050 fixé par le PCAET.

Le principal enjeu est comment la CC LBN s'approprie les enjeux et objectifs énoncés à l'échelle du Pays, et comment ceux-ci sont déclinables sur son territoire.

## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES VERS UN TERRITOIRE PLUS AUTONOME ET PLUS ÉCONOME**

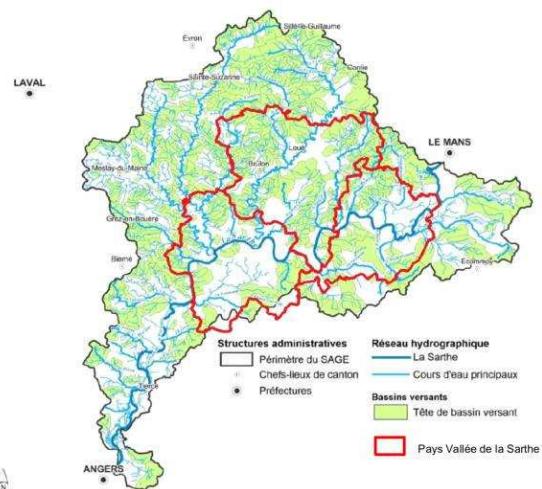
- Limiter les émissions de GES, pollutions atmosphériques et consommations énergétiques liées à l'agriculture et au transport (notamment routier)
- Encourager les rénovations énergétiques dans l'habitat privé
- Maintenir les éléments de captage du carbone
- Affirmer la volonté de développer les énergies renouvelables,
  - Développer la production de biogaz via l'implantation d'unités de méthanisation
  - Favoriser la production photovoltaïque sur les bâtiments publics et l'habitat privé

### 3.3. EAU ET ASSAINISSEMENT

#### 3.3.1. Caractéristiques du territoire

L'eau sillonne tout le territoire, la carte ci-contre illustre les principaux cours d'eau à l'échelle du SAGE Sarthe Aval

Le territoire comprend également des zones humides. Le territoire du SCOT de la Vallée de la Sarthe ne dispose pas d'un inventaire précis des zones à dominante humide.

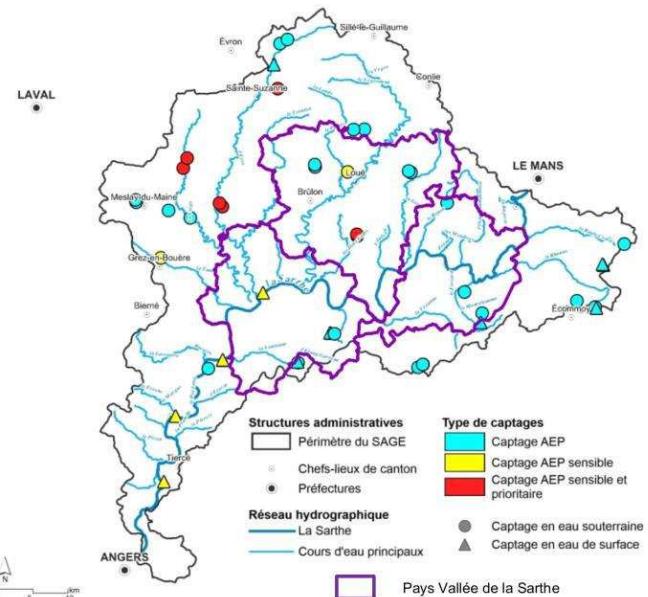


Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

Les équipements pour la gestion de l'eau sur le territoire :

##### Chiffres clés :

- 26 stations d'épuration
- 1 captage prioritaire



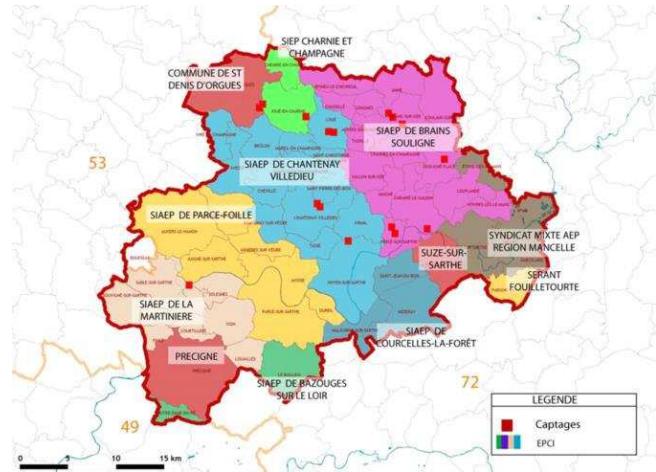
Source : PCAET Pays Vallée de la Sarthe, 2020

D'après le projet de SAGE et sur le territoire du SAGE Sarthe Aval, les prélèvements d'eau représentent un volume estimé entre 30 et 40 millions de m<sup>3</sup>/an. Les prélèvements pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP)= représentent entre 35 et 45%, pour l'irrigation agricole entre 25 et 40%, pour l'abreuvement des animaux 5% et pour l'industrie entre 20 et 25%.

La majorité du territoire présente un assainissement mixte : les réseaux desservent les zones urbaines tandis que les secteurs plus ruraux ont recours à des dispositifs d'assainissement individuel. La plupart des communes disposent d'une station d'épuration sur leur territoire. Elles sont généralement de faible capacité, sauf pour les villes importantes, et fonctionnent en majorité par lagunage.

Sur le territoire, la gestion de l'eau est assurée par des SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable), dont les contours ne coïncident pas avec les communautés de communes, ce qui peut en compliquer la gestion à niveau intercommunal.

Ainsi la CC LBN se retrouve à cheval sur les SIAEP de Parce-Foille, de Chantenay-Villedieu, de Brains-Souigné, de Charnie et Champagne, et celui de la commune de Saint-Denis-d'Orgues.



## ENJEUX

Actuellement la gestion des eaux n'est pas assurée par la CC mais par des prestataires privés et des syndicats intercommunaux pour la gestion de l'eau potable. Néanmoins l'un des enjeux est comment la CC s'approprie les travaux et réflexions mis en œuvre par les syndicats, et comment ces derniers peuvent s'intégrer dans la démarche CRTE.

## ORIENTATION STRATEGIQUE :

### ENCOURAGER UNE GESTION PLUS ÉCONOME DE L'EAU ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

- Promouvoir la qualité et une utilisation raisonnée de la ressource en eau dans tous ses usages
- Encourager une gestion raisonnée de la ressource en lien avec les aménagements urbains
- Maintenir les éléments naturels et végétaux jouant un rôle hydraulique

## 3.4. TRAITEMENT DES DECHETS

La collectivité est compétente en matière de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ainsi qu'en matière d'organisation du tri sélectif.

La CC LBN a mis en place un REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères à caractère Incitatif) lors de la mandature 2014-2020.

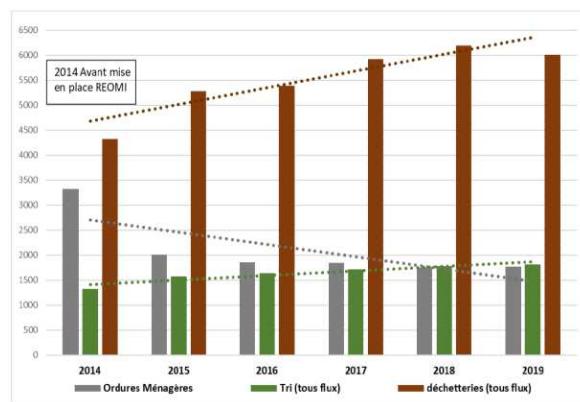
La CC LBN est équipée de 6 déchèteries : Brains-sur-Gée, Brûlon, Chantenay-Villedieu, Loué, Noyen-sur-Sarthe, Saint-Denis-d'Orques. La collecte des ordures ménagères est organisée en porte à porte ou aux bornes d'apport volontaire, la collecte a lieu toutes les 2 semaines mais une redevance incitative permet de surfacturer les levées supplémentaires au forfait de base de 15 levées par an.

### 3.4.1. La production de déchets par les ménages

Année 2019	Tonnage global	Total (kg/hab/an)	
		population totale* (19 004)	population municipale* (18 565)
Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	9 582	504	516
Ordure Ménagères	1 765	93	95
Verre	792	42	43
Emballages Ménagers	666	35	36
Journaux, Revues, magazines	351	18	19
Encombrants	2 291	121	123
Cartons	110	6	6
Métaux, Ferraille	292	15	16
Déchets verts	2 175	114	117
Gravats (tonnage en partie estimé)	800	42	43
Déchets d'Equipements Electriques et	222	12	12
Déchets dangereux	72	4	4
Vêtements	38	2	2
Autres déchets (ampoules, piles, huiles minérale,...)	8	0.4	0.4

\*Source Insee 2017

Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets 2019



### 3.4.2. Les équipements de tri

En 2019 dans chaque commune sont installés des points d'apport volontaires en accès libre pour le tri, pour un total de :

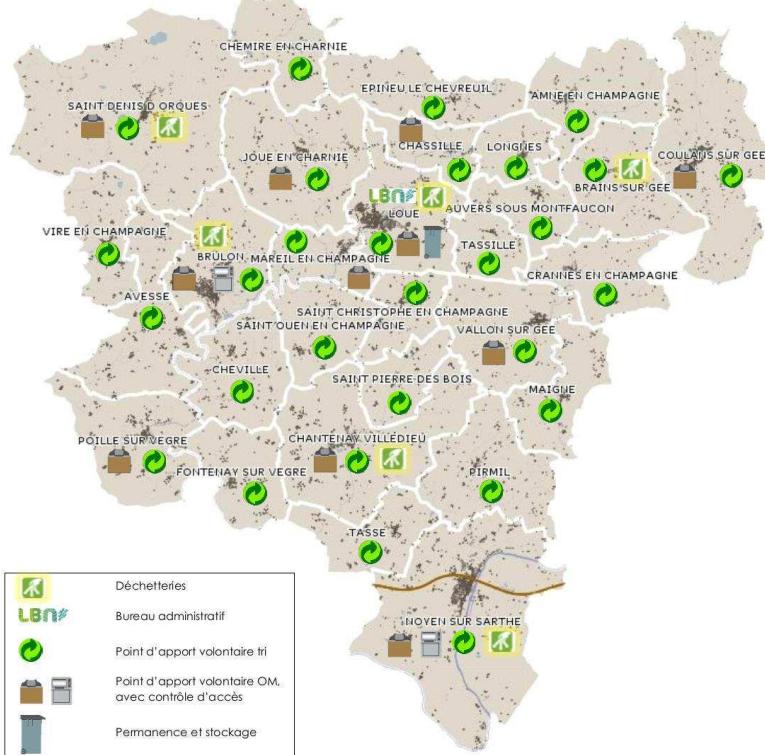
- 106 colonnes destinées aux déchets d'emballages ménagers (EM)
- 73 colonnes destinées au verre (V)
- 51 colonnes destinées aux journaux, revues et magazines (JRM)

Cela représente 6 colonnes de plus qu'en 2018.

Malgré la mise en place d'équipements de tri des déchets, en moyenne un tiers de ceux-ci ne sont pas triés.

Matériau	2016 CLASSIQUE	2017	2018	2019
Aacier	10,89%	9,42%	5,75%	8,22%
Aluminium	0,83%	1,00%	0,64%	0,83%
ELA	6,01%	4,66%	3,41%	3,50%
EMR	20,93%	19,36%	14,42%	18,43%
Films PE			1,42%	1,71%
Films Plastiques	0,91%	2,25%		
GDM	0,54%	1,14%	1,75%	0,63%
JRM	0,28%		24,22%	13,58%
PEHD	5,24%			
PEHD-PP-PS				
Exten2016	5,15%	12,17%	6,82%	9,04%
PET Clair Q4	8,33%			
PET Foncé Q5	1,97%			
PET C Q7 Extension	3,57%	10,94%	7,38%	8,71%
PET F QB Extension	0,85%	2,96%	2,50%	2,34%
Refus	34,49%	36,11%	31,68%	33,00%

Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets 2019



Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets 2019

### 3.4.3. Projet de modernisation du réseau

Lors du Conseil Communautaire du 24 mars 2021 (Délibération n°24-03-2021-05), il a été proposé un découpage de la CC en 4 pérимètres :

- Bassin n°1 : 3 972 habitants
- Bassin n°2 : 4 705 habitants
- Bassin n°3 : 4 454 habitants
- Bassin n°4 : 5 196 habitants

Les six déchetteries du territoire seront conservées.



Source : Commission environnement du 4 juin 2021

Projet de modernisation du réseau de déchetteries en plusieurs étapes :

- Étape 1 (2021) : Aménagement des futurs sites de Noyen et Brûlon en déchetteries dites « à plat » ;
- Étape 2 (2022) : Aménagement des sites de Loué et Brains-sur-Gée + Mise en conformité des sites de Saint-Denis-d'Orques et de Chantenay-Villedieu

### 3.4.4. Ressourceries et équipements liés à une démarche d'économie circulaire présents sur le territoire

Une ressourcerie spécialisée dans les matériaux de construction anciens, Les Matériaux d'Antan, est implantée dans la commune de Brains-sur-Gée. Elle propose à la vente des revêtements de sols en terre cuite, de cheminées et d'antiquités architecturales provenant des départements de la Sarthe et la Mayenne, ainsi que le démontage de matériaux anciens.

## **ENJEUX**

Actuellement le service de gestion des déchets est assuré par un prestataire, dont le marché doit se terminer le 31 décembre 2021. Afin de réaliser des économies la CC souhaite en assurer la gestion en régie.

Bien qu'ayant déjà mis en place une politique de réduction des déchets sur le territoire, un taux de refus des déchets triés étant constaté, il est nécessaire de poursuivre cette démarche et d'harmoniser les démarches de valorisation à échelle de la CC.

## **ORIENTATION STRATEGIQUE :**

### **RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET AMÉLIORER LEUR VALORISATION**

- Améliorer le système de collecte et de traitement des déchets ménagers garantissant une qualité de service aux habitants et en maintenant l'équilibre financier
- Limiter la production de déchets et renforcer les processus de valorisation
  - Mener des actions accrues de communication, de sensibilisation et d'implication auprès des populations
- Favoriser le développement des démarches d'économie circulaire

## 4. SYNTHESE DES ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

ATOUTS	FAIBLESSES
<b>Atouts patrimoniaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La marque « Loué »</li><li>• Des paysages variés et de qualité</li><li>• Une diversité d'espaces naturels avec des aires protégées</li></ul>	<b>Faiblesses enjeux patrimoniaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une politique de programmation touristique à développer</li></ul>
<b>Atouts économiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La proximité d'un pôle urbain important</li><li>• Un tissu économique diversifié</li><li>• Des secteurs dynamiques sur le territoire : l'agriculture, le tertiaire et l'industrie</li><li>• Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale</li><li>• Un territoire bien desservi par des infrastructures routières</li><li>• Une offre d'hébergements touristiques diversifiée et bien pourvue</li><li>• Un territoire qui attire une population touristique de type « CSP + » avec du pouvoir d'achat</li></ul>	<b>Faiblesses enjeux économiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un manque de structure d'accompagnement économique du territoire pour l'installation d'entreprises</li></ul>
<b>Atouts humains :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une population croissante, jeune et familiale</li></ul>	<b>Faiblesses du cadre de vie :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des centres-bourgs moins attractifs</li><li>• Une faible diversité du parc de logement et un taux de vacance en hausse</li><li>• Une mobilité dépendant fortement de l'automobile</li><li>• Une offre en commerces de proximité à renforcer</li></ul>
<b>Atouts socioculturels :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs équipements sportifs présents sur le territoire</li></ul>	<b>Faiblesse enjeux socioculturels :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement petite enfance peu suffisant</li><li>• Une démographie médicale inquiétante</li><li>• Un maillage d'équipements communautaires culturels et sportifs à renforcer</li><li>• Un manque d'harmonisation dans la gestion des équipements sportifs et culturels</li></ul>
<b>Atouts environnementaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une consommation énergétique en baisse</li><li>• Une diminution de la production d'ordures ménagères et une augmentation du tri des déchets</li></ul>	<b>Faiblesses enjeux environnementaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des périmètres de gestion des eaux en inadéquation avec les périmètres des EPCI</li><li>• Système de traitement des déchets et son financement qui nécessite une refonte du service</li><li>• Une part importante de logements anciens nécessitant une rénovation thermique</li></ul>

## OPPORTUNITES

### Opportunités enjeux patrimoniaux :

- Un potentiel touristique avec la tendance du tourisme vert et du tourisme de proximité
- Valoriser les filières locales de produits alimentaires issus des exploitations du territoire

### Opportunités enjeux économiques :

- Une capacité foncière pouvant accueillir l'implantation de nouvelles entreprises
- S'appuyer sur la mise en place du PAAT comme levier de développement agroalimentaire, tout en y intégrant les enjeux environnementaux

### Opportunités cadre de vie :

- Repenser une offre de mobilité à la fois fonctionnelle et respectueuse de l'environnement

### Opportunités enjeux socioculturels :

- Des espaces pluridisciplinaires de santé présents sur le territoire, mais pouvant augmenter en capacité

### Opportunités enjeux environnementaux :

- Accompagner la transition environnementale du secteur agricole en s'appuyant sur les objectifs du PCAET
- De forts potentiels de production d'ENR (notamment de biogaz)
- Des capacités de stockage de carbone conséquentes dans les espaces cultivés et naturelles

## MENACES

### Menaces enjeux patrimoniaux :

- Une réduction progressive des surfaces agricoles

### Menaces enjeux économiques :

- Un manque de main d'œuvre disponible, ne devant pas mettre en péril les entreprises du secteur
- Vieillissement des exploitants agricoles avec un risque quant à la transmission des exploitations
- Une attractivité touristique reposant en grande partie sur ses capacités d'hébergement et sa position centrale par rapport aux pôles touristiques de la région.

### Menaces enjeux humains et cadre de vie :

- Une natalité en baisse
- Risque de résidentialisation

### Menaces enjeux socioculturels :

- Une insuffisance d'accès à certains services rendant le territoire moins attractif pour les nouveaux ménages

### Menaces enjeux environnementaux :

- Un territoire émetteur de GES, notamment dans le secteur agricole et dans le trafic de poids lourds
- Une augmentation des surfaces artificialisées

# **Contrat de Relance et de Transition Ecologique**

**ANNEXE 1-2**



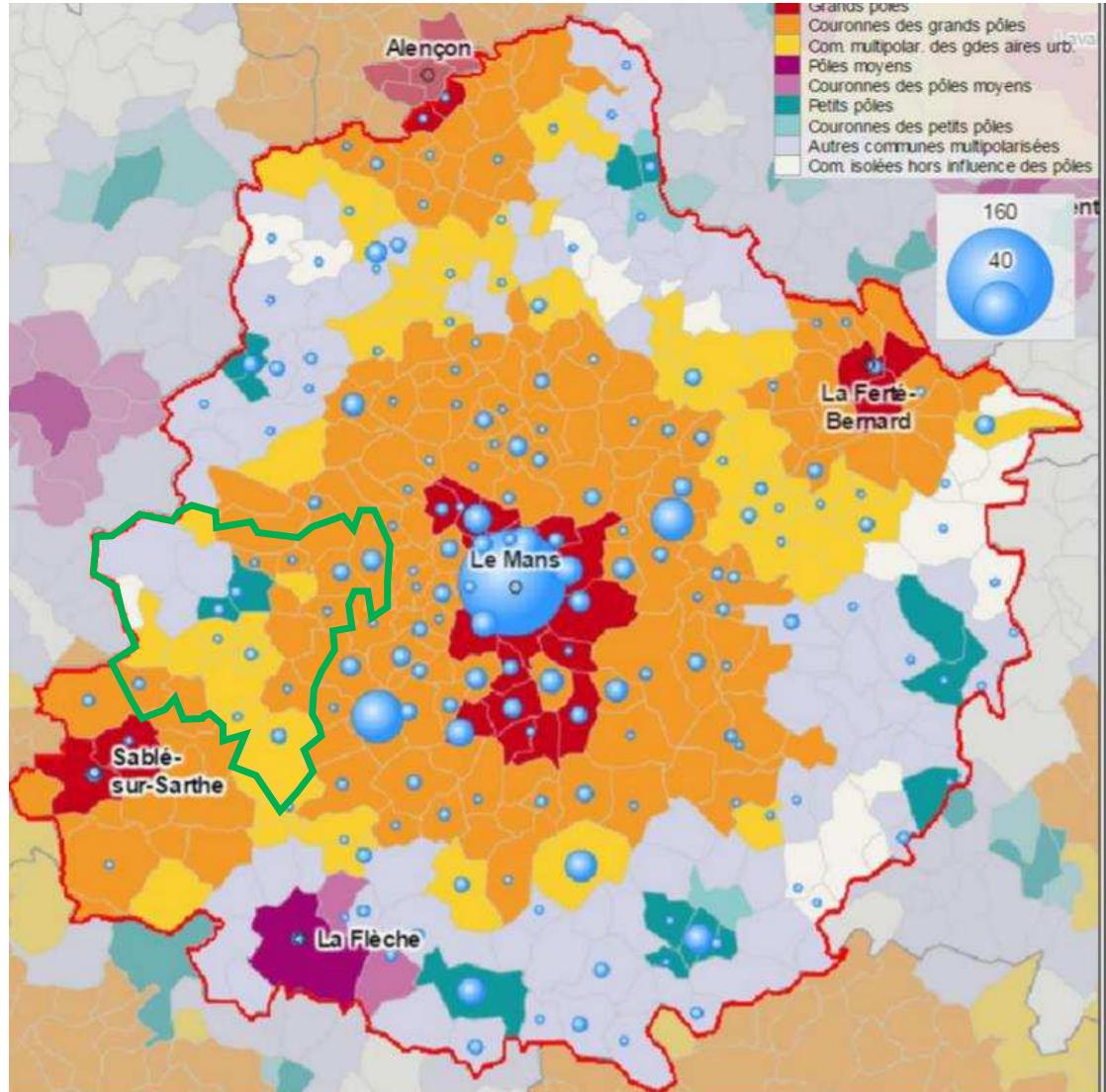
## CRTE : outil de contractualisation 2021\_2026

- Délibération de la CC le 30 juin 2021
- Convention signée pour 6 ans avec la Préfecture le
- Le CRTE sera accompagné d'un protocole financier annuel
- Contrat intégrateur conclu à l'échelle de la Communauté de communes qui doit permettre de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'Etat et autres partenaires
- 4 grandes transitions : écologique/démographiqueéconomique/numérique



## Un territoire rural sous l'influence du pôle métropolitain du Mans et de Sablé

- Communauté de Communes créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- 29 communes
- 18 323 habitants
- 464 km<sup>2</sup>
- Densité de 39 hab/km<sup>2</sup>
- 1 accès autoroutier et 1 accès ferroviaire



La Démarche  
de Projet de Territoire

4 « principes »

*Renforcer l'ATTRACTIVITÉ*

*Promouvoir la PROXIMITÉ*

*ANIMER le territoire,  
impliquer les acteurs*

*Reconsidérer l'ARTICULATION  
LBN /communes*

7 « politiques prioritaires »

LA FORMALISATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LBN  
ET LES COMMUNES

L'ANIMATION D'UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET  
COMPLÉMENTAIRE

UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE DIVERSIFIÉE ET QUALITATIVE

L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES :  
LA « CAMPAGNE VIVABLE »

UNE OFFRE DE MOBILITÉ ADAPTÉE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES  
PÉRIPHÉRIQUES

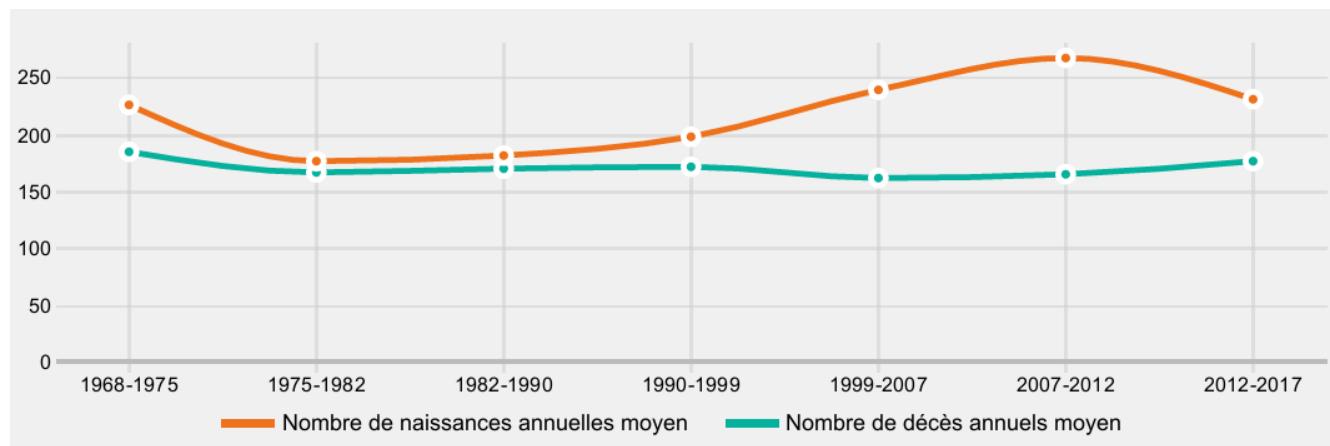
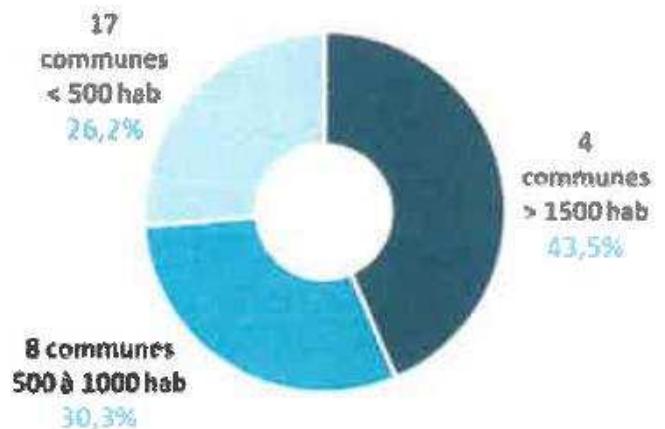
LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS DE L'IDENTITÉ  
TERRITORIALE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU  
PATRIMOINES ET DES RESSOURCES



## Une population en légère hausse

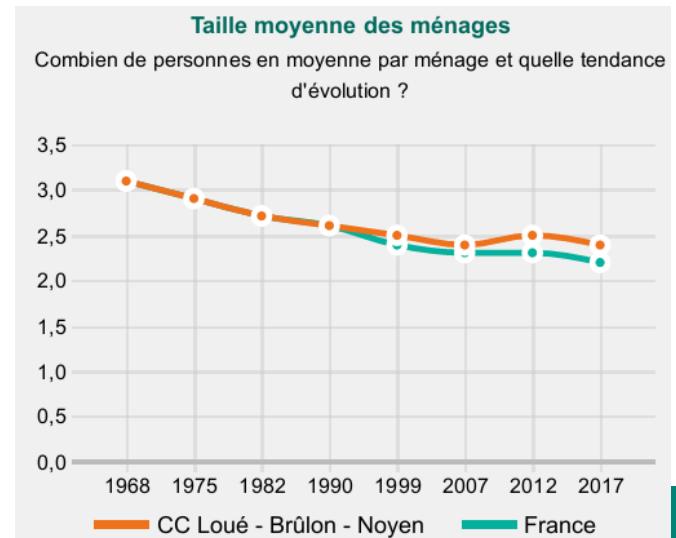
- Absence de pôle majeur mais 4 communes > 1500hab
- Population a augmenté de 6,4% sur le territoire entre 2007 et 2017, contre 1,7% à l'échelle du département avec une légère baisse ces dernières années
- Une augmentation plutôt due au solde naturel mais qui tend à ralentir



## Une population plutôt jeune et familiale

- Une répartition des âges plutôt équilibrée.
- Les fortes proportions de 0-14 ans et de 30-44 ans indique la présence de familles
- L'intercommunalité est un territoire familial : la taille moyenne des ménages est de près de 2,5 enfants, un peu au-dessus des ménages à échelle nationale

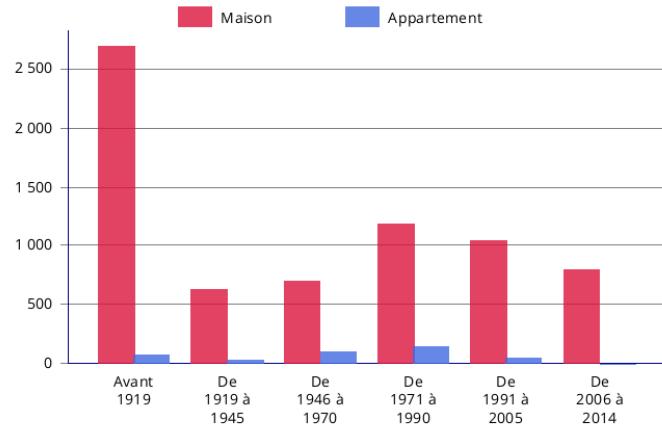
	2008	2013	2018
0 à 14 ans	21,6	22,0	20,7
15 à 29 ans	16,0	15,6	15,4
30 à 44 ans	21,4	20,6	19,1
45 à 59 ans	18,8	19,0	19,8
60 à 74 ans	12,1	13,1	15,4
75 ans ou +	10,0	9,6	9,5



## Un parc de logements anciens

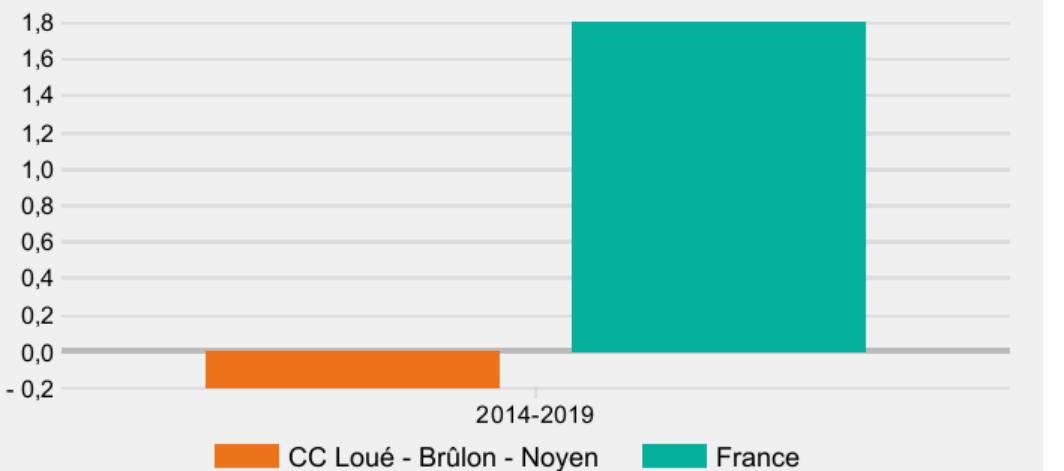
- Population majoritairement propriétaire : 74% des habitants sont propriétaires de leur résidence principale
- Parc de logements assez ancien : 56,3% des résidences principales ont été construites avant 1971 donc avant les réglementations thermiques
- Contrairement au phénomène à échelle nationale, le nombre de logements sociaux a été à la baisse sur la période 2014-2019, - 0,2%.

LOG G1 - Résidences principales en 2017 selon le type de logement et la période d'achèvement



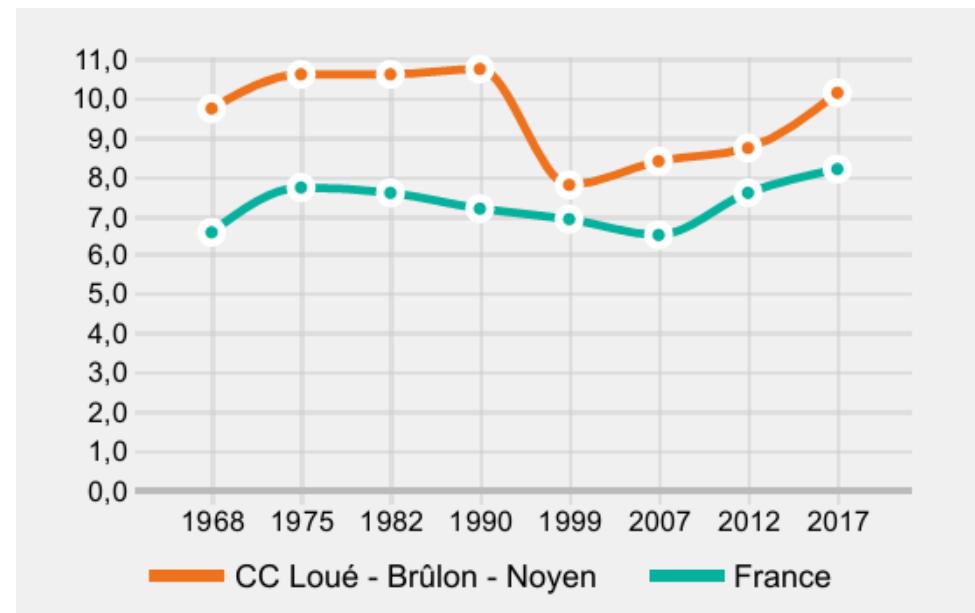
### Evolution annuelle du nombre de logements sociaux

Comment a évolué en moyenne chaque année le parc locatif social entre 2014 et 2019 ?



## Un taux de vacance en hausse

- Parc de logements caractérisé par une hausse de la vacance. Cette dynamique ascendante est similaire à celle à échelle nationale mais à un taux supérieur
- Il présente une faible diversité : l'offre de logements est plutôt homogène : il s'agit de grandes maisons individuelles



79% des logements possèdent 4 pièces ou plus



# Une offre urbaine et résidentielle diversifiée et qualitative

## Ambition générale

- Une approche plus intégrée *en matière de développement / diversification de l'offre résidentielle*, levier majeur d'attractivité pour le territoire : le PLUI
- Promouvoir ce développement en étant *économie des consommations d'espaces* et en privilégiant *la rénovation et la valorisation des cœurs de bourgs*
- De fait, une approche de la qualité résidentielle qui *intègre le logement et l'ensemble des prestations de proximité* (services et espaces publics...)

## Conditions de mise en œuvre

- *Susciter et accompagner les opérations qualitatives de rénovation des logements et des ensembles urbains (cœurs de bourgs / lotissements), en s'adossant à la mise en œuvre du PLUI*

## Axes stratégiques

### 1. L'affirmation du rôle de LBN en matière de politique résidentielle et urbaine

- Coordonner et accompagner les **stratégies et politiques de planification** et de programmations de logements dans le sillage du PLUI
- S'engager dans la **rédaction partagée et la promotion d'une « charte de l'habitat » (ou PLH)** dans l'attente du PLUI à l'échelle du territoire : travail entre communes, cadre pour appréhender les projets à venir et les relations avec les partenaires : services de l'Etat, investisseurs, bailleurs sociaux...
- Accompagner les communes dans les démarches visant à **promouvoir une approche urbaine globale des cœurs de bourgs / cœurs de ville**. Soutien dans la mise en œuvre effective des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) du PLUI
- Développer des **actions en matière de communication et de marketing territorial** pour promouvoir un accueil résidentiel sur le territoire : valorisation de la **marque territoriale**, présence dans des salons de l'habitat, campagnes ciblées de communication, dispositifs d'accueil de nouveaux arrivants potentiels ...

## Objectifs opérationnels et actions



## *Axes stratégiques*

### **2. Le soutien à la rénovation, en intégrant des critères patrimoniaux et énergétiques**

## *Objectifs opérationnels et actions*

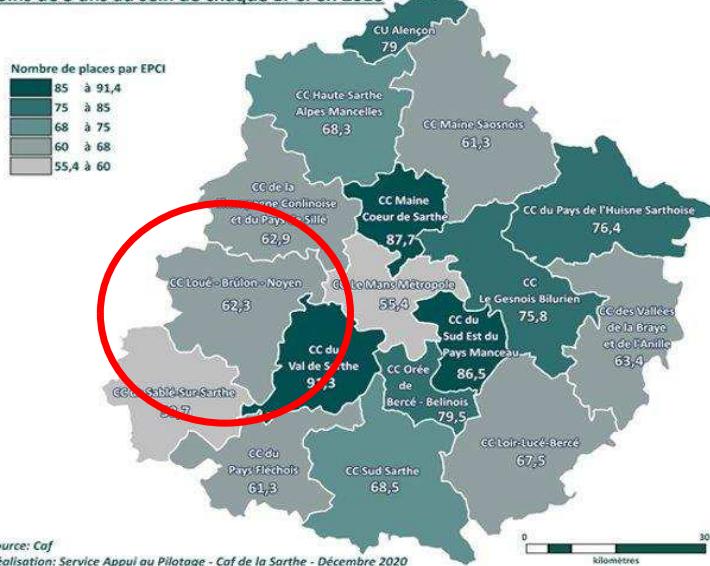
- Contribuer au développement **d'une culture qualitative et partagée de la rénovation**
- Mettre en œuvre et **optimiser une OPAH** par une démarche structurée et volontariste d'animation locale sur LBN
- Mobiliser **d'autres outils opérationnels d'accompagnement à la rénovation** et à la résorption de l'habitat insalubre et de la vacance : expertise juridique et accompagnements mutualisés (par exemple : stratégie incitative, taxe sur la vacance, partenariat CAUE..)



## Des services à adapter et renforcer pour une ruralité attractive

- 1 espace France Services à Brûlon

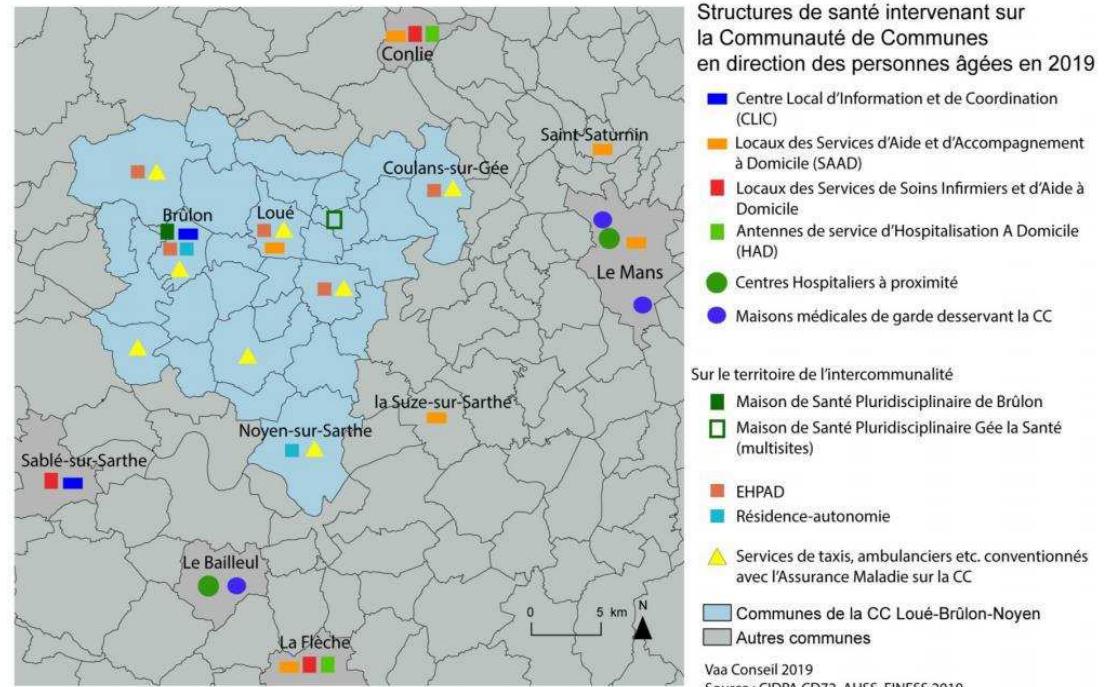
Nombre de places en accueil individuel (assistantes maternelles) pour 100 enfants de moins de 3 ans au sein de chaque EPCI en 2018



- Des places d'accueil pour la petite enfance < au Département
- Aucune offre d'accueil collectif de jeunes enfants
- Existence d'un RAM



## La santé : L'urgence du mandat



- Une densité des professionnels de santé < à la moyenne départementale et nationale
- 2 maisons de santé qui nécessitent des agrandissements (Brûlon-Noyen)
- 2 maisons sport-santé (Brûlon-Noyen)
- 4 EPHAD // 2 Résidences autonomies



# L'accompagnement dans l'accès aux droits et aux services : pour une ruralité attractive

## Ambition générale

- Structuration de l'offre de soins
- Développement d'une approche transversale autour de **l'accessibilité aux droits et aux services** : maillage du territoire par des réseaux d'équipements et d'acteurs mobilisés, qualité de l'information..

## Conditions de mise en œuvre

- Se doter de moyens accrus pour accompagner la coordination des réseaux d'acteurs,
- Articuler les fonctions de grande proximité et les fonctions plus expertes

## Axes stratégiques

### 1. Favoriser l'accès aux soins et structurer un contrat local de santé

- Harmoniser la compétence en matière de santé sur l'ensemble du périmètre de LBN
- Développer des conditions d'accueil de médecins et l'organisation d'une offre de soins accessible sur l'ensemble du territoire :
  - Densification d'un réseau de maison pluridisciplinaires de santé (Brûlon et Loué), maison médicale à Noyen, équipes de soins primaires sur multisites (Coulans, Vallon, Chantenay, Saint Denis d'Orques)
  - Accompagnement de la coordination des professionnels de santé, contrat local de santé (lien avec l'ARS)

## Objectifs opérationnels et actions



## *Axes stratégiques*

### **2 . Accompagner le « mieux grandir »**

### **3. Accompagner les publics isolés et en difficulté**

## *Objectifs opérationnels et actions*

- Mener une étude complémentaire pour répondre aux enjeux du territoire et contractualiser avec la CAF (approche globale via la Convention Territoriale Globale)
- Structurer une approche globale petite enfance / enfance / jeunesse :
  - Promotion de la notion de parcours
  - Développement de l'offre d'accueil collectif sur le territoire de LBN
- Poursuite et rationalisation **des activités et accompagnements petite enfance et enfance (ALSH)** sur la base de contenus éducatifs et d'amélioration des conditions d'accès aux équipements
- Amplifier le dispositif numérique du « portail familles » dans les pratiques et les modalités d'usage.
- Structurer et mettre en oeuvre un projet autour **de la jeunesse (12-17 ans) par une harmonisation des pratiques et des conditions d'accès au service.**

- Contribuer à une meilleure **articulation entre les acteurs de grande proximité (mairies, tissu associatif...) et les structures « satellites »** (France Services, CCAS, Centres sociaux, MDS...) pour détecter les publics fragilisés :
  - Mesurer l'opportunité de développer une offre d'accompagnement social communautaire (CIAS) : aide alimentaire...
  - Promouvoir le déploiement du réseau France Services : perspective de prestations itinérantes de la structure implantée à Brûlon ?
- Accentuer un travail collectif sur l'accompagnement **numérique au sein du territoire**:
  - Bilan, suivi et adaptation progressive des offres de proximité en matière de matériel informatique en libre-service (avec connexion). Communication accrue et globale sur cette offre
  - Structuration et développement des prestations proposées en matière de médiation numérique ; accompagnements individualisés, ateliers de formation...



## *Axes stratégiques*

### **4. Accompagner le « bien vieillir »**

## *Objectifs opérationnels et actions*

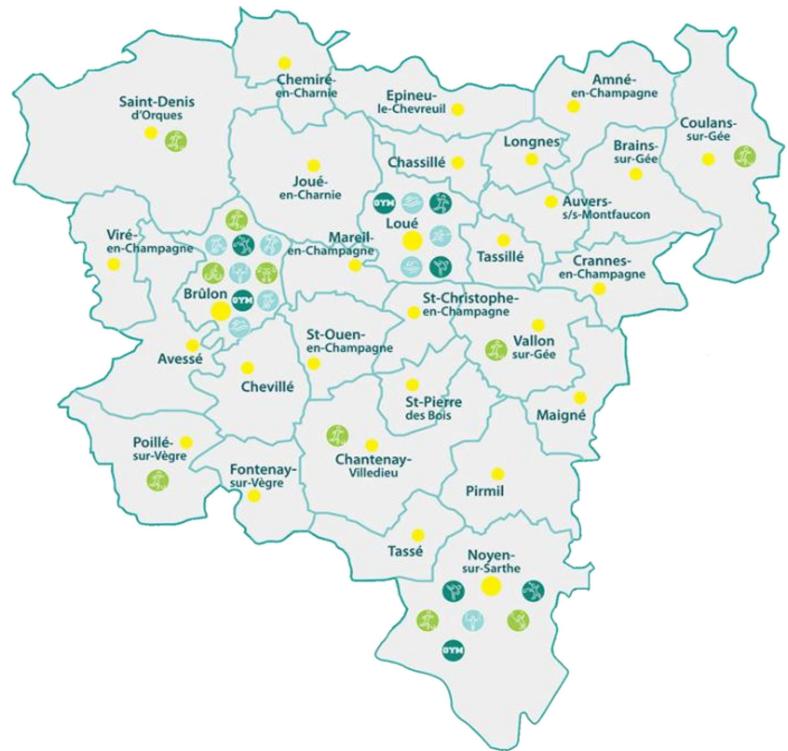
- Accompagner, par un partenariat étroit avec les acteurs (bailleurs sociaux notamment) le **développement d'une offre de logements appropriés au vieillissement** et au handicap (
- Soutenir **les dispositifs de services d'aide à domicile** (portage de repas, soins à domicile..) afin d'aider à maintenir les populations âgées à leur domicile
- Faciliter la mobilité des personnes âgées (TAD ...)



## Un maillage d'équipements sportifs de qualité mais à renforcer en matière culturelle

- Un maillage d'équipements sportifs diversifié et de qualité
- Présence d'une piscine extérieure à Loué

- 5 bibliothèques pour 29 communes (dont 1 intercommunale à Loué mais dimensionnée pour 15 communes et 1 médiathèque communale à Noyen)
- Une école de musique intercommunale et des écoles de musique associatives
- Un atelier de peinture intercommunal
- Une salle intercommunale à Coulans sur Gée ainsi qu'un centre culturel communal à Loué peuvent recevoir des spectacles mais sont peu exploités



# La culture et le sport comme marqueurs d'identité territoriale

## Ambition générale

- L'affirmation d'un **projet culturel et sportif** volontariste, tout deux largement étayés par des dynamiques locales fortes mais peut-être pas assez lisibles aujourd'hui
- La mise en avant du sport et de la culture comme **marqueurs d'identité pour le territoire**
- Poursuivre la dynamique 2014 – 2020 en matière de politique sportive sur LBN

## Conditions de mise en œuvre

- Mieux **articuler les politiques et actions engagées** par LBN, par les communes et par les associations. Un rôle accru de coordination, d'animation et de mutualisation ressources
- Articuler le volet culturel et sportif **avec les priorités établies dans le « bien grandir » et dans le projet touristique** (animation, attractivité...)

## Axes stratégiques

**Valoriser les pratiques culturelles et sportives du territoire, accroître leur accessibilité pour tous**

## Objectifs opérationnels et actions

- Définir, structurer et harmoniser l'organisation de la culture sur le territoire ( saison- écoles de musiques- lecture)
  - Développer un réseau de lecture publique sur le territoire LBN, notamment par la mise en réseau des bibliothèques communales
- Promouvoir **une accessibilité accrue aux pratiques culturelles et sportives**
  - Développer fortement les outils et supports de **communication** (OT ; site internet LBN ; agenda, autres...)
  - Densifier et qualifier **le maillage des lieux susceptibles** d'accueillir des évènements culturels (salles existantes,
  - Renforcer, en lien avec le tissu associatif, le maillage de l'EEA
  - Développer l'esprit de mutualisation en matière d'acquisition de matériels sportifs, notamment en matière « out door ».
  - Compléter le maillage **d'équipements communautaires à vocation sportive**, adaptés et de proximité.
- Développer l'approche « **Sport Santé** » (MPS, complexes sportifs)



## Une mobilité conditionnée par la voiture

- 84,4% des actifs sont automobilistes
- 51,4% possèdent au moins 2 véhicules
- Présence d'1 gare à Noyen (+ celle de Sablé)
- La répartition des habitants sur le territoire rend difficile l'optimisation d'une offre de transports en commun car l'habitat est très épars

### Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018

	Pourcentage
<i>Pas de déplacement</i>	8,1
<i>Marche à pied (ou rollers, patinette)</i>	3,9
<i>Vélo (y compris à assistance électrique)</i>	0,9
<i>Deux-roues motorisé</i>	1,2
<i>Voiture, camion ou fourgonnette</i>	84,1
<i>Transports en commun</i>	1,7

### Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2018	%
<b>Ensemble</b>	<b>7 748</b>	<b>100</b>	<b>8 066</b>	<b>100</b>	<b>7 972</b>	<b>100</b>
Travaillent :						
dans la commune de résidence	2 125	27,4	2 043	25,3	1 909	23,9
dans une commune autre que la commune de résidence	5 624	72,6	6 022	74,7	6 063	76,1



## Une offre de mobilité adaptée et ouverte aux territoires périphériques

### Ambition générale

- Promotion de l'*ancrage du territoire aux réseaux de transports interurbains et en particulier à la métropole du Mans*
- Développement et promotion d'un bouquet diversifié d'offres de proximité adaptés à des besoins multiples
- Promotion d'une évolution des modes de déplacements permettant de maîtriser la consommation d'énergie, de réduire les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre

### Conditions de mise en œuvre

- Assumer la prise de compétence AOM et le positionnement de LBN sur cette question
- Affirmer la dimension « transversale » de la mobilité et intégration systématique de cette préoccupation dans toutes les politiques publiques (ex : vieillissement)

### Axes stratégiques

#### 1. Promouvoir et accompagner l'*ancrage du territoire aux réseaux de transport interurbains*

### Objectifs opérationnels et actions

- Elaborer et mettre en œuvre un schéma simplifié des mobilités (évitée, propre, partagée, douce)
- Contribuer à valoriser / développer les offres structurantes vers la métropole du Mans et vers Sablé / La Flèche = travailler dans une logique « inter communautaire » par le prisme du bassin de mobilité.



## *Axes stratégiques*

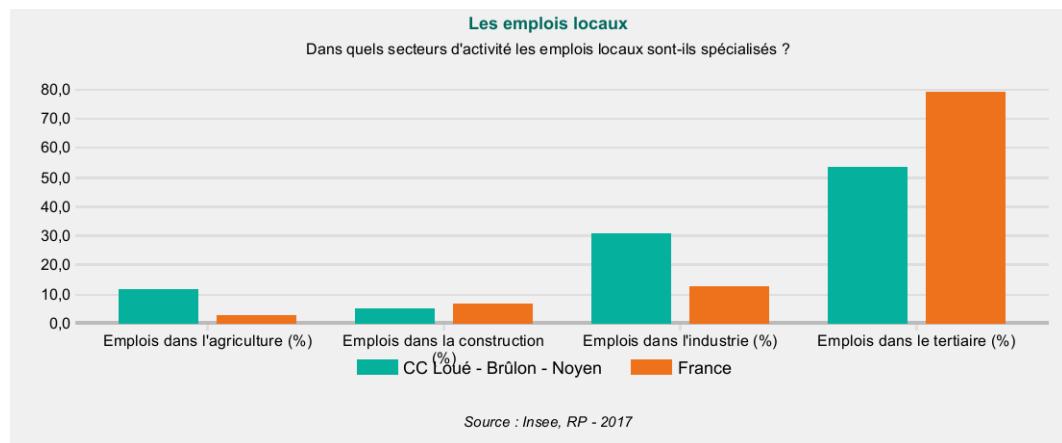
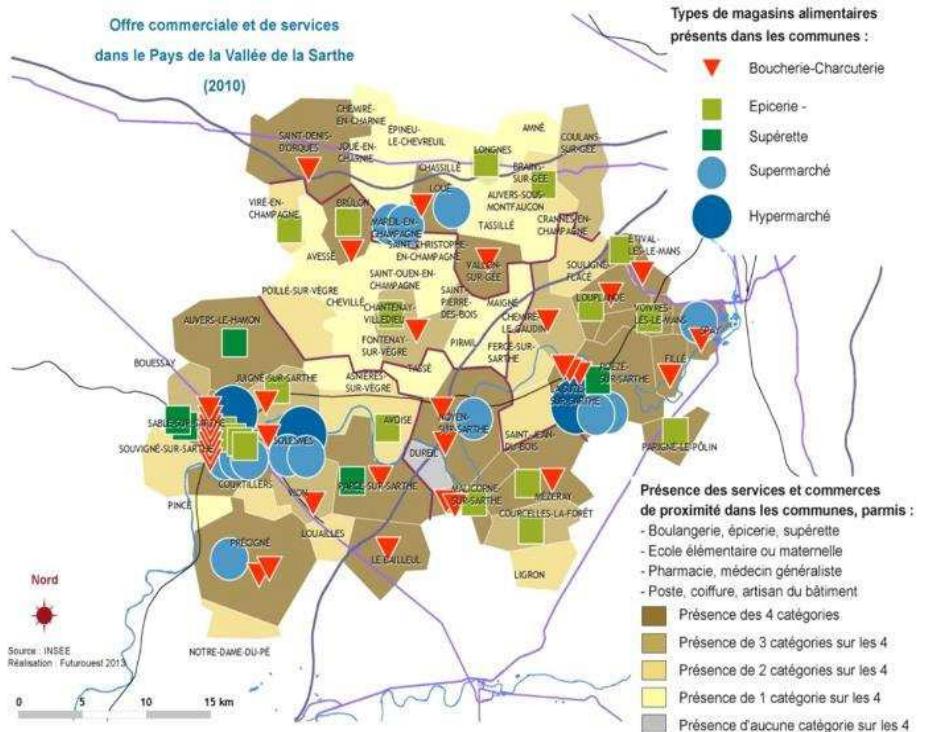
### **2. Accompagner les offres de mobilité à la carte, solidaire ou collaborative de proximité**

## *Objectifs opérationnels et actions*

- Elaborer un schéma des mobilités (voir point 1)
- Développement de l'offre de « **Transports à la Demande** »
- Promouvoir et accompagner les **dispositifs de transports solidaires** sans se substituer à l'initiative bénévole : supports de communication accrus, soutien logistique...
- Développer les mobilités douces :
  - Aménagement urbains
  - Prêt de vélos électriques ?
  - Autopartage
- Développer et promouvoir les dispositifs favorisant **le co-voiturage** :
  - Aménagement de nouvelles aires ?
  - Appui à aux interfaces numériques. Créer une plate-forme de co-voiturage ?
  - Travail partenarial avec les « générateurs de déplacements » (dont les entreprises)

## Un tissu économique dynamique, diversifié mais à conforter

- Une offre économique de proximité
- Le secteur du tertiaire et de l'industrie sont les plus dynamiques
- Une dynamique d'emploi positive avec un taux d'évolution annuel de l'emploi de 0,15% entre 2012-2017
- Taux de chômage faible (6,1% -bassin de Sablé- contre 7,8% à l'échelle départementale)



## L'agriculture, pilier économique et image du territoire

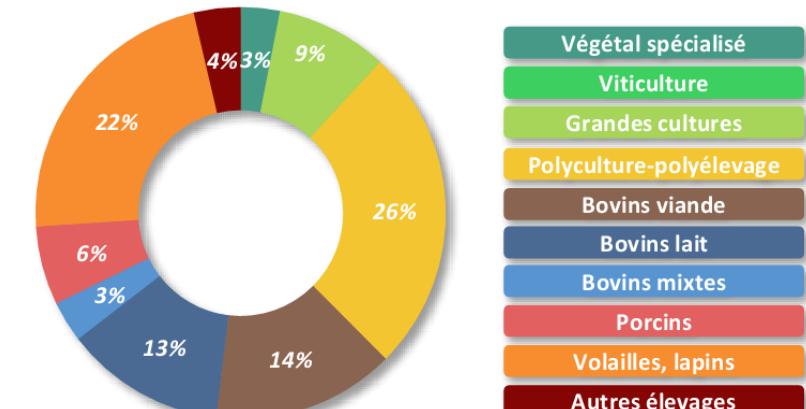
- Le secteur agricole représente plus de 10% des emplois, bien plus qu'à l'échelle nationale
- Le territoire est marqué par plusieurs appellations ou signes de qualités concernant la production agricole :
  - IGP Poulets de Loué, œufs de Loué, Volailles du Maine et Oies d'Anjou
  - IGP Porc de Sarthe
  - IGP Bœuf fermier du Maine



耕耘机 471 exploitations agricoles en 2010

麦穗 34 exploitations engagées en agriculture biologique (1 545 ha de SAU) en 2019

Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



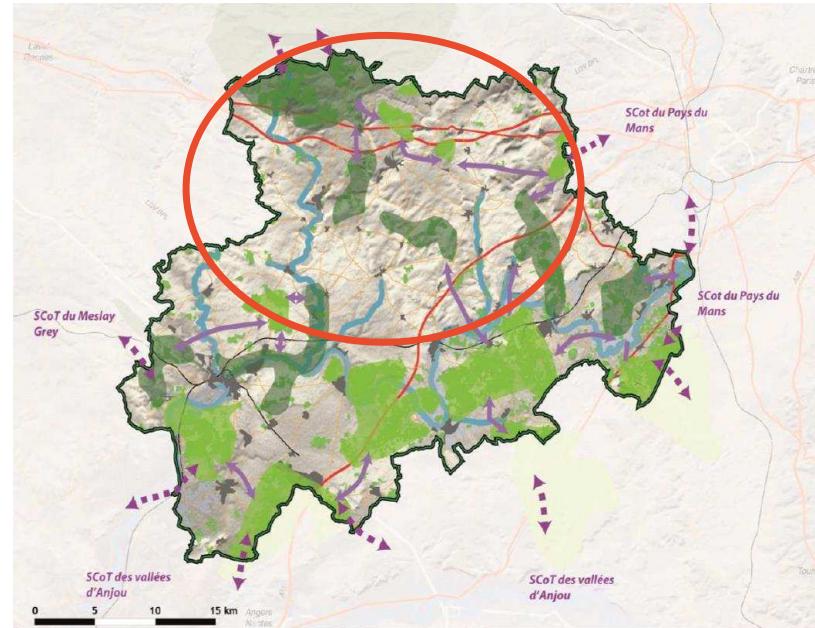
## Un potentiel touristique à développer

- Des attraits touristiques qui reposent sur : le calme, la nature, les activités de plein air, les qualités patrimoniales - « La Belle Nature »
- Une marque « Loué » avec un potentiel touristique inexploité
- Une offre hôtelière considérée comme suffisante et qualitative
- Un potentiel de tourisme vélo à développer
- Une stratégie et de l'animation touristique à développer



## Un patrimoine naturel et patrimonial riche

-  Poumons et espaces relais de la trame verte: principaux continus boisés
-  Poumons et espaces relais de la trame verte: principaux continus bocagers et ripisylves
-  Principaux cours d'eau
-  Principaux boisements
-  Principes de connexions écologiques à renforcer/valoriser
-  Principes de connexions écologiques nécessaires pour la cohérence inter-SCoT



- Une zone Natura 2000 au nord du territoire
- 50 ZNIEFF de type 1 et 5 ZNIEFF de type 2
- Près de 2% de forêts



## L'animation d'un écosystème économique diversifié et complémentaire

### Ambition générale

- Un projet **plus stratégique et « proactif »** en matière de développement économique
- Un projet d'affirmation d'un **écosystème économique local diversifié et complémentaire**

### Conditions de mise en œuvre

- Développer fortement les fonctions de **promotion et d'animation économique** du territoire
- Accroître les soutiens aux **initiatives entrepreneuriales** locales
- Diversifier les formes et les modalités d'accompagnement au **foncier et à l'immobilier économique**

### Axes stratégiques

#### 1. Renforcer la fonction d'animation économique du territoire

- Développer la **mise en réseau** du tissu économique local, s'inscrire dans une logique endogène hautement qualitative
  - « Investir » par le recrutement d'un développeur économique : veille, prospective, orientation des porteurs de projets extrinsèques ou intrinsèques
  - Structuration d'un club des entreprises à l'échelle de LBN
- Organiser un accompagnement en matière de **formation et de promotion des métiers**
  - Promotion des métiers en tension sur le territoire, sur la base des constats et besoins formulés par les entreprises
  - Renforcement des liens entre structures scolaires et d'apprentissage et PME locales : forums de recrutement, évènements / salons, communication...
- Poursuivre et adapter une **offre foncière et immobilière** performante et rationnelle
  - Requalification / aménagements et communication autour des ZAE (emprises disponibles)
  - Adapter la gestion d'une offre efficiente en matière de bâtiment relais, bâtiments blancs (notion de parcours pour les entreprises naissantes ; reventes progressives...)

### Objectifs opérationnels et actions

## Axes stratégiques

### 2. Accompagner les communes dans l'animation économique des centre bourgs et promouvoir une offre alimentaire locale et économiquement viable

### 3. Accentuer la promotion touristique de LBN

## Objectifs opérationnels et actions

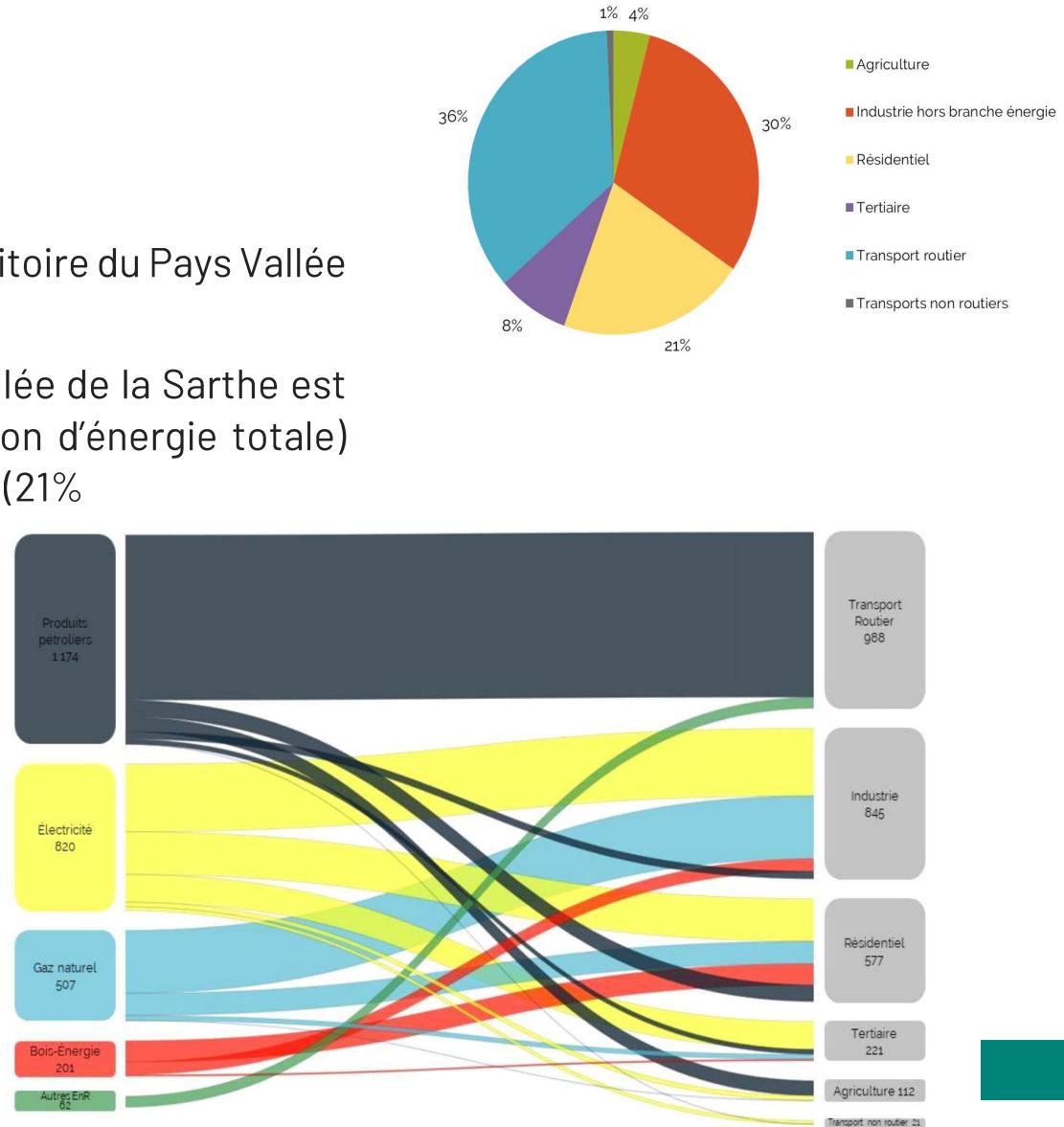
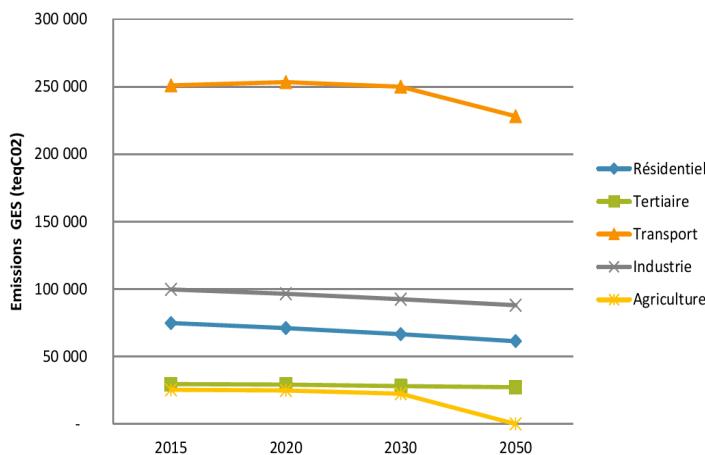
- Accompagner à l'attractivité économique des centre bourgs
  - Accompagner le commerce ambulant et structurer des marchés de producteurs locaux
  - Penser les nouveaux modes de salariat collaboratif en milieu rural : télétravail et coworking., sites d'accueil équipés, proposant des services et une animation globale visant à créer une dynamique collective et des coopérations...
- Promouvoir et animer un **projet alimentaire de territoire via le Pays Vallée de la Sarthe**
  - Définition formelle de ce projet (PAT) et animation ...
  - ... en matière de production locale
  - ... en matière de distribution et de consommation : maillage des relais-locaux, marchés locaux, valorisation de la restauration collective...
  - Travail particulier sur l'emploi : soutien aux activités saisonnières, accompagnement d'organisations collectives de type groupements d'employeurs, flux de mobilité en matière de transports de denrées..
  - Mais aussi : Structuration volontariste de filières : activités de maraichage, accompagnement à des activités d'élevage, éco-pâturage, biomasse énergétique, soutien à la transition vers le bio...
- Faire de la cuisine centrale un outil efficient et cohérent de mise en œuvre du projet alimentaire de territoire, dans un objectif de renforcement qualitatif et d'optimisation des coûts.

- Créer et promouvoir **une marque territoriale**
  - Animation de débats locaux sur la définition et la caractérisation de cette marque pour s'assurer de son appropriation
  - Structuration et promotion d'une « **charte des ambassadeurs du territoire** »
- Accentuer l'image « belle nature », en lien avec l'Office de tourisme de Pays et avec les partenaires économiques (de type « Poulets de Loué »).
- Redonner corps à une stratégie et une animation touristique locale

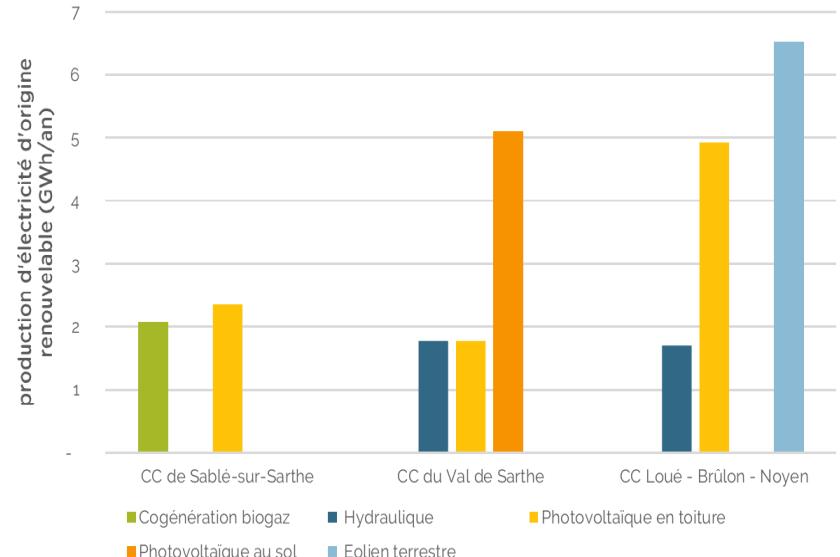


## Une baisse des consommations énergétiques à accélérer

- 2 765 GWh d'énergie finale a été consommé sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe, soit 35,4 MWh par habitant
- Le principal poste de consommation d'énergie en Vallée de la Sarthe est le transport routier (près de 36% de la consommation d'énergie totale) suivi de l'industrie hors énergie(30%) et du résidentiel(21%)
- Une baisse des émissions de GES depuis 2014



## Un potentiel de production d'énergie renouvelable



- À l'échelle de la CC LBN, c'est l'éolien qui représente la part la plus importante de production d'énergie d'origine renouvelable en 2016 (1 parc éolien), suivi du photovoltaïque et de l'hydraulique.
- 1 projet d'unité de méthanisation est en cours de construction sur LBN Communauté



# La transition écologique par une approche globale du patrimoine et des ressources

## Ambition générale

- La caractérisation et le portage volontariste d'une ambition en matière **d'adaptation du territoire au changement climatique**
- La promotion d'une **appréhension globale** de notre environnement et de nos ressources : facteurs de leur vulnérabilité, conditions de leur préservation / restauration /valorisation

## Conditions de mise en œuvre

- Mettre en œuvre le **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)** et travailler activement à son appropriation
- Clarifier le maillage territorial en matière de gestion des déchets
- Développer les fonctions **de communication, de sensibilisation et d'implication** du plus grand nombre / Promouvoir une culture partagée autour des enjeux de préservation de notre environnement
- Viser une connexion forte avec **les filières économiques locales** : énergie, économie circulaire, ...

## Axes stratégiques

### 1. Réduire la consommation des déchets et rationaliser les démarches de valorisation

- Actions accrues de communication et de sensibilisation visant à la réduction de la production de déchets (animations éducatives, ambassadeur du tri...);
- Amélioration du système de **traitement des déchets ménagers** : réflexions sur le mode de gestion et le financement de la compétence ;
- Au-delà de la seule question de la gestion des déchets, la promotion d'une approche plus globale en matière **d'économie circulaire** ?
  - Recherche de nouvelles filières de valorisation des déchets

## Objectifs opérationnels et actions



## *Axes stratégiques*

### **2. Développer une approche globale et stratégique des questions énergétiques**

## *Objectifs opérationnels et actions*

- La promotion / rationalisation des consommations énergétiques de production d'Énergies Renouvelables dans le cadre d'un mix énergétique et dans l'esprit d'une valorisation responsable des ressources énergétiques locales (réduction et rationalisation des consommations dans les bâtiments, mobilité, activités agricoles) – lien avec le PCAET

### **3 – Promouvoir une identité naturelle et patrimoniale de LBN**

- Fort enjeu d'éducation à l'environnement, de découverte, d'interprétation des patrimoines...
- Valorisation des éléments paysagers remarquables du territoire : appréciation des facteurs de vulnérabilité, actions de préservation (en lien au PLUI)
- Gestion des continuités écologiques du territoire
- Valorisation d'un « porter à connaissance » du patrimoine naturel, historique et patrimonial par LBN
- Reconnaissance, gestion et valorisation des espaces naturels remarquables

## FOCUS sur : Petites Villes de Demain



- Signée le 3 juin 2021 entre l'Etat et LBN communauté/commune de Loué /commune de Brûlon/commune de Noyen (délibération du 25/03/2021)
- OBJECTIFS : Donner aux élus des communes retenues et leur intercommunalité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre, respectueuses de leur environnement. C'est un outil au service de la relance des territoires. Il doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes





LA BELLE  
NATURE

MERCI  
POUR VOTRE ATTENTION

## **ANNEXE 1-3 : FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

### **ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : LA FORMULATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LBN ET LES COMMUNES**

#### **AXE 1 : Maintenir la dynamique de solidarité financière entre LBN et les communes**

Principaux enjeux et objectifs :

- Maintenir le dispositif des fonds de concours pour l'ensemble des communes membres.

#### **AXE 2 : Accentuer la diffusion qualitative de l'information auprès de l'ensemble des conseillers municipaux**

Principaux enjeux et objectifs :

- Promouvoir des outils de communicants innovants, ainsi que proposer une communication plus qualitative que quantitative ;
- Sanctuariser lors de chaque conseil municipal un « quart d'heure de l'intercommunalité » ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la Communauté de Communes ;
- Réunir chaque année une « assemblée de territoire » avec l'ensemble des conseils municipaux.

#### **AXE 3 : Instituer des circuits de décision souples et adaptés à la mise en œuvre du projet de territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Compléter les commissions de travail en fonction des orientations du projet de territoire ;
- Assurer la saisine de la conférence des maires lors de toute question pour laquelle le conseil communautaire souhaite un report pour expertise complémentaire, ou pour affiner la validation politique du dossier.

## **AXE 4 : Développer les relations aux usagers**

Principaux enjeux et objectifs :

- Faire évoluer le « Comité de suivi citoyen » en un véritable « Conseil citoyen de territoire »
- Développer les démarches d'ateliers participatif sur des sujets précis.

## **AXE 5 : Définir un schéma de mutualisation de services**

### **Proposition d'indicateurs de suivi :**

Ce premier enjeu ne rentre pas en tant que tel dans le cadre du CRTE, il sera alors difficile d'y rattacher des indicateurs globaux.

### **Actions rattachées à cette orientation stratégique :**

Actions contractualisées dans le PCAET

Actions DETR DSIL contractualisées en 2021

Actions contractualisées dans le PAT

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : L'ANIMATION D'UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET COMPLÉMENTAIRE

### **AXE 1 : Renforcer la fonction d'animation économique du territoire**

Principaux enjeux et objectifs :

- Développer la mise en réseau du tissu économique local, s'inscrire dans une logique endogène hautement qualitative ;
- Organiser un accompagnement en matière de formation et de promotion des métiers ;
- Poursuivre et adapter une offre foncière et immobilière performante et rationnelle.

### **AXE 2 : Accompagner les communes dans l'animation économique des centre-bourgs et promouvoir une offre alimentaire locale et économiquement viable**

Principaux enjeux et objectifs :

- Accompagner à l'attractivité économique des centre bourgs ;
- Promouvoir et animer un projet alimentaire de territoire via le Pays Vallée de la Sarthe.

### **AXE 3 : Accentuer la promotion touristique de la LBN**

Principaux enjeux et objectifs :

- Crée et promouvoir une marque territoriale.

### **Proposition d'indicateurs de suivi :**

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre d'emplois sur le territoire	INSEE EMP T5 – Emploi et activité	5 252(2008) 5 466(2013) 5 510(2018)	Base renouvelée tous les 5 ans
Nombre d'entreprises	INSEE DEN T5 – Nombre d'établissements légaux par secteur d'activité	899 (31 décembre 2019)	Base renouvelée tous les 5 ans
Indice de concentration de l'emploi * (nombre d'emplois / 100 actifs)	INSEE EMP T5	67,8(2008) 67,8(2013) 69,1(2018)	Base renouvelée tous les 5 ans



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A	Observatoire régional de l'emploi	518 (juin 2021)	Renouvelée tous les 3 mois
Taux de jeunes actifs * (%)	INSEE POP T0 – Population par grandes tranches d'âge : 15-29 ans + 30-44 ans	15-29 ans : 16% (2008) 15,6% (2013) 15,4% (2018)  30-44 ans : 21,4% (2008) 20,6% (2013) 19,1% (2018)	Base renouvelée tous les 5 ans
Nombre d'agriculteurs exploitants	Chambre d'agriculture	502 chefs d'exploitation (01/01/2020)	Base renouvelée tous les 5 ans
Part de l'agriculture biologique dans la SAU	Chambre d'agriculture	4% (6% département) (01/01/2020)	Base renouvelée tous les 5 ans

### Actions nouvelles :

- Création de tiers-lieux
- Construction/réhabilitation de commerces
- Zones d'activités
- Bâtiments relais...

### Partenaires :

Chambres consulaires, Pôle emploi, Mission locale, Solution Eco, ...

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE DIVERSIFIÉE ET QUALITATIVE

### **AXE 1: L'affirmation d'un rôle de la LBN en matière de politique résidentielle urbaine (animation globale et promotion)**

Principaux enjeux et objectifs :

- Coordonner et accompagner les stratégies et politiques de planification et de programmations de logements dans le sillage du PLUI ;
- S'engager dans la rédaction partagée et la promotion d'une « charte de l'habitat » (ou PLH) dans l'attente du PLUI à l'échelle du territoire ;
- Accompagner les communes dans les démarches visant à promouvoir une approche urbaine globale des coeurs de bourgs / coeurs de ville ; soutien dans la mise en œuvre effective des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) du PLUI ;
- Développer des actions en matière de communication et de marketing territorial pour promouvoir un accueil résidentiel sur le territoire.

### **AXE 2 : Le soutien à la rénovation intégrant des critères patrimoniaux et énergétiques**

Principaux enjeux et objectifs :

- Contribuer au développement d'une culture qualitative et partagée de la rénovation ;
- Mettre en œuvre et optimiser une OPAH par une démarche structurée et volontariste d'animation locale sur LBN ;
- Mobiliser d'autres outils opérationnels d'accompagnement à la rénovation et à la résorption de l'habitat insalubre et de la vacance.

### **Proposition d'indicateurs de suivi :**

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre de logements	INSEE : LOG T2 - Catégories et types de logements, nombre de logements	8 607(2008) 8 922(2013) 9 163(2018)	Base renouvelée tous les 5 ans
Taux de logements vacants	INSEE : LOG T2 - Catégories et types de logements, % de logements vacants	8,1% (2008) 9,1% (2013) 10,3% (2018)	Base renouvelée tous les 5 ans



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Nombre de logements locatifs sociaux	RPLS - Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux		
	INSEE: LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation	417(2008) 364(2013) 342(2018)	Base renouvelée tous les 5 ans

### Actions nouvelles :

- Elaboration du PLUi
- Mise en place d'une OPAH/OPAH-RU
- Mise en œuvre du programme PVD/ORT
- Création de lotissements
- Rénovation de logements

### Partenaires :

ANAH, Sarthe Habitat, PTRE, CD72...

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES « LA RURALITE AU QUOTIDIEN »

### **AXE 1 : Favoriser l'accès aux soins et structurer un contrat local de santé**

Principaux enjeux et objectifs :

- Harmoniser la compétence en matière de santé sur l'ensemble du périmètre de LBN ;
- Développer des conditions d'accueil de médecins et l'organisation d'une offre de soins accessible sur l'ensemble du territoire.

### **AXE 2 : Accompagner le « mieux grandir »**

Principaux enjeux et objectifs :

- Structurer une approche globale petite enfance / enfance / jeunesse ;
- Poursuite et rationalisation des activités et accompagnements petite enfance et enfance (ALSH) sur la base de contenus éducatifs et d'amélioration des conditions d'accès aux équipements (approche globale via la Convention Territoriale Globale) ;
- Amplifier le dispositif numérique du « portail familles » dans les pratiques et les modalités d'usage ;
- Structurer et amplifier un projet autour de la jeunesse.

### **AXE 3 : Accompagner les publics isolés et en difficulté**

Principaux enjeux et objectifs :

- Contribuer à une meilleure articulation entre les acteurs de grande proximité (mairies, tissu associatif...) et les structures « satellites » (France Services, CCAS, Centres sociaux, MDS...) pour détecter les publics fragilisés ;
- Promouvoir le déploiement du réseau France Services ;
- Accentuer un travail collectif sur la médiation numérique au sein de tiers lieux.

### **AXE 4 : Accompagner les enjeux du vieillissement sur LBN**

Principaux enjeux et objectifs :

- Accompagner, par un partenariat étroit avec les acteurs (bailleurs sociaux notamment) le développement d'une offre de logements appropriés au vieillissement et au handicap (en lien avec le PLUI) ;
- Soutenir les dispositifs de services d'aide à domicile (portage de repas, soins à domicile...).



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Proposition d'indicateurs de suivi :

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre de médecins généralistes(x médecin / 2 000 habitants)	Interne CC LBN	12	Temporalité choisie par la CC LBN
Nombre d'assistantes maternelles actives	CAF		
Nombre de places d'accueil collectif pour la petite enfance	CAF	0 (2019)	
Nombre de bénéficiaires du RSA	CAF Sarthe	161(1,90%)(2019)	
Nombre d'élèves accueillis/effectifs scolaires (élémentaire, collège) (Nombre actuel)	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse	Écoles maternelles : 309 Écoles élémentaires : 1524 Collèges : 1225 (2019-2020)	Base renouvelée tous les 5 ans
Nombre de maisons France Services	Interne CC LBN	2(2021)	Temporalité choisie par la CC LBN
Nombre de lits en EHPAD	Interne CC LBN		
Taux des personnes de 75 ans et plus résidant dans une structure d'hébergement (%)	Observatoire des territoires	12,5% (2018)	

## Actions nouvelles :

- Mise en place d'un Contrat Local de Santé
- Déploiement du réseau « France-Services »
- Création/extension de pôles santé
- Création de MAM...

## Partenaires :

CAF, Etat, Associations...



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 5 : UNE OFFRE DE MOBILITÉ ADAPTÉE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PÉRIPHÉRIQUES

### AXE 1 : Promouvoir et accompagner l'ancrage du territoire aux réseaux de transport interurbains

Principaux enjeux et objectifs :

- Élaborer un schéma des mobilités ;
- Contribuer à valoriser / développer les offres structurantes vers la métropole du Mans et vers Sablé / La Flèche = travailler dans une logique « inter communautaire » par le prisme du bassin de mobilité.

### AXE 2 : Accompagner les offres de mobilité à la carte, solidaire ou collaborative de proximité

Principaux enjeux et objectifs :

- Élaborer un schéma des mobilités (voir Axe 1) ;
- Développement d'une offre de « Transports à la Demande » ;
- Promouvoir et accompagner les dispositifs de transports solidaires sans se substituer à l'initiative bénévole ;
- Développer les mobilités douces ;
- Développer et promouvoir les dispositifs favorisant le co-voiturage.

### Proposition d'indicateurs de suivi :

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	INSEE - ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018	6,5%	Base renouvelée tous les 5 ans
Part modale de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail (%)	INSEE - ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018	84,1%	Base renouvelée tous les 5 ans
Équipement des ménages en voiture (%)	BASEMIS Air Pays de la Loire, ORECAN	84,4%	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Nombre de km d'aménagements cyclables	Aménagements cyclables par Geovelo <a href="https://www.amenagements-cyclables.fr">https://www.amenagements-cyclables.fr</a>	0 km (septembre 2021)	
---------------------------------------	---	--------------------------	--

### Actions nouvelles :

- Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié
- Travaux de voirie
- Voies douces
- Acquisition de VAE et véhicules électriques...

### Partenaires :

DDT, Pôle métropolitain, Pays Vallée de la Sarthe, CD72 ...

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 6 : LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE

### AXE 1: Valoriser les pratiques culturelles et sportives du territoire, accroître leur accessibilité pour tous

Principaux enjeux et objectifs :

- Promouvoir une accessibilité accrue aux pratiques culturelles et sportives ;
- Développer l'esprit de mutualisation en matière d'acquisition de matériels sportifs, notamment en matière « out door » ;
- Compléter le maillage d'équipements communautaires à vocation sportive, adaptés et de proximité ;
- Développer l'approche « Sport Santé » ;
- Développer un réseau de lecture publique sur le territoire LBN.

### Proposition d'indicateurs de suivi :

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre d'associations culturelles et sportives	Interne CC LBN		Interne LBN
Nombre de licenciés sportifs	Recensement des licences et clubs sportifs		Interne LBN
Nombre d'adhérents dans les bibliothèques	Interne CC LBN		Interne LBN
Nombre d'inscrits dans les écoles de musique	Interne CC LBN		Interne LBN

### Actions nouvelles :

- Mise en place d'un réseau lecture
- Création de centre culturel
- Création d'équipements sportifs
- Chemins de randonnée

### Partenaires :

Ecole de musique, Associations sportives, Fédérations, Bibliothèques, ....

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 7 : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES

### **AXE 1: Réduire la consommation des déchets et rationaliser les démarches de valorisation**

Principaux enjeux et objectifs :

- Mener des actions accrues de communication et de sensibilisation visant à la réduction de la production de déchets ;
- Améliorer le système de traitement des déchets ménagers ;
- Assurer la promotion d'une approche plus globale en matière d'économie circulaire.

### **AXE 2 : Développer une approche globale et stratégie des questions énergétiques**

Principaux enjeux et objectifs :

- Promotion et rationalisation les consommations énergétiques issues de production d'Énergies Renouvelables dans le cadre d'un mix énergétique et dans l'esprit d'une valorisation responsable des ressources énergétiques locales.

### **AXE 3 : Promouvoir une identité naturelle et patrimoniale de LBN**

Principaux enjeux et objectifs :

- Mettre en avant les forts enjeux d'éducation à l'environnement, de découverte et d'interprétation des patrimoines...
- Valoriser les éléments paysagers remarquables du territoire ;
- Assurer la gestion des continuités écologiques du territoire ;
- Valoriser un « porter à connaissance » du patrimoine naturel, historique et patrimonial par LBN
- Assurer la reconnaissance, la gestion et la valorisation des espaces naturels remarquables.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Proposition d'indicateurs de suivi :

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Taux de tri sélectif par filière (%)	Interne CC LBN		
Quantité de DMA collectée par habitant (kg / hab.)	Interne CC LBN <i>Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets</i>	516 kg/hab (2019) 490 kg/hab (2020)	Base renouvelée annuellement
Coût de prévention et gestion des déchets (€ TTC / habitants)	Interne CC LBN	Bac 80 litres : 160,86€ (2020)	
Émission de GES annuelles par habitant (teq. Co <sub>2</sub> / hab.)	Observatoire régional de l'énergie, du climat et de l'air	CC LBN : 16,7 TeqCO <sub>2</sub> /hab CC Sablé-sur-Sarthe : 9,2 TeqCO <sub>2</sub> /hab CC Val-de-Sarthe : 6,8 TeqCO <sub>2</sub> /hab (2016)	Inventaire des données maj tous les 2 ans
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public (Nombre actuel)	<a href="http://data.paysdelaloire.fr">data.paysdelaloire.fr</a>	0 borne	
Part des passoires thermiques dans le parc de logement (%)	kit AT44 INSEE / SDES précarité énergétique		
Taux des vieux logements, construits avant 1946 (%)	INSEE - LOG G1 - Résidences principales en 2018 selon le type de logement et la période d'achèvement	45%	Base renouvelée tous les 5 ans
Consommation d'électricité annuelle moyenne par ménage (Wh / an / ménage)	ITHEA - INSEE	35,4 MWh/hab	
Nombre d'artisans et entreprises certifiées RGE ou équivalent	ADEME	21(2021)	
Taux d'artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers	Portail de l'artificialisation des sols ou OCSGE	0,4% (2009 - 2018)	Données annuelles

## Actions nouvelles :

- Valorisation et gestion des déchets
- Efficacité énergétique des bâtiments
- Réseaux et éclairage public
- Entretien du patrimoine
- Patrimoine naturel

# **Contrat de Relance et de Transition Ecologique : 2021-2026**

## **ANNEXE 2**

**LA BELLE  
NATURE**

# SOMMAIRE

ORIENTATION 2 : L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE .....	3
ORIENTATION 3 : OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE .....	7
ORIENTATION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN.....	14
ORIENTATION 5 : UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES.....	29
ORIENTATION 6 : LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE .....	58
ORIENTATION 7 : LA TRANSISTION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES .....	67



## ORIENTATION 2:

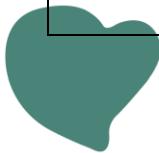
### L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE

- ACTION N° : 1
- NOM DE L'OPERATION : CONSTRUCTION BAR/TABAC/JEUX
- COMMUNE : COULANS SUR GEE

<b>Orientation stratégique</b>	L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Afin de sauver un commerce de la fermeture définitive, la commune a racheté, en décembre 2017, le fonds de commerce de l'établissement « CAFE'IN » sis 42 rue Nationale qui est un débit de boissons, tabac, jeux. Un locataire gérant a été installé début 2018 mais a cessé d'exploiter en juillet 2019. Depuis, la commune a retrouvé un repreneur mais la vétusté des locaux et un mauvais positionnement communal met un frein à l'activité (renforcé par l'état sanitaire actuel). Il a rapidement, été constaté que le bar a besoin d'un bon coup de rafraîchissement et que le logement est insalubre et ne peut être loué ce qui, à terme, pourrait rendre difficile la gérance. Une véritable mise aux normes est nécessaire mais la commune n'est pas propriétaire des murs ce qui rend l'opération plus complexe d'autant que les propriétaires n'ont pas la capacité financière d'engendrer de tels travaux.</p>

#### OBJECTIFS POURSUIVIS

- Maintenir en activité une économie qui permet un lien social
- Garantir l'exploitation du fonds de commerce détenu par la commune dans un lieu remplissant toutes les normes de sécurité



<b>Description de l'action</b>	La commune est propriétaire de la parcelle Le nouveau bâtiment devra permettre les activités suivantes : Bar (le fonds de commerce dispose de la Licence IV), Vente de tabac, Vente de jeux (Française de jeux, PMU), Presse, Sandwicherie L'activité « Tabac » est autorisée par les douanes et doit respecter un certain nombre d'obligations
--------------------------------	---

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>en €</b>
Travaux	165 200,00 €	<i>Etat</i>	62 000,00 €
		Commune	103 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>165 200,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>165 200,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Date de début d'exécution de l'opération : septembre 2021 Date de début des travaux : octobre 2021 Date de fin de l'opération (clôture comptable) : avril 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Fréquentation de l'établissement



- **NOM DE L'OPERATION : Crédit d'un Tiers-Lieux dans l'agence postale**
- **COMMUNE : BRÛLON**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET COMPLEMENTAIRE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Dans le cadre de la réorganisation de la présence postale, la commune de Brûlon s'est portée candidate afin de travailler avec La Poste à la création d'un lieu où aux services de La Poste pourraient être ajoutés d'autres services, vecteurs de liens sociaux</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir une présence postale</li> <li>• Créer un Tiers-lieu innovant</li> <li>• Travailler avec les citoyens à l'émergence d'un nouveau lieu d'échanges</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>La 1<sup>ère</sup> phase de la réflexion sera réalisée avec le groupe La Poste et l'école de Design de Nantes. L'objectif sera de produire des scénarios pour cet espace grâce au design de services via des ateliers citoyens. Il permettra de définir les attentes des habitants afin de garantir une appropriation du lieu.</p> <p>Une fois déterminés les services et espaces envisagés (coworking, relais colis, point numérique...), une phase de travaux sera alors envisagée afin de répondre à ces besoins.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Réflexions : Fin 2021 Travaux – Printemps 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Fréquentation de cet espace



- **NOM DE L'OPERATION : Réhabilitation d'un commerce et de logements en centre-ville**
- **COMMUNE : Loué**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET COMPLEMENTAIRE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le centre-ville de Loué a de nombreuses vitrines commerciales vides. Afin de redynamiser son centre-bourg, la municipalité a décidé d'acheter l'ancienne presse et de réhabiliter les logements vacants situés au-dessus.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamiser le centre-ville,</li> <li>• Accompagner l'installation de nouveaux commerces,</li> <li>• Offrir des logements locatifs de qualité en centre-ville</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>La municipalité a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment de la presse. Le souhait est de conserver le commerce en rez-de-chaussée qui offre une belle surface et un bon emplacement. À l'étage, des logements seront proposés à la location.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	200 000,00 €	Etat	50 000,00 €
		Région	50 000,00 €
		Auto-financement	100 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Démarrage des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de commerçants installés</li> <li>- Nombre de logements créés</li> </ul>



## ORIENTATION 3 :

### OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE

#### ○ ACTION N° 2

- **NOM DE L'OPERATION : Réhabilitation d'un immeuble sis 7 place Gautier Chevreuil**
- **COMMUNE : BRÛLON**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>En 2015, la commune de Brûlon a acquis un ancien café fermé depuis 2 ans situé au 7 place Gautier Chevreuil afin de donner une nouvelle attractivité à la place de l'Eglise</p> <p>La bâisse possède un intérêt architectural notable.</p> <p>La Commune de Brûlon souhaite redonner vie à ce quartier du bourg.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la création d'une nouvelle offre commerciale en centre bourg</li><li>• Remettre sur le marché de nouveaux logements en centre-bourg</li><li>• Diversifier l'offre résidentielle, notamment pour l'accueil des apprentis</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de la création d'un commerce au rez-de-chaussée afin de permettre l'ouverture d'un « bar à vin » dont le preneur est identifié. A l'étage, il s'agira de procéder à l'aménagement de 4 logements d'environ 40 m <sup>2</sup> /logement L'architecte Jean-Christophe BERTRAND a été choisi pour réaliser cette opération. Au préalable la collectivité a réalisé un audit énergétique et a été accompagné pour le choix des matériaux d'isolation et de chauffage par le conseil en énergie partagé du Pays Vallée de la Sarthe



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Travaux	469 800,00 €	Etat	DETR 2021	160 000,00 €
Architecte	48 000,00 €	Région PdL		75 000,00 €
		CD 72		29 646 €
		Commune		225 234,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>517 800,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>489 880,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux : Nov/Dec 2021 12 mois de travaux Fin : Décembre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de logements occupés - Occupation du commerce



### ○ ACTION N°3

- NOM DE L'OPERATION : REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE ET DE SON LOGEMENT
- COMMUNE : SAINT CHRISTOPHE-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Dans l'ancienne école se trouve un logement communal loué. La rénovation extérieure de l'ancienne école est souhaitée, l'amélioration de l'habitat des locataires est prévue</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rénover le bâtiment dans les règles de l'art en adéquation avec la rénovation du centre bourg</li><li>• Garantir la sauvegarde du Patrimoine bâti du Bourg</li><li>• Améliorer l'habitat des locataires</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agit de rénover les extérieurs de l'ancienne école :</p> <p>Façade, toiture, menuiserie, la cours.</p> <p>Pour ce qui est du logement communal loué actuellement, achat et installation d'un poêle à granule pour diminuer les pertes énergétiques et réduire les coûts de chauffe.</p>



○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
ACHAT POELE A GRANULES	4 384,00 €	Etat	DETR	21 000,00 €
MENUISERIE	1 678,00 €	Région PdL		12 000,00 €
PEINTURE	2 535,00 €			
TOITURE	3 170,00 €	Commune		27 126,00 €
FACADE	42 304,00 €			
ENROBEE COUR	6 055,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>60 126,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>60 126,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux septembre 2022 Fin des travaux prévu fin 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Occupation du logement</li> <li>- Economies d'énergie réalisées</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : CREATION de 4 LOGEMENTS au 4 Grande rue**
- **COMMUNE : JOUE-EN-CHARNIE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis :</b>	<p>La commune ne dispose plus de terrain constructible et ne peut pas honorer les demandes d'habitat.</p> <p>Réhabilitation de l'ancienne mairie par la création de nouveaux logements.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la population de la commune</li> <li>• Diversifier l'offre de logements</li> </ul>
<b>Description de l'action :</b>	<p>L'étude est en cours avec le cabinet d'architecte.</p> <p>Création :</p> <p>1 logement T2 PMR de 54M2 au rez-de-chaussée.      1 logement T2 de 46M2 à l'étage.      1 logement T1 de 37M2 à l'étage      1 logement T2 de 46M2 dans les combles</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**
- **Estimation du projet : 342 812€HT**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Travaux	342 812,00 €	Etat	detr/dsil/adem/anah/feder-fse	
audit énergétique		Etat	Conseil Départemental	645,00 €
audit amiante et plomb		Commune		342 167,00 €
dépollution				
diag.amiante cour				
diag.amiante réseaux				
<b>TOTAL</b>	<b>342 812,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>342 812,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	01/01/2022 : marché de maîtrise d'œuvre 31/05/2023 : réception des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de logements créés</li> <li>- Nombre de locataires</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : Etude pré-opérationnelle OPAH-RU**
- **COMMUNE : LBN Communauté**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Dans le cadre de son projet de territoire et de la future mise en place d'une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), LBN Communauté souhaite mettre en place une OPAH-RU qui permettra d'agir en faveur de la rénovation et de l'amélioration de l'habitat sur le territoire, notamment dans les centres-bourgs.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir en faveur de l'habitat privé sur le territoire</li> <li>• Redynamiser les centres-bourgs,</li> <li>• Lutter contre la précarité énergétique</li> <li>• Améliorer la qualité des logements proposés</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de procéder à un état des lieux sommaire du territoire, une déclinaison du cadre opérationnel de la future OPAH et la formalisation du projet de convention de programme ainsi que du cahier des charges de l'animation de l'opération.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Mise en place d'une OPAH



- **NOM DE L'OPERATION : REHABILITATION MAISON DINDIVIDUELLE**
- **COMMUNE : SAINT CHRISTOPHE-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Historique du projet Maison de bourg inhabitée depuis plus années se détériore.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir la maison au nom de la commune</li> <li>• Réhabiliter tout en respectant l'environnement proche</li> <li>• Garantir la sauvegarde du Patrimoine bâti du Bourg</li> <li>• Faire venir de nouveaux habitants sur la commune</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira d'acquérir une maison de bourg laissée à l'abandon par sa dernière occupante pour la rénover en respectant les directives imposées par les Bâtiments de France lors de la rénovation de l'église et de l'ancien Presbytère.</p> <p>Une fois rénovée la maison pourra être proposée à la location-vente ou à l'achat directement.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN € HT	RECETTES	
ACHAT	40 000	ETAT	DETR/DSIL
TRAVAUX	180000		66000
TOTAL	220 000		66000

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Achat du bien en janvier 2023 Travaux de mars à septembre 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Taux d'occupation du logement



## ORIENTATION 4 :

### L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN

#### ○ ACTION N° : 4

- **NOM DE L'OPERATION : REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL  
EN M.A.M. ET EN LOGEMENT LOCATIF**
- **COMMUNE : EPINEU LE CHEVREUIL**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune d'Epineu le Chevreuil, canton de Loué, est composée de 310 habitants (population en augmentation constante depuis 20 ans). Elle est dotée d'une école maternelle appartenant au regroupement pédagogique intercommunal SIVOS Vègre et Doucelle avec 3 communes voisines (Chassillé, Longnes et Auvers sous Montfaucon). Totalement dépourvu d'assistante maternelle, un équipement dédié à la garde d'enfant est nécessaire aux familles de la commune et du SIVOS.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer l'offre de garde d'enfants</li><li>• Attirer de nouvelles familles sur la commune</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	"La maison d'assistante maternelle" apparaît comme un mode de garde qui correspond aux mieux à la demande des parents et des professionnelles. Idéalement placé à quelques pas de l'école et au centre du bourg, le choix du local s'est porté sur l'ancien bar-restaurant et son logement acquis en 2008. Inutilisé jusqu'à ce jour et fortement dégradé, ce bâtiment nécessite d'importants travaux. Cette réhabilitation permettra d'apporter un service à la population, de mettre en valeur le bourg et de participer au développement de la commune en proposant un logement rénové à la location.



○ PLAN DE FINANCEMENT :

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
MAM + LOGEMENT	375 840,00 €	Etat	DETR/DSIL	100 000,00 €
		Département	PACTE REGIONAL MESURE 30	29 850,00 €
		Département	PACTE REGIONAL MESURE 35	50 000,00 €
		Etat	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	50 000,00 €
			AUTOFINANCEMENT	145 990,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>375 840,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>375 840,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Année 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre d'enfants accueillis



- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement d'un espace cinéraire.**
- **COMMUNE : Auvers sous Montfaucon**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le cimetière n'est pas aujourd'hui en capacité de proposer une solution aux personnes souhaitant être incinérer</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux attentes des citoyens</li> <li>•</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Créer un espace cinéraire, mise en place de columbarium et de cavurnes en créant un jardin du souvenir.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	10 000,00 €	Etat	8 000,00 €
		commune	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	- Mise en place courant 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de demandes



- **NOM DE L'OPERATION : Maison Médicale**
- **COMMUNE : CHANTENAY-VILLEDIEU**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Actuellement, la commune dispose d'un médecin et d'un cabinet d'infirmiers sur la commune. Afin de conforter leur présence sur la commune, la commune souhaite regrouper ces professionnels au sein d'un même bâtiment</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser la présence de professionnels de santé sur la commune</li> <li>• Améliorer les conditions d'exercice des professionnels et d'accueil des patients</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Construction d'une maison médicale de 240 m2

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Maison Médicale	432 900,00 €	Etat	DETR/DSIL ?	216 450,00 €
				176 425,00 €
		Commune		40 025,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>432 900,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>392 875,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de professionnels de santé



- **NOM DE L'OPERATION : création lieu multigénérationnel**
- **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Création d'un lieu de loisirs multigénérationnel</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu de rencontre population</li> <li>- Création d'un espace ludique multigénérationnel</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Etude de trois terrains par le CAUE pour la faisabilité du projet</p> <p>Création d'un espace de loisirs et d'un lieu de rencontre pour la population</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT : EN COURS**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : Agrandissement de la maison de santé**
- **COMMUNE : COULANS SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Coulans sur Gée dispose d'une maison de santé regroupant des infirmières, kiné, podologue. La présence d'une pharmacie favorise d'autant plus l'arrivée de nouveaux professionnels. Les locaux étant désormais complets, une extension doit être envisagée, notamment dans le cadre de l'arrivée prochaine d'un médecin.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'installation de nouveaux professionnels de santé</li> <li>• Proposer des locaux de qualité aux professionnels comme aux patients</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de procéder à l'extension de l'actuelle maison de santé pour permettre l'arrivée de nouveaux professionnels.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	200 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DET/R/DSIL</i>
		Commune	200 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de professionnels de santé installés



- **NOM DE L'OPERATION : CONSTRUCTION SALLE COMMUNALE**
- **COMMUNE : FONTENAY SUR VEGRE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Projet d'intérêt général  <b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le lien social</li> <li>• Améliorer les conditions d'accueil des enfants</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de construire une salle communale de 150 à 180 personnes respectant l'environnement servant aux associations locales, aux enfants de l'école et à la population.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

Dépenses HT		Recettes HT	
Publication	1 500,00 €	DETR	150 000,00 €
Etudes préalables	8 000,00 €	Fonds de soutien	120 000,00 €
Branchements divers	50 000,00 €	Région	60 000,00 €
Honoraires architecte	6 500,00 €	CCLBN	20 000,00 €
Assurance	5 000,00 €	Emprunt	130 000,00 €
Travaux	500 000,00 €		
Matériel tables chaises sono	25 000,00 €	Apport	116 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>596 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>596 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	début fin 2022 ou début 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de la salle communale</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : Crédation d'une MAM**
- **COMMUNE : JOUE-EN-CHARNIE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis :</b>	<p>Suite à la demande de jeunes professionnelles de la petite enfance et aux demandes récurrente de garderie, la commune propose de transformer l'ancienne école devenue salle associative en maison d'assistante maternelle (MAM).</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une structure pouvant accueillir 3 assistantes maternelle avec un maximum de 12 enfants.</li> <li>• Attirer de jeunes foyers sur la commune.</li> </ul>
<b>Description de l'action :</b>	L'étude est en cours avec un architecte en concertation avec les services de la protection maternelle et infantile (PMI).

- **PLAN DE FINANCEMENT :**
- **Estimation du projet : 310135,43€HT**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
audit énergetique		Etat	detr/dsil/adem/caf/feder-fse
audit amiante et plomb		Commune	
diag.amiante cour			
diag.amiante réseaux			
Travaux	310 135,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>310 135,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	01/01/2022 : Marché de maîtrise d'œuvre 31/05/2023 : Réception des travaux
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre d'enfants accueillis au sein de la MAM



- **NOM DE L'OPERATION : Extension du Pôle santé de Brûlon**
- **MAITRE OUVRAGE : LBN COMMUNAUTE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>LBN Communauté est couverte par 2 maisons de santé, une située à Brûlon et l'autre dénommée Gée-la-Santé, sans locaux attribués et rayonnant sur Loué et Coulans sur Gee.</p> <p>Afin de lutter contre la désertification médicale menaçante et faciliter la mise en place de l'organisation de la santé sur le territoire LBN , les Elus de la Communauté de Communes ont décrété le sujet de la SANTE : « URGENCE ABSOLUE »</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et accroître l'offre de santé sur le territoire</li> <li>• Garantir aux professionnels des conditions d'exercice de qualité</li> <li>• Favoriser la coopération et le travail de groupe des professionnels</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira de financer la restructuration et l'agrandissement de la maison de santé de Brûlon, afin d'aménager de nouveaux espaces dédiés aux professionnels de santé ( Médecins, Infirmières, kinésithérapeutes, Paramédicaux, espace sport santé ...), les espaces actuels étant tous occupés à 100 %. Ceci permettra l'accueil de nouveaux professionnels de santé et contribuera à la dynamique de la médecine de proximité sur le bassin de vie de Brûlon et aura une résonnance sur tout le territoire de LBN en association avec les autres projets santé. Ces espaces seront loués aux professionnels.</p>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

Dépenses	HT	Recettes		
		Organismes	Montants	%
Travaux	725 500,00 €	Etat DETR DSIL	350 000,00 €	38,89%
Frais Etudes	174 500,00 €	CTR	270 000,00 €	30,00%
		Région	100 000,00 €	11,11%
		Maître d'ouvrage	180 000,00 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>900 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>900 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Etudes en 2021 Démarrage des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de professionnels de santé accueillis



- **NOM DE L'OPERATION : Extension du Pôle santé de Brûlon**
- **MAITRE OUVRAGE : LBN COMMUNAUTE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>LBN Communauté est couverte par 2 maisons de santé, une située à Brûlon et l'autre dénommée Gée-la-Santé, sans locaux attribués et rayonnant sur Loué et Coulans sur Gee.</p> <p>Afin de lutter contre la désertification médicale menaçante et faciliter la mise en place de l'organisation de la santé sur le territoire LBN , les Elus de la Communauté de Communes ont décrété le sujet de la SANTE : « URGENCE ABSOLUE »</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et accroître l'offre de santé sur le territoire</li> <li>• Garantir aux professionnels des conditions d'exercice de qualité</li> <li>• Favoriser la coopération et le travail de groupe des professionnels</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de financer la construction d'un pôle de santé intercommunal sur la commune de LOUE , sur un terrain situé en face des bureaux de l'antenne solidarité, afin d'aménager des espaces dédiés aux professionnels de santé ( Médecins, Infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, Paramédicaux, espace sport santé ...) ce qui permettra l'accueil de nouveaux professionnels de santé et contribuera au maintien et au renfort de la médecine de proximité pour le bassin de vie de Loué. Ces espaces seront loués aux professionnels.



○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

Dépenses	HT	Recettes		
		Organismes	Montants	%
Travaux	1 698 438,00 €	Etat DETR DSIL	500 000,00 €	25,00%
Frais Etudes	301 562,00 €			0,00%
		Région	300 000,00 €	15,00%
		Maître d'ouvrage	1 200 000,00 €	60,00%
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Etudes en 2021 Démarrage des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de professionnels de santé accueillis



- **NOM DE L'OPERATION : Etude Petite enfance-enfance-jeunesse**
- **COMMUNE : LBN Communauté**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Dans le cadre du projet de territoire du mandat validé par les Elus et de la CTG, les élus du territoire ont commencé à engager un travail de réflexion sur la politique petite enfance- enfance- jeunesse du territoire. Les Elus souhaitent ainsi approfondir la première étape de validation du projet de territoire.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et harmoniser la politique petite enfance-enfance et jeunesse</li> <li>• Répondre à la demande des familles en matière de garde du jeune enfant</li> <li>• Gagner en visibilité sur les services proposés</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agit d'accompagner les Elus dans la définition d'un projet de territoire « petite enfance-enfance jeunesse » partagé, s'appuyant sur un diagnostic de territoire.</p> <p>Il permettra d'envisager les évolutions nécessaires au regard des besoins du territoire. Plusieurs éléments seront interrogés dans la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cohérence entre les services développés et l'évolution des besoins des habitants</li> <li>- La réponse à des problématiques sociales existantes ou émergentes sur le territoire</li> <li>- L'implication et la mobilisation des différents acteurs, notamment des communes et associations, dans le projet éducatif de territoire partagé.</li> </ul>

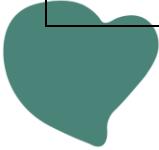
- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'assistantes maternelles</li> <li>- Nombre d'enfants accueillis</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : RÉHABILITATION ET EXTENSION DU PRESBYTÈRE EN LOCAUX ASSOCIATIFS**
- **COMMUNE : NOYEN-SUR-SARTHE**

<b>Orientation stratégique</b>	L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Actuellement, les associations n'ont pas de locaux définis, et notamment l'école de musique et l'harmonie. Actuellement, elles disposent de salles exiguës, non adaptées, vétustes et non isolées situées à l'étage de la mairie.</p> <p>La réhabilitation de 500m<sup>2</sup> et l'extension de 400m<sup>2</sup> du presbytère de Noyen-sur-Sarthe en locaux associatifs s'intègre dans une démarche territoriale qui a pour objectif d'offrir des services et des équipements cohérents à l'échelle de la commune.</p> <p>L'objectif est de rénover énergétiquement un bâtiment public mais aussi de préserver un patrimoine historique et culturel, le presbytère étant un monument non classé mais présentant des caractères historiques remarquables.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la politique développée depuis plusieurs années à Noyen-sur-Sarthe, politique de réaménagement du centre, de rationalisation et de regroupement d'équipements créant une centralité.</p> <p>Il s'appuie sur une dimension urbaine, de la symbolique d'un tel équipement à l'échelle du territoire et du bourg, à son intégration dans son environnement proche afin d'offrir des espaces de qualités propices à la rencontre et à la découverte et pour faire de ce lieu un véritable espace culturel et associatif au cœur de Noyen-sur-Sarthe.</p> <p>Les bâtiments existants trouvent naturellement leur place dans l'organisation de ce nouveau lieu s'ouvrant sur un jardin clos, lieu propice à la lecture au calme, à l'ouverture des espaces de réception vers l'extérieur.</p>
<b>Description de l'action</b>	Réhabilitation et extension du presbytère en locaux associatifs.



## ○ PLAN DE FINANCEMENT : SUBVENTIONS SOLICITÉES EN 2021

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
Travaux de réhabilitation et d'extension du presbytère	1 500 420,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR/DSIL</i>	600 168,00 €
		Conseil Régional	Dispositif relance	75 000,00 €
		Conseil Régional	Fds communal vie associative	10 000,00
		Conseil Régional	Pacte régional pour la ruralité	50 000,00
		Conseil Départemental	Relance territoire	48 006,00
		Commune	Autofinancement	717 246,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 420,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 500 420,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux : octobre 2021 Fin des travaux : octobre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations intégrant le bâtiment</li> <li>- Fréquentation de ces associations</li> </ul>



## ORIENTATION 5 :

### UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES

#### ○ ACTION N° : 5

- **NOM DE L'OPERATION :** Réfection totale et aménagement sécuritaire de la Rue du Grand Clos, de la rue de la Vaunoise et Place Adolphe David avec création de trottoirs, mise en place d'une voirie partagée sécurisée

- **COMMUNE :** COULANS SUR GEE

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>L'ouest de la commune est principalement desservie par 3 voies à savoir : La Rue du grand Clos ( sortie de Commune vers la route Départementale D357), Le Rue A David menant à la zone artisanale et à la nouvelle salle multi-activités inaugurée en juillet 2020, et la Rue de la Vaunoise permettant d'accéder à la Départementale pour aller sur le Mans, de rejoindre la Rue du tramway et l'ensemble des bâtiments scolaires. De surcroit, l'entrée et sortie de la MFR(Maison Familiale Rurale) est située sur la Route de la Vaunoise.</p> <p>La Rue du Grand Clos a fait l'objet de multiples travaux (éclairage public et courant 2019-2020 raccordement de l'ensemble des maisons au réseau d'assainissement collectif). L'ensemble de ces travaux a particulièrement abîmé la voirie qui, de surcroit, n'est pas sécurisée pour l'ensemble des usagers. En effet, il n'y a aucun trottoir, pas d'aménagement et pas de marquage au sol.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <p>Ces 3 voies, situées à l'extrême de la commune, sont très utilisées. Il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• fluidifier les flux de circulation</li><li>• sécuriser les voies pour l'ensemble des usagers( piétons, automobilistes, deux-roues</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la Rue du Grand Clos permet de sortir de la commune pour rejoindre la Route de Laval ( RD357) sans avoir à traverser l'agglomération</li> <li>• la Place Adolphe David permet de rejoindre la salle multi-activité mais également la zone artisanale</li> <li>• poursuivre l'action de la commune qui a aménagé la Rue du Tramway</li> <li>• poursuivre l'action du Département qui crée deux ronds-points à l'extrémité sud de la RD88</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>La commune projette pour ces 3 voies</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de refaire l'intégralité de la voirie en enrobé,</li> <li>• de créer des trottoirs,</li> <li>• de maintenir le double sens de circulation actuel en réglementant la vitesse à 30km/h .</li> <li>• En sus pour la rue du Grand Clos, il est prévu de sécuriser les accès des riverains en intégrant une « écluse » et d'intégrer selon le principe d'une voirie partagée un marquage au sol pour une piste cyclable.</li> </ul>

### ○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	269 550,00	Etat	110 000,00 €
		Commune	159 550,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>269 550,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>269 550,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux, prévus initialement en septembre 2021, sont décalés par rapport à la construction des ronds-points à mars 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réalisation effective des travaux



- ACTION N° : 6
- NOM DE L'OPERATION : Aménagement du Pré du lavoir
- COMMUNE : AMNÉ-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Création d'un terrain de loisirs jouxtant le plan d'eau communal en reliant les deux terrains par une passerelle</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de vie des habitants</li> <li>• Lieu de rencontre et convivialité</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira d'aménager cet espace avec des jeux et parcours santé pour tous, et d'y créer les conditions propices à son utilisation (parking, arbres...)

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Passerelle	2 721,00 €	Etat	5 000,00 €
Chemin et parking	11 603,60 €	Département	12 000,00 €
Jeux et parcours santé	4 813,35		
Sécurisation chemin	597,54		
Plantation d'arbres	2 089		
béton - loc benne - tuyaux - toi	840,96		
<b>TOTAL</b>	<b>22 665,45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
--	------



- **ACTION N° :7**
- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement du parvis de la mairie**
- **COMMUNE : BRÛLON**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La place Albert Liébault, place centrale de bourg de Brûlon qui regroupe l'ensemble des commerces est devenue vétuste au fil des années. La présence des platanes a soulevé les pavés et le revêtement de la place qui la rend dangereuse à la circulation des piétons.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de cette place centrale un lieu agréable et convivial avec une présence végétale adaptée</li> <li>• Améliorer l'accès aux commerces</li> <li>• Mettre en valeur le patrimoine architectural urbain</li> <li>• Créer un lieu d'animation en centre-bourg</li> <li>• Faciliter tous les types de circulation (véhicules, pétions) et intégrer les accès PMR</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Accompagnement du cabinet d'architecte paysagiste « Feuille à Feuille », comme mission d'assistance à maîtrise d'œuvre qui a accompagné la collectivité dans les travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De VRD (eaux pluviales, éclairage public)</li> <li>• Pose de pavés et de dallages</li> <li>• Stationnement en enrobé grenaiillé</li> <li>• Pose de pavés et dalles avec joints engazonnés</li> <li>• Plantations</li> </ul>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €	
Travaux	194 691,27 €	Etat	DET R	55 000,00 €
		Région	Petites cités de caractè	55 000,00 €
		Commune		84 691,27 €
<b>TOTAL</b>	<b>194 691,27 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>194 691,27 €</b>	

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Février à Décembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre de commerces sur la place



- ACTION N° : 8
- NOM DE L'OPERATION : Aménagement et sécurisation du bourg
- COMMUNE : CRANNES-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune est composée de 357 habitants et est répertoriée comme « Petit village de caractère » avec un patrimoine bâti ancien et homogène. Un îlot naturel dans le centre-bourg complète le paysage. Le bourg est le point de croisement de quatre routes départementales.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de valorisation et de préservation du centre-bourg</li> <li>• Sécurisation du centre-bourg</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira de procéder à des aménagements prenant en considération le flux important de véhicules et leur vitesse excessive. Ces flux occasionnent des détériorations de la chaussée et posent des problèmes de sécurité.</p> <p>Parallèlement, la circulation des piétons est rendue difficile, de part l'état des trottoirs.</p>

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Devis Chapron	96 002,70 €	Etat	DETR	20 000,00 €
ATESART	2 150,00 €			
		Commune		78 152,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>98 152,70 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>98 152,70 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2021/2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réduction de la vitesse



- ACTION N° : 9
- NOM DE L'OPERATION : ABRIVEL0/BUS
- COMMUNE : EPINEU LE CHEVREUIL

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune est desservie par un service de transport scolaire pour les collégiens et les lycéens au centre du village. Lors des intempéries, les élèves ne peuvent s'abriter. De ce fait, la commune a décidé de la construction d'un abri-bus</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un service de transport de qualité</li> <li>• Développer la fréquentation des transports en commun</li> </ul>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
ABRI VELOS	4 943,00 €	ETAT	1 200,00 €
		DET R	1 200,00 €
		ALVEOLE	2 323,80 €
		Autofinancement	1 419,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 943,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 943,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits au transport scolaire</li> </ul>



- **ACTION N° : 10**
- **NOM DE L'OPERATION :** Déploiement d'une offre d'auto-partage électromobile en territoire peu dense (Mouv'Go)
- **COMMUNE :** Loué

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Installation et acquisition en lien avec le projet du Pôle métropolitain de deux véhicules électriques et de la borne de recharge.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transition écologique.</li> <li>- Permettre l'accès, via le CCAS, à un véhicule pour les personnes titulaires du permis B en difficulté pour l'accès à l'emploi par défaut de véhicule.</li> <li>- Accès pour les élus et les agents à un moyen de transport propre qui mettra en valeur l'image de la Ville.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira d'acquérir 2 véhicules électriques et d'installer la borne de recharge. Les voitures seront en location pour tous.



## ○ PLAN DE FINANCEMENT :

Dépenses				Recettes		
		HT	TTC		HT	TTC
Acquisition 2 Véhicules Electriques avec batterie - Renault ZOE	<b>RENAULT</b>	43 959,14 €	52 750,97	Financement Etat	53 000,00	53 000,00
Flocage 2 véhicules Renault Zoé Mouv'nGo	<b>GRAPHI CONCEPTS</b>	500,00 €	600,00			
Acquisition Borne de Recharge / massif béton / Mise en service	<b>NEXANS</b>	8 500,00 €	10 200,00			
Installation Borne de recharge et pose d'un abri de protection dédié à la Borne de recharge	<b>CITEOS</b>	6 728,00 €	8 073,60			
Raccordement au Réseau Public de Distribution d'Electricité	<b>ENEDIS</b>	1 085,40 €	1 302,48	Auto-financement	13 567,17	26 880,60
Aménagement de la station d'écomobilité (mise en peinture, signalétique...)	<b>ESVIA</b>	2 964,63 €	3 557,56			
Intégration de la station d'écomobilité à la plateforme d'autopartage et fourniture + pose de 2 trackers pour les véhicules électriques	<b>CLEM'</b>	2 830,00 €	3 396,00			
<b>TOTAL</b>		<b>66 567,17 €</b>	<b>79 880,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>66 567,17 €</b>	<b>79 880,60 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Mise en service en juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de location sur une année civile</li> <li>- Evolution du nombre de location sur 5 années.</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION :** Réfection de l'ensemble des trottoirs du bourg
- **COMMUNE :** AVESSE

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Les trottoirs empierrés de l'ensemble du bourg sont détériorés et nécessite une réfection</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien de la voirie communale</li> <li>• Garantir la sécurité des usagers</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Les trottoirs seront refaits sur l'ensemble du bourg afin que la voirie soit agréable et que les piétons puissent être en sécurité

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	30 000,00 €	CD72	Voirie communale 8 000,00 €
		Commune	22 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Septembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Nombre d'accidents majeurs



- **NOM DE L'OPERATION : réfection voirie communale**
- **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Réfection voirie communale</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité</li> <li>- Esthétique</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Réfection de la voirie communale

- **PLAN DE FINANCEMENT : NEANT**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement de la Voirie « Lotissement de la Varenne »**
- **COMMUNE : CHEVILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune a procédé à la viabilisation de 3 terrains au « Lotissement de la Varenne » et vendu ces 3 terrains. Aujourd'hui, les maisons sont construites, la commune doit donc aménager une voirie pour ces terrains</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser une offre résidentielle qualitative</li> <li>• Sécuriser l'accès au lotissement</li> <li>• </li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Création d'une voirie en bi-couche avec trottoirs

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN €HT	RECETTES		EN €
COMMUNE	30 000	Département	Voirie communale	5 000
		Commune		25 000
<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réalisation effective de la voie



- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement d'un parking avec espaces verts derrière la mairie**
- **COMMUNE : CHEVILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Nous avons aujourd'hui une nouvelle mairie mais l'accessibilité de celle-ci nous a contraints à diminuer considérablement les places de stationnement à proximité.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un accès</li> <li>• Espaces verts conviviaux</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Un terrain appartenant à la commune est situé à l'arrière de la Mairie. La Commune souhaite donc aménager 4/5 places de stationnement ainsi qu'un espaces verts mettant en valeur la nouvelle mairie

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN €HT	RECETTES		EN €
COMMUNE				
				0
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>		- €

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Juin 2024
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de..</li> <li>- Taux de</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : AMENAGEMENT DE BOURG TRAVAUX VOIRIE**
- **COMMUNE : COULANS SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune effectue le réaménagement du cœur de centre bourg. Après la Rue du Tramway, l'aménagement de la rue du grand Clos, de la rue de la Vaunoise et de la RD 88 en lien avec la création des 2 ronds-points par la Département, il est nécessaire de revoir l'aménagement de l'entrée de l'agglomération comportant notamment la base de loisirs pour les enfants et l'aire d'accueil de camping-cars, d'autant qu'elle jouxte la rue du tramway et les nouveaux commerces.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer et sécuriser l'entrée d'agglomération pour l'ensemble des usagers.</li> <li>• Sécuriser l'accès de l'aire de jeux pour les enfants</li> <li>• Offrir une aire d'accueil conviviale aux camping-caristes</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'une voirie partagée</li> <li>- création d'une piste cyclable</li> <li>- création de voies douces depuis les différents lotissements de la commune</li> <li>- adapter l'aire de camping-car afin que les utilisateurs puissent séjournier de façon sécurisée sur une aire conviviale équipée de mobilier urbain</li> </ul>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	500 000,00 €	<i>Etat</i>	250 000,00 €
		<i>Commune</i>	250 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>500 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Date de début d'exécution de l'opération : septembre 2022 Date de début des travaux : octobre 2022 Date de fin de l'opération (clôture comptable) : avril 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réalisation effective des travaux



- **NOM DE L'OPERATION : AMÉNAGEMENT DU BOURG**
- **COMMUNE : PIRMIL**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune souhaite procéder à des travaux de voirie afin de sécuriser le bourg</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser le bourg</li> <li>• Réduire la vitesse</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Réalisation d'ilots et de coussins permettant de réduire la vitesse. Création de trottoirs afin de sécuriser les piétons

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Travaux	56 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR</i>	
		Commune		56 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>56 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation effective des travaux</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : REFECTION RUE DES LAVANDIERES**
- **COMMUNE : FONTENAY SUR VEGRE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Amélioration état réseaux et chaussée</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise aux normes réseaux</li> <li>• Remise en état chaussée</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira, dans un premier temps, du passage de caméra dans les réseaux (pluvial et assainissement) pour constater état, réalisation d'une étude sur les rejets actuels des habitations puis réalisation de travaux de remise aux normes puis dans un deuxième temps, de la réfection de la chaussée.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Passage caméra canalisations	en cours de devis			
Etude rejets habitations				
Travaux de remise aux normes réseaux				
Réfection de la chaussée				
<b>TOTAL</b>	<b>120 000 €</b> montant estimé par ATESART	<b>TOTAL</b>		



- **NOM DE L'OPERATION : DEMOLITION SALLE COMMUNALE ET AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG COMPRENANT CREATION DE PLACES DE PARKING**
- **COMMUNE : FONTENAY SUR VEGRE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Projet d'intérêt général</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain énergétique</li> <li>• Santé publique (établissement vétuste, présence de moisissures, présence amiante)</li> <li>• Aménagement centre bourg dont création de places de parking utiles à la population et à l'accès aux services (mairie, église, restaurant)</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de démolir la salle communale actuelle qui est vétuste, énergivore et à proximité des habitations, et d'aménager le centre bourg comprenant la création de places de parking.

- **PLAN DE FINANCEMENT : NON ESTIME**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	début fin 2022 ou début 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation effective des travaux</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : REVITALISATION DU CENTRE BOURG**
- **COMMUNE : JOUE-EN-CHARNIE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis :</b>	<p>La commune a acheté une friche industrielle de 765M2 pour sécuriser, améliorer et embellir l'entrée du bourg.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'attractivité du bourg</li> <li>• Sécuriser l'espace public</li> </ul>
<b>Description de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'espace de stationnement pour les quatre nouveaux logements et de la MAM.</li> <li>• Création d'un espace public polyvalent.</li> <li>• Améliorer et sécuriser l'espace autour des commerces.</li> <li>• Sécuriser le carrefour pour la traversée du bourg RD357/RD31.</li> <li>• Sécuriser l'espace pour l'accès de la MAM au 2 rue du Calvaire.</li> <li>• Sécuriser l'espace piéton rue Saint Barbe.</li> <li>• Sécuriser et aménager l'accès aux nouveaux logements du 4 Grande rue.</li> </ul>



- **PLAN DE FINANCEMENT :**
- **Estimation du projet : 512790,00€HT**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>en €</b>
acquisition foncière	26 666,00 €	<i>Etat</i>	DETTR/DSIL/l'ademe/fond amende de
frais de notaire	1 579,03 €	Commune	551 683,83 €
dépollution fosses	2 342,80 €		
démolition	6 280,00 €		
débranchement EDF/eau	226,00 €		
géomètre	1 800,00 €		
diag. Amiante voiries (devis)			
diag. Amiante réseaux (devis)			
Travaux	512 790,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>551 683,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début de l'étude octobre 2021 Livraison février 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réalisation effective des travaux

○



- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement d'un parking**
- **COMMUNE : LONGNES**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Suite à l'acquisition d'un terrain et d'une maison de bourg, le terrain serait aménagé afin de procéder à l'agrandissement de la place Eugène ALLAIN. Depuis Juillet 2021, le multiservice (épicerie, bar, restaurant) de la commune a été repris et nécessiterait plus de place de stationnement, facilitant ainsi son accès et son développement.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le centre bourg</li> <li>• Favoriser le développement du commerce</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Agrandissement de la place déjà existante

- **PLAN DE FINANCEMENT : EN COURS**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	<b>2022</b>
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de places créées</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : TRAVAUX DE VOIRIE**
- **COMMUNE : Loué**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Aménagement des rues Courmesnil, Foulon, Boutier et parvis du Centre Culturel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embellissement centre-bourg,</li> <li>• Répondre aux normes d'accessibilité PMR,</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Reprise des trottoirs, de la voirie, travaux d'embellissement

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Démarrage travaux 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Longueur de voirie aménagée



- **NOM DE L'OPERATION : Acquisition vélos à assistance électrique**
- **COMMUNE : Loué**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le développement des mobilités douces est un axe de travail de la municipalité afin de développer des alternatives au déplacements motorisés.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser et promouvoir la mobilité douce</li> <li>• Travailler en partenariat avec le monde économique</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet consiste en l'achat d'un parc de 8 à 10 vélos à assistance électrique et la mise en place d'un service de location ponctuelle et de moyenne/longue durée.</p> <p>Une réflexion est également en cours avec le CAVOL dans le cadre d'un encouragement à la mobilité douce par l'employeur.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES		RECETTES
<b>ÉQUIPEMENT</b>	montant HT	HT
vélos à assistance électrique marque Neomouv, modèle Carlina hydraulique (9)	11 261,03 €	Pacte de la ruralité (10 % du HT) 1 177,55
antivols fer à cheval (9)	220,09 €	
antivols cable (9)	120,02 €	
casques (5)	101,92 €	
sacoche double arrière vélo (2)	35,52 €	
porte-bébé arrière (1)	36,88 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 775,46 €</b>	Auto financement 10 597,91
<b>SERVICE</b>		
<b>maintenance annuelle</b> pour location courte durée (4)	732,00 €	
<b>maintenance annuelle</b> pour location de longue durée (5)	708,35 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 440,35 €</b>	
<b>Total équipement + service</b>	<b>13 215,81 €</b>	

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Mise en service en juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de location sur une année civile</li><li>- Evolution du nombre de location sur 5 années.</li></ul>



- **NOM DE L'OPERATION :** Réhabilitation passerelle Prés Marais
- **COMMUNE :** Loué

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Une passerelle franchit actuellement la Vègre au niveau de Prés Marais. Cependant cette passerelle n'est pas accessible aux normes PMR actuelles. La pente est supérieure à 5 %.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise aux normes accessibilité de la passerelle afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et à tout public (personnes ayant de difficulté de marche, famille avec poussette...)</li> <li>• Embellissement du site</li> <li>• </li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de réaliser un cheminement de chaque côté de la passerelle afin de respecter les normes d'accessibilité en terme de pente (empierrement, stabilisé...)

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Mise en accessibilité de la passerelle	110 000,00 €	Etat	50 000,00 €
		DET/R/DSIL	
		Auto financement	60 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>110 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Démarrage second semestre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de rampe accessible créer</li> <li>- taux de fréquentation du site</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN ARMAND**
- **COMMUNE : NOYEN-SUR-SARTHE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La place Jean Armand distribue une soixantaine de stationnement et permet d'accéder directement à la médiathèque.</p> <p>La commune souhaite réorganiser la place Jean Armand, sécuriser le passage des piétons et aménager la rue Alphonse Dubois desservant l'école maternelle et la cantine en interdisant la circulation sur une portion de la voie permettant ainsi la traversée des enfants de l'école vers la cantine en toute sécurité.</p> <p>Cet aménagement devra prendre en compte également la vocation d'animation de cet espace public.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la continuité du développement urbain du centre bourg.</p> <p>L'objectif étant d'améliorer le confort, la sécurité des piétons, l'accessibilité aux équipements, de réorganiser la gestion et de maintenir la capacité du stationnement tout en renforçant l'attractivité de cette place.</p>
<b>Description de l'action</b>	Aménagement de la place Jean Armand.

- **PLAN DE FINANCEMENT : SUBVENTION SOLICITÉE EN 2022**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Aménagement Place Jean Armand	450 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR/DSIL</i>	180 000,00 €
		Commune	Autofinancement	270 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>450 000,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>450 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux : avril 2022 Fin des travaux : juin 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : REFECTION DES TROTTOIRS**
- **COMMUNE : SAINT CHRISTOPHE-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Historique du projet      Réfection d'une partie des trottoirs de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parking cimetière</li> <li>- une partie des trottoirs autour du bourg</li> <li>- réfection pavage de l'entrée de l'église</li> </ul> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès au stationnement pour aller au cimetière ou au tri sélectif est difficile (chaussée déformée)</li> <li>• Dans la continuité de la rénovation du bourg, les trottoirs sont décaissés</li> <li>• l'église ayant été rénovée, son entrée doit l'être également</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Dans la continuité de la rénovation du bourg en particulier et de la commune, les trottoirs sont peu accessibles et étroit, au niveau du cimetière c'est la même chose.</p> <p>Outre l'aspect esthétique, il faut entretenir les rues pour la sécurité de tous</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN € HT	RECETTES	
		ETAT	DEPARTEMENT AIDE EXCEPTIONNELLE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES/ FOND DE CONCOURS LBN
REFECTION PAVOISEMENT DE L'EGLISE	3780		12000
PARKING CIMETIERE	3410		13000
TROTTOIRS	19975		
<b>TOTAL</b>	<b>27165</b>		<b>26000</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux avril 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	-

- **NOM DE L'OPERATION : AMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE**
- **COMMUNE : VIRÉ-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation stratégique</b>	UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le précédent conseil municipal de Viré, avait lancé en 2018/2019 une étude avec ATESART pour étudier les différentes solutions qui pourraient être envisagées pour aménager la voirie de la rue Principale, l'objectif était de sécuriser le cheminement entre l'école et la M.A.M. et mettre les trottoirs en accessibilité PMR.</p> <p>La nouvelle équipe du conseil municipal a repris ce dossier et souhaite réaliser ces travaux en 2022/2023.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser le centre bourg</li> <li>• Rendre attractif l'entrée du bourg</li> <li>• Faciliter le stationnement</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Le conseil s'est aussi rapproché du CAUE pour avoir une vision globale du projet, trouver des solutions pour ralentir les voitures sur les 4 entrées du village, mettre en accessibilité les trottoirs et aussi avoir une approche plus environnementale et paysagère du projet. Le conseil souhaite également étudier des solutions de stationnement.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Devis ATESART	105 565,00 €	Etat DETR	47 293,00 €
Devis parking	21 051,00 €	Plan de relance région	15 000,00 €
		Fonds département d'Aménagement Urbain	20 000,00 €
		Fonds de concours LBN	19 000,00 €
		Autofinancement	25 323,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>126 616,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>126 616,00 €</b>



<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	La demande de DETR est en attente de l'APS, les autres demandes de financement n'ont pas été sollicitées.
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation effective des travaux</li></ul>



## ORIENTATION 6 :

### LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE

#### ○ ACTION N° : 11

○ NOM DE L'OPERATION : Construction d'un gymnase intercommunal à Coulans sur Gée

○ MAITRE OUVRAGE : LBN COMMUNAUTE

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La communauté de communes mène une politique d'investissements visant à mailler son territoire d'équipements structurants.</p> <p>A ce jour, plusieurs équipements remarquables financés par la CC ont vu le jour dans le domaine sportif comme la construction/rénovation du gymnase de Loué, la base aquatique de Loué... Riche d'un tissu associatif important, un nouveau gymnase situé à Coulans était nécessaire.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la pratique sportive sur le territoire</li><li>• Permettre la mise en place et le développement de nouvelles pratiques sportives</li><li>• Améliorer les conditions d'accueil du public</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>La CC envisage la construction d'un gymnase qui sera situé à proximité du terrain de foot.</p> <p>Cet espace accueillera un plateau multisports, un mur d'escalade, un espace sport-santé, un espace convivialité et vestiaires associés</p>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Etudes	176 948,00 €	Etat	DETR 2021	400 000,00 €
Travaux	1 900 000,00 €	Etat	ANDS	400 000,00 €
		LBN Communauté		1 276 948,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 076 948,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 076 948,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Etudes en 2021 Démarrage des travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations accueillies</li> <li>- Evolution du nombre d'adhérents de chaque association</li> </ul>



○ ACTION N° : 12

○ NOM DE L'OPERATION : Création d'un terrain multi-sports/city-stade

○ COMMUNE : Brains sur Gée

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune souhaitait pouvoir créer un espace plus spécialement dédié aux jeunes, pouvant également être utilisé par l'école. Elle a pour cela souhaité investir dans un city-stade.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un nouvel espace dédié aux jeunes</li> <li>• Favoriser la pratique sportive</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de créer un espace sportif utile à l'école publique, actuellement sans structure, et un espace de convivialité pour les brennois hors temps d'utilisation scolaire

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	87 222,00 €	Etat	24 000,00 €
		ANS	29 500,00 €
		Commune	33 722,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>87 222,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 222,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début travaux décembre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'utilisateurs</li> <li>-</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : Rénovation passages chemin de grande randonnée GR365**
- **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Rénovation passages chemin de grande randonnée GR365  <b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Remise en état</li><li>- Accessibilité</li><li>- Environnement</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de remettre en état différents passages du chemin de grande randonnée GR365 qui traverse le village.

- **PLAN DE FINANCEMENT : NEANT**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : Aménagement d'un terrain de jeux**
- **COMMUNE : CHEMIRE EN CHARNIE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>L'ancien terrain de jeux a été supprimé lors de la création de la nouvelle salle. Il est nécessaire de recréer un espace similaire afin de répondre à la demande des familles.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des enfants et des habitants un espace de jeux</li> <li>• Garantir la sécurité des enfants qui utilisent cet espace</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira d'aménager l'espace et d'acquérir des jeux et de les faire poser par une entreprise agréée

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Travaux + achat jeux	20 000,00 €	Etat	DET/DSIL 2022	14 000,00 €
		Commune		6 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>20 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Septembre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de structures de jeux installées</li> <li>-</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : Crédation d'un Pump Track**
- **COMMUNE : COULANS SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Coulans sur Gée dispose d'une population jeune et familiale. Aussi, la commune souhaite pouvoir proposer des équipements notamment aux jeunes, afin de s'adapter à leur besoins</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un équipement aux jeunes adapté à leurs besoins</li> <li>• Attirer de nouveaux habitants en proposant des équipements adaptés à tous</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de procéder à la création d'un pump track, soit un parcours en boucle fermée constitué de bosses et virages relevés et permettant la pratique de VTT, BMX...

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	100 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR/DSIL</i>
		Commune	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Fréquentation du Pump Track



- **NOM DE L'OPERATION : Cr閐ation d'un terrain de p閞tanque**
- **COMMUNE : MAREIL-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation strat�gique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le terrain de p閞tanque n'est plus dans un ´tat suffisamment praticable pour les joueurs de p閞tanque.</p> <p>Le terrain actuel est seul et non accessible aux personnes ´ mobilit� r�duite.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir la s�curit� des usagers.</li> <li>• S�curiser la zone.</li> <li>• Accessibiliser la zone aux personnes ´ mobilit� r�duite</li> <li>• Diviser le terrain en deux, afin de recevoir plus de public.</li> <li>• Installer V�g�taux et Mobilier sur la zone pour la rendre plus agr�able</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira de r�aliser dans un premier temps un ragr�age des sols, d'y installer des ´quipements de s�curit� (pierres, rondins et barri�res) et d'y ajouter du mobilier urbain, tel que deux poubelles et une table de pique-nique.</p> <p>Par ailleurs un am�nagement de l'espace sera pr�vu, via un b�chage, pour faciliter l'entretien et des v�g�taux.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
		AUTOFINANCEMENT	DEPARTEMENT (Plan de Relance)	Autofinancement
Terrassement, Am�nagement et V�g�taux	7 117,30 €	20,40%	79,60%	1 452,00 €
Mobilier Table plus scellement	135,15 €	20,40%	79,60%	27,58 €
Mobilier 2 poubelles	351,16 €	20,40%	79,60%	71,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 603,61 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 551,22 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins pr�cis)</b>	<b>Juin 2021</b>
--	------------------



- **NOM DE L'OPERATION : CRÉATION D'UNE AIRE DE LOISIRS**
- **COMMUNE : MAREIL-EN-CHAMPAGNE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Utiliser un terrain communal vacant pour y créer une aire de jeux et de loisirs, afin d'apporter un nouveau service aux usagers.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un nouveau service.</li> <li>• Favoriser l'activité sportive.</li> <li>• Favoriser le lien intergénérationnel.</li> <li>• Proposer des installations ludiques pour un jeune public.</li> <li>• Sécuriser la zone.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Un terrain communal vacant à été sélectionné pour y créer une aire de loisirs. Dans un premier temps il s'agit de mettre le terrain en état, en rebouchant les trous et en niveling ce dernier.</p> <p>Des installations de mobilier urbain tels qu'une table de pique-nique, des bancs, des poubelles, deux buts de foot ainsi qu'une table de ping-pong seront effectuées. Afin de garantir la sécurité des usagers, une clôture et un portail seront également installés.</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
		AUTOFINANCEMENT	DEPARTEMENT (Plan de Relance)	Autofinancement
Terrassement, Aménagement et Végataux	7 117,30 €	20,40%	79,60%	1 452,00 €
Mobilier Table plus scellement	135,15 €	20,40%	79,60%	27,58 €
Mobilier 2 poubelles	351,16 €	20,40%	79,60%	71,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 603,61 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 551,22 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	<b>Juin 2021</b>
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : CREATION D'UN CITY PARK**
- **COMMUNE : PIRMIL**

<b>Orientation stratégique</b>	LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune souhaitait pouvoir créer un espace plus spécialement dédié aux jeunes, pouvant également être utilisé par l'école. Elle a pour cela souhaité investir dans un city-stade.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un nouvel espace dédié aux jeunes</li> <li>• Favoriser la pratique sportive</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de créer un espace sportif utile à l'école publique, actuellement sans structure, et un espace de convivialité pour les brennois hors temps d'utilisation scolaire

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Travaux	75 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR</i>	
		<i>Commune</i>		75 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>75 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'utilisateurs</li> </ul>



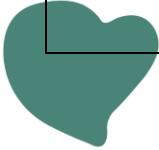
## ORIENTATION 7 :

### LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES

#### ○ ACTION N° : 13

- **NOM DE L'OPERATION :** Création de plateformes de déchets verts et mises aux normes des déchetteries
- **MAITRE OUVRAGE :** LBN COMMUNAUTE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La communauté de communes mène une politique d'investissements visant à mailler son territoire d'équipements structurants.</p> <p>Concernant la gestion des déchets, la CC a mené un premier axe de travail via la mise en place de la redevance incitative sur son territoire afin notamment de réduire les tonnages d'ordures ménagères. Ce travail a permis d'atteindre un objectif de 92kg/an/hab en 2020.</p> <p>Dans un objectif de qualité de service, la CC a décidé d'implanter des plateformes de déchets verts et de réaliser simultanément une mise aux normes des déchetteries.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diminution des tonnages d'ordures ménagères</li><li>• Amélioration des équipements de tri</li><li>• Amélioration de la gestion des coûts de traitement</li><li>• Mise en œuvre de nouvelles filières de recyclage</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>La CC envisage pour une 1<sup>ère</sup> étape, les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Crédit de 2 nouvelles déchetteries à Loué et Brûlon</li><li>- Crédit de 2 plateformes de déchets verts à Loué et Brûlon</li></ul>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Etudes	16 900,00 €	Etat	DSIL Relance	259 932,00 €
Travaux	584 032,00 €	Région	CTR	202 170,00 €
		LBN Communauté		138 830,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>600 932,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>600 932,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Démarrage des travaux 2 <sup>ème</sup> semestre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage de déchets verts collectés</li> <li>- Tonnages par filière collectés en déchetterie</li> </ul>



○ **ACTION N° : 14**

- **NOM DE L'OPERATION :** Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire
- **COMMUNE :** Loué

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le conseil municipal a adhéré au service Conseil en Energie Partagé (CEP) du Pays Vallée de la Sarthe en novembre 2020. Suite à une visite des bâtiments communaux avec le chargé de mission du Pays, la mission CEP s'est dans un premier temps portée sur les bâtiments du groupe scolaire.</p> <p>La restitution du diagnostic CEP a eu lieu lors du Conseil municipal de janvier 2021. Au regard de ce bilan, il est apparu nécessaire que des travaux puissent être engagés rapidement sur ces bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine communal</li> <li>• Confort thermique des occupants</li> <li>• Gains énergétiques</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement des menuiseries des bâtiments de l'école élémentaire et du bâtiment cantine,</li> <li>- Remplacement des deux chaudières gaz actuelles</li> <li>- Ajout et modification des systèmes de VMC</li> <li>- Isolation du bâtiment ancien de l'école élémentaire et du bâtiment cantine (murs, plafonds et greniers)</li> <li>- Changement des éclairages sur l'ensemble des bâtiments de l'école élémentaire et du bâtiment cantine. (Éclairages LED avec gestion d'éclairage pour les salles de classe)</li> <li>- Pose de panneaux photovoltaïques</li> </ul>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Ventilation	38 860,45 €	<i>Etat</i>	190 000,00 €
Menuiserie	104 987,80 €	Région	75 000,00 €
Facade à la chaux	11162,3	Commune	186 504,16 €
Electricité	68908,23		
Isolation / plaquiste	80161,82		
Chauffage	66239,48		
Panneaux solaires	39184,08		
Maitrise d'œuvre	42000		
<b>TOTAL</b>	<b>451 504,16 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>451 504,16 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Démarrage travaux début 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gain énergétique</li> <li>- Confort des utilisateurs</li> </ul>



- ACTION N° : 16
- NOM DE L'OPERATION : RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
- COMMUNE : POILLE SUR VEGRE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune souhaite procéder à la rénovation complète du groupe scolaire.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des consommations énergétiques</li> <li>• Confort des occupants</li> <li>• Entretien du patrimoine</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agira de procéder à une opération globale de rénovation du groupe scolaire composé de l'école, de la garderie/cantine, et du relais petite enfance. L'accompagnement du CEP a été sollicité. Les audits énergétiques ont été réalisés.</p> <p>Des PV sont également envisagés en toiture</p>

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	497 000,00 €	Etat	DSIL rénovation énergétique
		Région	Ruralité+FRDC
		ADEME	Fonds chaleur
			15 700,00 €
			Autofinancement
			114 169,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>497 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>497 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2021/2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation d'énergie</li> </ul>



○ ACTION N° : 17

- NOM DE L'OPERATION : Rénovation énergétique de la salle polyvalente
- COMMUNE : SAINT DENIS D ORQUES

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La construction de la salle polyvalente date de 1989. Elle comprend une pièce principale de 200m<sup>2</sup>, une salle annexe de 37m<sup>2</sup>, une cuisine, des sanitaires et des vestiaires.</p> <p>Ce bâtiment est énergivore.</p> <p>Aucun travaux n'a été réalisé depuis sa construction.</p> <p>De plus, dans la salle annexe, trente cinq enfants prennent leur déjeuner quatre midis par semaine. Afin de respecter les règles sanitaires avec la période COVID, les enfants doivent être espacés. Ainsi il faut désormais chauffer la grande salle quatre jours par semaine en plus de l'utilisation habituelle. Les réunions, et dorénavant celles du Conseil Municipal se déroulent dans la salle principale</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des consommations énergétiques</li> <li>• Confort des usagers</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le programme de travaux défini correspond à une combinaison des solutions de l'audit énergétique. Il consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'isolation des murs sur l'ensemble du bâtiment, de sorte à obtenir une résistance thermique minimale R=3,7m<sup>2</sup> k/w ;</li> <li>- Le remplacement de l'intégralité des menuiseries, peu performantes ;</li> <li>- La mise en place d'une pompe à chaleur air/air dans la grande salle ainsi que le mise en place d'une régulation de chauffage performante ;</li> <li>- La mise en place d'une CTA double flux pour la grande salle ainsi que la mise en place d'une régulation performante ;</li> <li>- Abaissement du plafond de la grande salle et isolation de celui-ci</li> </ul>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	297 977,00 €	<i>Etat</i>	145 000,00 €
		région	68 000,00 €
		Commune	Autofinancement
			84 977,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>297 977,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>297 977,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Les travaux commenceront au 4eme trimestre 2021 et se termineront au 3eme trimestre 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Gain énergétique



- ACTION N° :18
- NOM DE L'OPERATION : Bâtiment de stockage avec panneaux photovoltaïques
- COMMUNE : CHANTENAY-VILLEDIEU

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune ne dispose pas de bâtiments suffisamment grands pour stocker le matériel de toutes les associations, d'où l'idée de construire un bâtiment de 650 m2.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à la demande des associations pour le stockage de matériel</li> <li>• Production d'électricité avec l'installation de panneaux photovoltaïques</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Construction d'un bâtiment de stockage pour les associations avec panneaux photovoltaïques

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES		en €
Construction du bâtiment	61 496,04 €	Etat	DET 2021	25 000,00 €
		Département	Fonds de relance	21 925,00 €
		Commune		14 571,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>61 496,04 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>61 496,04 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Printemps/été 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Production d'électricité des PV



○ ACTION N° :18  
**NOM DE L'OPERATION : Rénovation annexes mairie**  
○ **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine communal</li> <li>• Création lieu de stockage</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de réhabiliter deux petites annexes attenantes au bâtiment de la mairie qui serviront à stocker du matériel

○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Nature	Coût HT	Origine des financements	Montant de subvention sollicité ou obtenu HT
Enduit	6 293,00 €	Financement de l'Etat (DETR, DSIL, DSIL relance, DSIL rénovation énergétique)	10 000,00 €
Dalles x2	1 756,00 €	Conseil Régional	5 559,00 €
Poutres plancher	2 871,00 €	Conseil départemental	5 559,00 €
Escalier	837,00 €		
Electricité	495,00 €	Part restant à la charge du maître d'ouvrage	6 678,00 €
Huisseries	5 494,00 €		
Ravalement façade	7 525,00 €	MONTANT TOTAL H.T DE L'OPERATION	27 797,00 €
Divers	2 526,00 €		
<b>MONTANT TOTAL H.T DE L'OPERATION</b>	<b>27 797,00 €</b>		

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2021-2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation effective des locaux</li> </ul>



○ ACTION N° : 20

- NOM DE L'OPERATION : RÉNOVATION ENERGETIQUE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE COMPRENANT ÉGALEMENT DEUX LOGEMENTS
- COMMUNE : VIRÉ-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le conseil municipal souhaite engager des travaux de rénovation énergétique de ce bâtiment qui comprend la mairie et 2 logements. Ce bâtiment est actuellement chauffé par des radiateurs électriques ancienne génération.</p> <p>Au travers ce projet, la commune souhaite contribuer à la transition énergétique, développer les énergies renouvelables, aider à la maîtrise des factures énergétiques des locataires et surtout sortir ces logements de leur statut de passoire thermique. Cette rénovation permettra aussi de réduire les consommations et charges de fonctionnement de la mairie et du SIVOS.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il est prévu d'installer un mode de chauffage issu d'une source d'énergie renouvelable, à savoir une chaudière bois à condensation (granulés). Les menuiseries sont anciennes et seront entièrement changées. Il est également prévu une isolation du grenier avec laine de verre soufflée.</p> <p>Le bâtiment a bénéficié d'une étude par le Conseiller en Energie partagé du Pays Vallée de la Sarthe qui a débouché sur une note technique et par la Cuma de la Sarthe qui a réalisé une étude d'opportunité pour l'installation d'une chaudière bois. Un devis pour réaliser un audit énergétique de ce bâtiment a été validé en conseil municipal le 18 février 2021.</p>



○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT		RECETTES	en €
Devis étude énergétique	995,00 €	<i>Etat</i>	<i>Aide département audit</i>	497,00 €
Isolation du grenier	5 815,00 €		Fonds de concours LB	2 907,00 €
Remplacement menuiseries	33 929,00 €		DSIL	29 000,00 €
Chaudière bois	28 503,00 €		Région PDL	10 500,00 €
Ventilation	3 000,00 €		Fond de chaleur	6 500,00 €
			Autofinancement	22 838,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 242,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>72 242,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2021 - 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain énergétique</li> </ul>



- ACTION N° : 21
- NOM DE L'OPERATION : Rénovation éclairage public
- COMMUNE : Saint-Pierre-des-Bois

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Historique du projet</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les économies d'énergie</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	

- PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Rénovation éclairage public	9 849,21 €	<i>Etat</i>	3 900,00 €
		Commune	5 949,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 849,21 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 900,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Gain énergétique



○ ACTION N° : 22

- NOM DE L'OPERATION : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
- COMMUNE : VALLON SUR GEE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de la commune, la commune souhaite procéder à la rénovation complète de son éclairage public  <b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les économies d'énergie</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	La commune souhaite mettre en place un éclairage LED dans 3 rues, changer les horloges afin de faciliter la gestion de l'éclairage et enfin remplacer toutes les anciennes lampes par des ampoules à LED

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	Etat	RECETTES	en €
Travaux	45 697,00 €	DET R		18 000,00 €
			Autofinancement	27 697,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 697,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>45 697,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Travaux débutés fin 2021/début 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des consommations d'énergie</li> </ul>



○ **ACTION N° : 24**

○ **NOM DE L'OPERATION : Sécurisation de la cour d'école**

○ **COMMUNE : Loué**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La cour de l'école côté élémentaire est dangereuse en raison de sa toponymie. L'idée est de proposer une aire de jeux afin de proposer un lieu de jeux sécurisé pour les enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Prévention et réduction des accidents et des traumatismes dans la cour de récréation de l'école élémentaire.</li><li>• Installation d'une structure de jeux visant à améliorer le climat scolaire, la diminution de la violence et le développement des activités physiques.</li><li>• Aménagement d'un sol de sécurité Proplay Synthétique d'une superficie de 70 m2 constitué dalles amortissantes garantissant une sécurisation de l'enfant pour une hauteur de chute (HIC) de 2M10.</li><li>• Pose de barrières de sécurité de 1 M de haut sans coinçement visant à créer une chicane afin de sécuriser passage pentu entre les 2 niveaux de la cour.</li></ul> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sécurisation au sein de l'école</li><li>• Limiter le nombre d'accident sur la cour de l'école</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira d'acquérir une structure de jeux complète offrant différentes activités aux enfants



○ **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
Structure jeux	17 808,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR/DSIL</i>	12 000,00 €
Sol sécurisé anti-chute	10 677,50 €		Auto-financement	17 379,00 €
sécurisation du site	894			
<b>TOTAL</b>	<b>29 379,50 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>29 379,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Installation second semestre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	-



○ ACTION N° : 25

○ NOM DE L'OPERATION : Restauration de la chapelle Notre Dame de la Pitié Dieu

○ COMMUNE : CRANNES-EN-CHAMPAGNE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Chapelle créée en 1524 qui a subi en 2015 une forte bourrasque ayant endommagé le toit, mettant en péril le clocheton et laissant l'eau pénétrer. La chapelle est depuis bâchée.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine de la commune</li> <li>• </li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de restaurer l'ensemble des charpentes à l'identique des dispositions d'origine. Ensuite, des travaux de couverture interviendront avec un mode de pose traditionnel, dans le respect de sa conception.

○ PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Maçonnerie	143 137,19 €	Etat	DSIL 50 000,00 €
Charpente-menuiserie	79 287,22 €	Etat	DRAC 119 313,00 €
Couverture	37 368,31 €	Commune	128 971,54 €
Système campanaire	3 955,00 €		
Paratonnerre	5 447,54 €		
Honoraires	29 089,28 €		
<b>TOTAL</b>	<b>298 284,54 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>298 284,54 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2021/2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Mise hors d'eau et hors d'air de la toiture



- **NOM DE L'OPERATION : Changement des portes et des fenêtres de la Mairie et de l'école**
- **COMMUNE : AVESSE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Les menuiseries de l'Ecole et de la Mairie sont anciennes et très peu isolantes.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation énergétique du bâtiment</li> <li>• Améliorer le confort thermique</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Changement de l'ensemble des menuiseries de l'Ecole et de la Mairie

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
Travaux	16 559,14 €	CD72	Fonds de Relance	12 000,00 €
		Commune		4 559,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 559,14 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>16 559,14 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Avril 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Evolution des consommations énergétiques des bâtiments concernés



- **NOM DE L'OPERATION :** Réfection de la toiture de l'Ecole
- **COMMUNE :** AVESSE

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La toiture de l'Ecole se dégrade de plus en plus</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation énergétique du bâtiment</li> <li>• Améliorer le confort thermique</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Réfection totale de la toiture de l'Ecole

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux			
		Commune	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Avril 2022		
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des consommations énergétiques des bâtiments concernés</li> </ul>		



- **NOM DE L'OPERATION : CHAUFFAGE DE L'EGLISE**
- **COMMUNE : CHANTENAY-VILLEDIEU**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Chauffage actuel au gaz qui n'est plus aux normes et décision de la remplacer par l'électricité</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise aux normes du chauffage</li> <li>• Confort thermique des occupants</li> <li>• Garantir la sécurité du public</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Mise aux normes du chauffage de l'église ainsi que le changement de toutes les ampoules en led pour un gain de consommation électrique et un confort des occupants

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Chauffage Electrique	18 008,83 €	Etat	5 897,00 €
Remplacement de l'éclairage	6 312,08 €	Département	6 240,00 €
		Commune	12 183,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 320,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 320,91 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Octobre 2021
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût du chauffage</li> <li>- Consommation électrique</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : Rénovation énergétique mairie et logement**
- **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le bâtiment de la mairie abrite à la fois les locaux de la mairie, mais aussi des logements. Afin d'améliorer le confort de tous ses occupants ainsi que pour diminuer les consommations d'énergie, la commune souhaite procéder à des travaux de rénovation énergétique.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien du patrimoine</li> <li>• Economies d'énergie</li> <li>• Confort thermique des occupants</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de remplacer les menuiseries, les radiateurs, le système d'aération et isolation de la mairie et des logements communaux

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

Dépenses			Recettes			
Détails	Pourcentage Tarif HT	coûts TTC	Subventions sur HT	Pourcentage Montant		
Priorité 1	36 %	14 510 €	17 412 €	France Relance (DSIL) et/ou DETR 2021	35 %	16 319 €
Priorité 2	41 %	16 820 €	20 184 €	Plan de Relance Régionale	20 %	9 325 €
Priorité 3	3 %	1 180 €	1 416 €	Plan de relance CD 72 (solde des 12 000€)	14 %	6 441 €
Priorité 4	20 %	8 035 €	9 642 €			
<b>Coût global non corrigé</b>		<b>40 545 €</b>	<b>48 654 €</b>	Commune	31%	14 542 €
Marge de sécurité	15 %	6 082 €	7 298 €			
Maîtrise d'œuvre		- €	- €			
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>46 627 €</b>		<b>TOTAL Recettes</b>		<b>46 627 €</b>



<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diminution des consommations d'énergie</li></ul>



- **NOM DE L'OPERATION : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques**
- **COMMUNE : CHASSILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	ENFOISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES  <b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'environnement</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques sur la commune

- **PLAN DE FINANCEMENT : EN COURS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SARTHE**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2024-2025
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	



- **NOM DE L'OPERATION : Restauration de la toiture de la Mairie**
- **COMMUNE : CHEVILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La toiture de la Mairie est ancienne, elle ne permet plus d'assurer une isolation correcte du bâtiment. Au-delà des déperditions thermiques, la neige, les feuilles... peuvent également s'y introduire</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'isolation thermique du bâtiment</li> <li>• Préserver le patrimoine bâti de la commune</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Remplacement complète de la toiture avec des tuiles neuves.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN €HT	RECETTES	EN €	
COMMUNE	37 500 €	<i>Etat</i> <i>DETR/DSIL 2022</i>	10 000,00 €	
		Région	Fond de relance	10 000,00 €
		Commune		17 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 500,00 €</b>		<b>37 500,00 €</b>	

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Avril 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Evolution du coût du chauffage



- **NOM DE L'OPERATION : Crédation d'un local communal**
- **COMMUNE : CHEVILLE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Nous avons réhabilité la nouvelle mairie dans une grange et des dépendances qui servaient de local de rangement. Aujourd'hui, nous n'avons plus de lieu de stockage.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain de place</li> <li>• Mise à disposition des associations communale</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Nous avons un terrain appartenant à la commune et nous souhaitons pouvoir construire en bois et tôle un local communal sur ce terrain. Celui-ci servira de local technique pour notre agent communal et de lieu de stockage pour le mobilier des associations communale</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	EN €HT	RECETTES		EN €
COMMUNE				
				0
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>		- €

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Mars 2026
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de..</li> <li>- Taux de</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : AGRANDISSEMENT ET RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE**
- **COMMUNE : COULANS SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>L'accueil de la mairie n'est aujourd'hui plus adaptée et nécessite des travaux de restructuration, d'accessibilité...</p> <p>La commune a fait réaliser en 2021 un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, et notamment la Mairie.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accueil des usagers de la Mairie</li> <li>• Réduire les consommations d'énergie</li> <li>• Améliorer le confort thermique des usagers</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrandir l'accueil de la Mairie</li> <li>- Réduire les consommations énergétiques</li> <li>- Favoriser l'accueil des usagers</li> </ul>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	150 000,00 €	<i>Etat</i>	<i>DETR/DSIL</i>
		Commune	
<b>TOTAL</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation énergétique des bâtiments</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX**
- **COMMUNE : COULANS SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune a fait réaliser en 2021 un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, afin de réaliser des économies d'énergie et être cohérent avec la volonté de réduire les émissions de GES.</p> <p>Le projet de rénovation énergétique s'inscrit dans un plan d'ensemble dont la réalisation est estimée sur 4 ans avec un budget de 250 000 €/an</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les consommations d'énergie</li> <li>• Améliorer le confort thermique des usagers</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dépolluer les bâtiments concernés ( amiante plomb au préalable)</li> <li>- rénover les bâtiments selon les orientations dégagées dans les audits</li> <li>- reprendre l'isolation, les moyens de chauffage</li> </ul>

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
	500 000,00 €	<i>Etat</i>	250 000,00 €
		<i>DET/R/DSIL</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>500 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>250 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation énergétique des bâtiments</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : CREATION DE PLATEFORMES DE DECHETS VERTS ET MISE AUX NORMES DES DECHETTERIES**
- **MAITRE OUVRAGE : LBN COMMUNAUTE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>A ce jour, la Communauté de Communes a mené un premier axe de travail via la mise en place de la Redevance Incitative sur son Territoire afin notamment de réduire les tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Ce travail a permis d'atteindre un objectif de 92 kilos/an/habitant en 2020.</p> <p>Afin d'améliorer la qualité du tri et le service dispensé aux habitants, la CC a décidé de procéder à la rénovation complète de ses déchetteries et à l'implantation des plateformes à déchets verts.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un service de qualité aux habitants</li> <li>• Améliorer la qualité du tri</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Une 1<sup>ère</sup> étape a été réalisée en 2021, avec la création d'une nouvelle déchetterie à Noyen et la rénovation de celle de Brûlon.</p> <p>L'étape 2 concernera celle de Loué, ainsi que celle de Brain sur Gée</p>

- **PLAN DE FINANCEMENT : EN COURS**

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Etudes et travaux en 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage de déchets verts</li> <li>- Qualité du tri</li> </ul>



- **NOM DE L'OPERATION : RÉHABILITATION DE LA MAIRIE**
- **COMMUNE : NOYEN-SUR-SARTHE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Actuellement, les locaux de la mairie sont occupés par les services de la mairie (principalement le rez de chaussée) et par l'école de musique et l'harmonie.</p> <p>L'école de musique va déménager à la fin de l'année 2022 dans de nouveaux locaux.</p> <p>Les locaux de la mairie de Noyen-sur-Sarthe sont devenus inadaptés et ne répondent plus aux attentes et aux besoins en termes de fonctionnalité, de confort d'usage et d'accessibilité, qu'il s'agisse des conditions de travail du personnel et des élus ou des services à la population et aux nombreux visiteurs de passage. Il est nécessaire d'optimiser les conditions d'accueil du public, en particulier en ce qui concerne la confidentialité, l'information, les conditions d'attente, l'accessibilité, etc...</p> <p>Il n'y a pas de salle d'archive, de salle de convivialité.</p>
<b>Description de l'action</b>	La réhabilitation des 543m <sup>2</sup> de la mairie de Noyen-sur-Sarthe s'intègre dans une démarche de définition d'un équipement public dont l'image et les fonctionnalités seraient adaptés à la commune, de la recherche d'une efficience énergétique et d'une amélioration de l'accessibilité.



○ **PLAN DE FINANCEMENT : SUBVENTION SOLICITÉE EN 2022**

<b>DEPENSES</b>	<b>En €HT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>en €</b>
Travaux de réhabilitation de la mairie (estimation 2000€/m <sup>2</sup> )	1 086 000,00 €	Etat	DETR/DSIL	434 400,00 €
		Conseil Régional	Soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics	100 000,00 € (aide plafonnée)
		Commune	Autofinancement	551 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 086 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 086 000,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Début des travaux : décembre 2022 Fin des travaux : septembre 2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Fréquentation de l'accueil de la Mairie



- **NOM DE L'OPERATION : Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public - rue de la Grujardière et allée de la Vègre**
- **COMMUNE : POILLÉ-SUR-VÈGRE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>La commune souhaite dissimuler les réseaux aériens (électriques et téléphoniques) ainsi que remplacer les candélabres.</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des consommations énergétiques</li> <li>• Rénovation du réseau électrique</li> <li>• Embellissement du secteur</li> <li>• Réfection des trottoirs et aménagement des chaussées</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agira de dissimuler les réseaux électriques et de télécommunication, d'améliorer le parc d'éclairage public (économies d'énergie par le remplacement des mâts et lanternes à led) et de créer un aménagement de voirie (accès piétons, trottoirs ...).

- **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	210 476,00 €	Etat	DET/DSIL
		Département	
		Région	
		Commune	210 476,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>210 476,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 476,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	2022-2023
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Consommation d'énergie



- **NOM DE L'OPERATION : RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE**
- **COMMUNE : Tassé**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>L'église de Tassé est une église Romane qui a été remaniée à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Elle abrite notamment un retable de 1769 typique de l'époque de Louis XV inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.</p> <p>Afin de conserver ce patrimoine, une réfection de la toiture est nécessaire</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du patrimoine communal</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Restauration de la toiture de l'église

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Toiture	70 310,00 €	<i>Etat</i>	<i>DET/R/DSIL 2022</i>
		Commune	70 310,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 310,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 310,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Sur le budget 2022 Les dossiers de demandes de subventions ne sont pas demandés
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	- Réalisation effective des travaux



- **NOM DE L'OPERATION : RENOVATION DU CHAUFFAGE DE LA MAIRIE**
- **COMMUNE : VALLON SUR GEE**

<b>Orientation stratégique</b>	LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES
<b>Contexte de l'action et objectifs poursuivis</b>	<p>Le chauffage de la mairie étant vétuste, la commune souhaite procéder à la réfection de son chauffage</p> <p><b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les économies d'énergie</li> <li>• Améliorer le confort thermique des occupants</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	La commune souhaite mettre en place une pompe à chaleur comme nouveau mode de chauffage

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

DEPENSES	En €HT	RECETTES	en €
Travaux	19 322,00 €	Etat	DETR
		Autofinancement	19 322,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 322,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 322,00 €</b>

<b>Calendrier (plus ou moins précis)</b>	Travaux 2022
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des consommations d'énergie</li> </ul>



FICHE ACTION	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	COUT PREVISIONNEL (si connu)	PART ETAT	CALENDRIER
<b>LA FORMALISATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LBN COMMUNAUTE ET LES COMMUNES</b>						
	LBN Communauté	Mise en place de Fonds de concours				2023-2026
	LBN Communauté	Création d'un intranet accessible aux conseillers municipaux				2023-2026
	LBN Communauté	Rendre plus visible l'intercommunalité via une signalétique				2023-2026
	LBN Communauté	Réunir chaque année une assemblée des territoires				2023-2026
	LBN Communauté	Elargir le comité de suivi citoyen				2023-2026
	LBN Communauté	Mettre en place des ateliers participatifs et compléter les commissions de travail si nécessaire				2023-2026
<b>L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET COMPLEMENTAIRE</b>						
Animation économique						
	LBN Communauté	Recrutement d'un développeur économique				2023-2026
	LBN Communauté	Structurer les marchés de producteurs locaux				2023-2026
	LBN Communauté	Développer des espaces de télétravail				2023-2026
	LBN Communauté	Déclinaison locale du PAAT en partenariat avec la Pays Vallée de la Sarthe				2023-2026
	LBN Communauté	Définition d'une stratégie touristique locale				2023-2026
Construction/Réhabilitation d'infrastructures à vocation commerciale						
	AMNE EN CHAMPAGNE	Création commerce multi-services				2023-2026
x	BRULON	Création d'un tiers-lieux dans l'agence postale				2022
	CHANTENAY VILLEDIEU	Mise aux normes du camping				2023-2026
1	COULANS SUR GEE	Construction d'un nouveau commerce		62 000,00 €		2021
	JOUE EN CHARNIE	Réhabilitation de commerce				2023-2026
	LBN Communauté	Requalification et aménagement de Zones d'activités				2023-2026
	LBN Communauté	Développement d'une offre immobilière en matière de bâtiment relais				2023-2026
x	LOUE	Réhabilitation d'un commerce et logement		200 000,00 €		2022
	NOYEN SUR SARTHE	Aménagement du port				2023-2026
<b>UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIÉE ET QUALITATIVE</b>						
Planification/communication						
	LBN Communauté	Elaboration d'un PLUi				2023-2026
	LBN Communauté	Elaboration d'une charte "Habitat" ou d'un PLH				2023-2026
x	LBN Communauté	Etude Pre-opérationnelle d'une OPAH/OPAH-RU				2022
	LBN Communauté	Mise en place d'une OPAH/OPAH-RU				2022-2026
	LBN Communauté	Mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain/ORT				2023-2026
	LBN Communauté	Actions de communication et de marketing territorial				2023-2026
	LBN Communauté	Accompagnement des particuliers en matière d'habitat (économies d'énergie, loements indignes...)				2023-2026
Création de lotissements						
	AVESSE	Viabilisation pour la construction d'une douzaine de maison en lotissement				2026
	BRULON	Achat de terrain à vocation d'habitat en cœur de bourg	Achat de terrain dans le cadre d'un projet de création d'un secteur d'habitat en c			2023
	BRULON	Achat et démolition d'une friche industrielle	Achat d'une ancienne usine dans le but de créer un nouvel espace d'habitat			2023
	BRULON	Viabilisation d'un nouveau secteur habitat en cœur de bourg	Aménagement d'un secteur habita en centre-bourg			2024
	CHANTENAY VILLEDIEU	Réalisation d'une tranche de lotissement				2023-2026
	CHEMIRE EN CHARNIE	Lotissement de la charmille	Aménagement et voirie	30 000,00 €		2023-2026
	JOUE EN CHARNIE	Création de lotissement en dent creuse				2023-2026
	LOUE	Création d'un éco-quartier				2023-2026
	LOUE	Etude puis travaux de redynamisation de centre-bourg (moulin, logements, commerces)				2022-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Acquisition de terrain pour lotissement				2023-2026
	NOYEN SUR SARTHE	Création de lotissements (plusieurs tranches)				2022-2026
	VIRE EN CHAMPAGNE	Création d'un village jardin (Ex : Chedigny)				2023-2026
	VIRE EN CHAMPAGNE	Création d'un petit lotissement				2024

	Rénovation de logements					
	BRAINS SUR GEE	Réhabilitation de logement				2024
2	BRULON	Réhabilitation de l'immeuble du 7 place Gautier Chevreuil			160 000,00 €	2021
	CHANTENAY VILLEDIEU	Réhabilitation d'un logement locatif				2023-2026
x	JOUE EN CHARNIE	Rénovation de 4 logements communaux dans l'ancienne mairie		342 812,00 €		2022-2023
	JOUE EN CHARNIE	Rénovation de logements communaux				2023-2026
	LONGNES	Rénovation de logement				2023
	POILLE SUR VEGRE	Aménagement d'un logement à l'étage de l'école				2023-2026
3	ST CHRISTOPHE EN CHAMPAGNE	Rénovation du logement communal situé dans l'ancienne école			21 000,00 €	2021
x	ST CHRISTOPHE EN CHAMPAGNE	Réhabilitation d'une maison individuelle		220000		2023
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN</b>						
Coordination/Accompagnement						
	LBN Communauté	Mise en place d'un Contrat Local de Santé				2022-2026
x	LBN Communauté	Etude de structuration et coordination de la politique petite enfance/enfance/jeunesse				2022-2026
	LBN Communauté	Elargissement de l'usage du "portail famille"				2023-2026
	LBN Communauté	Déploiement du réseau France-Services				2023-2026
	LBN Communauté	Déploiement de l'accompagnement numérique				2023-2026
	LBN Communauté	Faire de la cuisine centrale un outil au service du PAAT				
Construction/aménagement de locaux						
x	CHANTENAY-VILLEDIEU	Construction d'une maison médicale		432 900,00 €		2022
x	CHASSILLE	Création d'un espace de loisirs multigénérationnel				2023
x	COULANS SUR GEE	Extension de la maison de santé		200 000,00 €		2022
	COULANS SUR GEE	Construction d'une maison des jeunes		300 000,00 €		2023
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Tiers-lieux / Accès aux soins				2023-2026
4	EPINEU LE CHEVREUIL	Réhabilitation d'un bâtiment communal en MAM			50 000,00 €	2021
x	FONTENAY SUR VEGRE	Construction d'une salle communale		596000		2022-2023
x	JOUE EN CHARNIE	Création d'une MAM		310 135,00 €		2022-2023
	JOUE EN CHARNIE	Création d'un espace associatif				2023-2026
	LBN Communauté	Densification d'un réseau de santé pluridisciplinaire (construction/extension)				2023-2026
x	LBN Communauté	Extension du pôle santé de Brûlon				2022
x	LBN Communauté	Construction d'un pôle santé à Loué				2022
	LBN Communauté	Agrandissement du pôle intercommunal - Tiers Lieux				2022-2024
	LONGNES	Création d'une maison des associations				2025
x	NOYEN SUR SARTHE	Réhabilitation et extension du presbytère en locaux associatifs		1 500 420,00 €		2021-2022
	NOYEN SUR SARTHE	Construction d'une maison sport-santé				2023-2026
	NOYEN SUR SARTHE	Construction d'une gendarmerie		2 550 000,00 €		2023-2026
	PIRMIL	Création d'un foyer des jeunes dans l'ancienne mairie				2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Création d'une MAM				2023-2026
	VALLON SUR GEE	Construction d'une maison médicale				2023-2026
Aménagement d'espace						
	AUVERS SOUS MONTFAUCON	Jardin du souvenir				2022
	BRAINS SUR GEE	Aménagement du cimetière				2022-2023
	CHEMIRE EN CHARNIE	Aménagement du cimetière	Aménagement paysager et a	20 000,00 €		2023-2026
	COULANS SUR GEE	Aménagement du cimetière		30 000,00 €		2024
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Jardin du souvenir				2022
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Aménagement du cimetière				2023-2026
	VALLON SUR GEE	Accès PMR pour arrêt de bus		6 000,00 €		2022-2023

UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES						
Définition d'une offre de mobilité						
LBN Communauté	Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié					2023-2026
	Travaux de voirie					
6	AMNE EN CHAMPAGNE	Aménagement du Pré du Lavoir			5 000,00 €	2021
	AMNE EN CHAMPAGNE	Travaux de voirie				2022
x	AVESSE	Réfection de l'ensemble des trottoirs du bourg				2021
	BRAINS SUR GEE	Travaux de voirie				2023-2026
7	BRULON	Aménagement du parvis de la mairie			55 000,00 €	2021
	CHANTENAU VILLEDIEU	Travaux de voirie				2023-2026
	CHANTENAY VILLEDIEU	Sécurisation des Points d'apport volontaire pour la gestion des déchets				2023-2026
x	CHASSILLE	Travaux de voirie				2023-2026
	CHEMIRE EN CHARNIE	Aménagement du centre-bourg	Aménagement de la place	150 000,00 €		2023-2026
x	CHEVILLE	Aménagement de voirie de lotissement		30 000,00 €		2022
x	CHEVILLE	Aménagement des abords de la Mairie	Création de parking et espaces verts			2024
5	COULANS SUR GEE	Réfection totale et aménagement sécuritaire			110 000,00 €	2021
x	COULANS SUR GEE	Travaux de voirie				2022-2023
	COULANS SUR GEE	Aménagement du centre-bourg		500 000,00 €		2024
8	CRANNES EN CHAMPAGNE	Aménagement et sécurisation du bourg			20 000,00 €	2021
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Aménagement parking salle des fêtes				2023
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Aménagement de voirie				2023-2026
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Aménagement de voirie de lotissement				2023-2026
x	FONTENAY SUR VEGRE	Travaux de voirie	Réfection de la rue des Lavandières			2023-2026
x	FONTENAY SUR VEGRE	Aménagement centre-bourg avec création parking et démolition				2022-2023
x	JOUÉ EN CHARNIE	Aménagement de centre-bourg		551 683,00 €		2022-2023
	JOUÉ EN CHARNIE	Travaux de voirie				2023-2026
	JOUÉ EN CHARNIE	Création d'une aire de camping car				2023-2026
x	LONGNES	Aménagement de parking				2022
x	LOUE	Travaux de voirie				2022-2026
	MAIGNE	Travaux de voirie				2023-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Travaux de voirie				2023-2026
x	NOYEN SUR SARTHE	Aménagement de la place Jean-Armand		450 000,00 €		2022
	NOYEN SUR SARTHE	Création de parking				2023-2026
	PIRMIL	Travaux de voirie				2023-2026
x	PIRMIL	Aménagement du bourg		56 000,00 €		2022
	PIRMIL	Accessibilité des bâtiments communaux				2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Travaux de voirie				2023-2026
x	ST CHRISTOPHE EN CHAMPAGNE	Travaux de voirie		27 165,00 €		2022
	ST PIERRE DES BOIS	Travaux de voirie				2023-2026
	TASSE	Aménagement des points d'apport volontaire	plateforme et panneaux			2023-2026
	TASSE	Aménagement de la place de l'église				2023-2026
x	VIRE EN CHAMPAGNE	Aménagement de la rue principale		126 616,00 €		2022
	VIRE EN CHAMPAGNE	Création de stationnement				2022

	Mobilité douce					
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Arrêts scolaires				2023-2026
9	EPINEU LE CHEVREUIL	Construction d'un abri-bus			1 200,00 €	2021
	LBN Communauté	Plan de Mobilité Simplifié				2022-2023
	LBN Communauté	Mise en place d'actions expérimentales en matière de mobilité douce				2023-2026
	LBN Communauté	Aménagement de voies douces				2023-2026
	LBN Communauté	Acquisition de véhicules électriques				2023-2026
10	LOUE	Déploiement d'une offre d'autopartage électromobile	66 567,00 €		53 000,00 €	2021
x	LOUE	Mobilité douce : installation de passerelles				2022
	LOUE	Installation de bornes électriques				2022
x	LOUE	Acquisition de VAE		13 215,00 €		2022
	NOYEN SUR SARTHE	Voies douces et créations de passerelles vélo/piéton		760 000,00 €		2023
<b>LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE</b>						
	Structuration					
	LBN Communauté	Mise en place d'un réseau de Lecture Publique				2023-2026
	Aménagements culturels					
	BRULON	Création d'un centre culturel	Réhabilitation de l'ancien Pr	1 500 000,00 €		2023-2024
	JOUE EN CHARNIE	Création d'un espace lecture				2023-2026
	Aménagements sportifs					
12	BRAINS SUR GEE	Création d'un terrain multisports			24 000,00 €	2021
11	CC LBN	Construction d'un gymnase à Coulans sur Gée			400 000,00 €	2021
	CHANTENAU VILLEDIEU	Création d'un city-parc				2023-2026
x	CHEMIRE EN CHARNIE	Aménagement d'un terrain de jeux		20 000,00 €		2022
	COULANS SUR GEE	Création d'un Pump Track		10 000,00 €		2022
	COULANS SUR GEE	Construction d'un terrain de tennis		50 000,00 €		2024
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Parcours santé				2023-2026
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Création city stade, terrain multi sports				2023-2026
	LBN Communauté	Etude puis mise en œuvre d'un parcours Canoë sur la vègre				2022-2026
	LOUE	Construction d'infrastructure sportive				2023-2026
x	MAREIL EN CHAMPAGNE	Création d'un terrain de pétanque		7 603,00 €		2021
x	MAREIL EN CHAMPAGNE	Création d'une aire de loisirs				2023-2026
	NOYEN SUR SARTHE	Réhabilitation d'un bâtiment industriel en local sportif				2023-2026
x	PIRMIL	Création d'un city-parc		75 000,00 €		2022
	POILLE SUR VEGRE	Réaménagement du stade (terrain de jeux, parcours sportif...)				2023-2026
	Chemins de randonnée					
x	CHASSILLE	Rénovation passages chemin GR365				2023-2026
	CHEMIRE EN CHARNIE	Aménagement de circuits pédestres				2023-2026
	COULANS SUR GEE	Aménagement de circuits pédestres		20 000,00 €		2023
	JOUE EN CHARNIE	Valorisation des chemins ruraux				2023-2026
	LBN Communauté	Aménagement de circuits pédestres				2023-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Acquisition et aménagement de chemins pédestres				2023-2026
	VIRE EN CHAMPAGNE	Création d'un chemin de randonnée				2023

LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES						
Valorisation et gestion des déchets						
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Plateforme avec borne				2023-2026
13	LBN Communauté	Création de plateformes de déchets verts et déchetteries - Etape 1			259 932,00 €	2021
	LBN Communauté	Création de plateformes de déchets verts et déchetteries - Etape 2				2022-2023
	LBN Communauté	Communication et sensibilisation du grand public				2023-2026
	LBN Communauté	Mise en place d'un réseau de déchetterie et de Points d'Apports Volontaires de qualité				2023-2026
	Efficacité énergétique					
	AMNE EN CHAMPAGNE	Isolation et chauffage logements communaux				2023-2026
	AMNE EN CHAMPAGNE	Isolation et chauffage salle polyvalente				2023-2026
	AUVERS SOUS MONTFAUCON	Rénovation énergétique de l'école, mairie et salle des fêtes				
x	AVESSE	Changement des menuiseries de l'école et la mairie				2021
	AVESSE	Remplacement de la chaudière de la Mairie par une pompe à chaleur	Remplacement chaudière fioul par PAC			2024
x	AVESSE	Réfection de la toiture de l'école				2022
18	CHANTENAY VILLEDIEU	Construction d'un bâtiment de stockage avec PV			25 000,00 €	2021
x	CHANTENAY VILLEDIEU	Rénovation du chauffage de l'église				2021
	CHANTENAY VILLEDIEU	Rénovation énergétique de la Mairie	Rénovation du chauffage et isolation phonique			2023-2026
	CHANTENAY VILLEDIEU	Rénovation énergétique de l'école	Mise en place d'une chaudière à pellets, rénovation thermique et phonique			2023-2026
	CHANTENAY VILLEDIEU	Rénovation du chauffage de la salle des fêtes				2023-2026
19	CHASSILLE	Réhabilitation de la mairie-1ère phase			10 000,00 €	2021
x	CHASSILLE	Rénovation énergétique mairie et logement				2022
	CHEMIRE EN CHARNIE	Salle Chauvelier	Aménagement et reprise du chauffage			2023-2026
x	COULANS SUR GEE	Agrandissement et rénovation énergétique de la mairie		150 000,00 €		2022
x	COULANS SUR GEE	Rénovation énergétique des bâtiments communaux		750 000,00 €		2022-2025
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Rénovation énergétique gîte, mairie, salle des fêtes				2023-2026
	LBN Communauté	Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux				2023-2026
14	LOUE	Rénovation énergétique du groupe scolaire			190 000,00 €	2021
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Réhabilitation salle des fêtes				2023-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Réhabilitation de la salle des fêtes				2023-2026
15	PIRMIL	Rénovation de l'espace rencontre et de la salle Ronsard			30 000,00 €	2021
	PIRMIL	Efficacité énergétique des salles communales	Fenêtres et chaudière granulés			2022-2026
16	POILLE SUR VEGRE	Rénovation énergétique du groupe scolaire			261 000,00 €	2021
	POILLE SUR VEGRE	Rénovation énergétique et extension de la mairie				2023-2026
17	ST DENIS D'ORQUES	Rénovation énergétique de la salle polyvalente			145 000,00 €	2021
	TASSE	Rénovation de la salle de conseil	Isolation et peinture			2023-2026
x	VALLON SUR GEE	Rénovation du chauffage de la mairie		19 322,00 €		2022
20	VIRE EN CHAMPAGNE	Rénovation énergétique de la mairie et de 2 logements sociaux			29 000,00 €	2021
	VIRE EN CHAMPAGNE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes				2025

	Réseaux et éclairage public					
	BRAINS SUR GEE	Assainissement enfouissement de réseau et éclairage public				2025
	CHANTENAY VILLEDIEU	Rénovation de l'éclairage public	Remplacement des lanternes par de l'éclairage Led			2023-2026
	CHANTENAY VILLEDIEU	Mise aux normes de la station d'épuration				2023-2026
x	CHASSILLE	Enfouissement des réseaux	Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques			2024-2025
	CHEMIRE EN CHARNIE	Assainissement	Curage de la lagune	30 000,00 €		2023-2026
	COULANS SUR GEE	Rénovation de l'éclairage public		10 000,00 €		2023
	JOUÉ EN CHARNIE	Effacement de réseaux				2023-2026
	LOUE	Etude et travaux d'assainissement				2023
	LOUE	Eclairage Public				2023-2026
	LOUE	Enfouissement de réseaux				2023-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Travaux d'assainissement de ZA				2022-2023
	NOYEN SUR SARTHE	Effacement de réseaux				2023-2026
	PIRMIL	Réfection du réseau d'assainissement collectif				2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Effacement de réseaux et rénovation de l'éclairage public		210 476,00 €		2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public				2023-2026
x	POILLE SUR VEGRE	Rénovation éclairage public				2023-2026
	ST OUEN EN CHAMPAGNE	Enfouissement de réseaux				2023-2026
21	ST PIERRE DES BOIS	Rénovation éclairage public			3 900,00 €	2021
	ST PIERRE DES BOIS	Rénovation de l'éclairage public				2023-2026
22	VALLON SUR GEE	Réhabilitation éclairage public			18 000,00 €	2021
	Entretien du patrimoine					
	AMNE EN CHAMPAGNE	Aménagement local technique				2023-2026
	AUVERS SOUS MONTFAUCON	Mise en accessibilité de la mairie				2025-2026
	AVESSE	Restauration d'un vieux lavoir				2025
	BRAINS SUR GEE	Restauration de l'église				2023-2026
	BRAINS SUR GEE	Rénovation de la Mairie				2022-2023
	CHEMIRE EN CHARNIE	Rénovation de l'église	Reprise des enduits, protection contre les volatiles, sécurité des cloches			2023-2026
x	CHEVILLE	Restauration de la toiture de la Mairie		37 500,00 €		2022
x	CHEVILLE	Création d'un local technique communal				2026
	COULANS SUR GEE	Rénovation de l'église		300 000,00 €		2025
25	CRANNES EN CHAMPAGNE	Restauration de la chapelle Notre Dame de la Pitié Dieu			50 000,00 €	2021
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Mise aux normes ERP des bâtiments communaux				2023-2026
23	FONTENAY SUR VEGRE	Rénovation des bâtiments communaux			16 000,00 €	2021
x	FONTENAY SUR VEGRE	Rénovation de l'église				2025
	JOUÉ EN CHARNIE	Réfection de toiture				2023-2026
24	LOUE	Sécurisation de la cour d'école			12 000,00 €	2021
	LOUE	Réaménagement de la mairie		50 000,00 €		2022
	MAIGNE	Restauration de l'église				2023-2026
	MAREIL EN CHAMPAGNE	Entretien de la salle des associations				2023-2026
x	NOYEN SUR SARTHE	Réhabilitation de la mairie		1 086 000,00 €		2022-2023
	PIRMIL	Rénovation de l'église				2023-2026
	PIRMIL	Restauration du lavoir				2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Création d'un atelier municipal				2023-2026
	POILLE SUR VEGRE	Rénovation de l'église				2023-2026
	ST PIERRE DES BOIS	Réhabilitation de l'ancienne mairie				2023-2026
x	TASSE	Restauration de la toiture de l'église		70 310,00 €		2022
	TASSE	Restauration du Pont de Hierry				2023-2026
	Patrimoine naturel					
	COULANS SUR GEE	Création d'une zone humide		80 000,00 €		2023
	JOUÉ EN CHARNIE	Valorisation du plan d'eau communal				2023-2026
	LOUE	Restructuration bocagère et valorisation des zones humides				2023-2026

PREFECTURE DE LA SARTHE

**CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE  
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

**ANNEE 2021**

**ENTRE**

Le Préfet du département de la Sarthe,

d'une part,

**ET**

LBN Communauté, représentée par Daniel COUDREUSE, son Président,

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

**Préambule :**

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VU** le contrat de relance et de transition écologique de LBN Communauté, signé le 6 décembre 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

**VU** les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

### **ARTICLE 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

### **ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021**

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

### **ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles**

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2021, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Maître d'ouvrage (MO)	Action	Montant total	Part MO	Part Etat	Part Région
<b>L'ANIMATION D'UN ECOSYSTEME ECONOMIQUE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE</b>						
1	COULANS SUR GEE	Construction d'un nouveau commerce			62 000,00 €	
<b>UNE OFFRE RESIDENTIELLE DIVERSIFIEE ET QUALITATIVE</b>						
2	BRULON	Réhabilitation de l'immeuble du 7 place Gautier Chevreuil			160 000,00 €	
3	ST CHRISTOPHE EN CHAMPAGNE	Rénovation du logement communal situé dans l'ancienne école			21 000,00 €	
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES : LA RURALITE AU QUOTIDIEN</b>						
4	EPINEU LE CHEVREUIL	Réhabilitation d'un bâtiment communal en MAM			50 000,00 €	
5	LBN Communauté	Extension du pôle santé de Brûlon			150 000,00 €	
6	NOYEN SUR SARTHE	Réhabilitation et extension du presbytère en locaux associatifs			400 000,00 €	50 000,00 €
<b>UNE OFFRE DE MOBILITE ADAPTEE ET OUVERTE AUX TERRITOIRES PERIPHERIQUES</b>						
<i>Travaux de voirie</i>						
7	COULANS SUR GEE	Réfection totale et aménagement sécuritaire			110 000,00 €	
8	AMNE EN CHAMPAGNE	Aménagement du Pré du Lavoir			5 000,00 €	
9	BRULON	Aménagement du parvis de la mairie			55 000,00 €	
10	CRANNES EN CHAMPAGNE	Aménagement et sécurisation du bourg			20 000,00 €	
<i>Mobilité douce</i>						
11	EPINEU LE CHEVREUIL	Construction d'un abri-bus			1 200,00 €	
12	LOUE	Déploiement d'une offre d'autopartage électromobile	66 567,00 €		53 000,00 €	
	LOUE	Acquisition de VAE				1 178 €



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>LA CULTURE ET LE SPORT COMME MARQUEURS D'IDENTITE TERRITORIALE</b>					
13	CC LBN	Construction d'un gymnase à Coulans sur Gée		400 000,00 €	
14	BRAINS SUR GEE	Création d'un terrain multisports		24 000,00 €	
	ST DENIS D'ORQUES	Modernisation des équipements de loisirs			5 500 €
<b>LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES</b>					
<i>Valorisation et gestion des déchets</i>					
15	CC LBN	Création de plateformes de déchets verts et déchetteries		259 932,00 €	
<i>Efficacité énergétique</i>					
16	LOUE	Rénovation énergétique du groupe scolaire		190 000,00 €	
17	PIRMIL	Rénovation de l'espace rencontre et de la salle Ronsard		30 000,00 €	
18	POILLE SUR VEGRE	Rénovation énergétique du groupe scolaire		261 000,00 €	50 000 €
19	ST DENIS D'ORQUES	Rénovation énergétique de la salle polyvalente		145 000,00 €	
20	CHANTENAY VILLEDIEU	Construction d'un bâtiment de stockage avec PV		25 000,00 €	
21	CHASSILLE	Réhabilitation de la mairie-1ère phase		10 000,00 €	
22	VIRE EN CHAMPAGNE	Rénovation énergétique de la mairie et de 2 logements sociaux		29 000,00 €	14 448€
<i>Réseaux et éclairage public</i>					
23	ST PIERRE DES BOIS	Rénovation éclairage public		3 900,00 €	
24	VALLON SUR GEE	Réhabilitation éclairage public		18 000,00 €	

24	VALLON SUR GEE	Réhabilitation éclairage public		18 000,00 €	
<b>Entretien du patrimoine</b>					
25	FONTENAY SUR VEGRE	Rénovation des bâtiments communaux		16 000,00 €	
26	LOUE	Sécurisation de la cour d'école		12 000,00 €	
27	CRANNES EN CHAMPAGNE	Restauration de la chapelle Notre Dame de la Pitié Dieu		182 280,65 €	
	CRANNES EN CHAMPAGNE	Rénovation d'un bâtiment communal pour créer un tiers-lieu			18 592 €
28	CHANTENAY VILLEDIEU	Mise au normes du chauffage de l'église		5 897,00 €	

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	DETR	DSIL	FNADT	DRAC	Volet territorial du CPER	Contrats X...	Autres (préciser)
2 699 209,65€	469 932€	833 100€	1113 897€	160 000€	132 280,65€			

## **ARTICLE 5 : Durée**

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

## **ARTICLE 6 : Suivi**

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Brûlon , le 6 Décembre 2021

Monsieur le Préfet,  
 de la Sarthe,  
 Pour le Préfet et par délégation,  
 Madame la Sous-préfète de La Flèche

Véronique ORTET

Monsieur le Président  
 de LBN Communauté,

Daniel COUDREUSE



  
**LA BELLE NATURE**  
**LBN**  
Communauté de communes



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Fiches actions 2021

ANNEXE 2 : Tableau de synthèse 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT : LA SARTHE

**Nombre de membres en exercice :** 52  
**Nombre de membres présents :** 43  
**Nombre de pouvoir :** 8  
**Nombre de votants :** 51

Date de convocation : 21 octobre 2021

**OBJET :**  
**CONTRAT DE RELANCE ET DE**  
**TRANSITION ECOLOGIQUE**  
**(CRTE)**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES LBN

### SEANCE DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept octobre à 20 heures les conseillers communautaires de la Communauté de Communes LBN, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à l'Espace « Vègre et Champagne » de BRULON, sous la Présidence de Daniel Coudreuse, Président

#### Étaient présent(e)s :

Communes		Communes	
Amné en Champagne	JOLY Gérard	Loué	CADORET Jérôme
Amné en Champagne	LEBRETON Franck	Loué	JOYAU Maryline
Auvers sous Montfaucon	BRU Stéphane	Loué	KRAMAROV Pascale
Avessé	RIEUCROS Daniel	Maigné	BOUL Cédric
Brains sur Gée	BAPTISTA Paulo	Mareil en Champagne	BUSSON Christophe
Brains sur Gée	BRIFFAULT Agnès	Noyen sur Sarthe	MORICE Jean-Louis
Brûlon	COUDREUSE Daniel	Noyen sur Sarthe	CHARMETON Michel
Brûlon	HAUTBOIS Mélanie	Noyen sur Sarthe	FONTAINE Céline
Chantenay-Villedieu	CERBELLE Régis	Noyen sur Sarthe	HERVE Béatrice
Chassillé	LEGENDRE Michel	Pirmil	DEGRANGES Franck
Chemiré en Charnie	COQUILLE Jean-Paul	Pirmil	CHOTARD Christian
Chevillé	MULLER Guy	Poillé sur Vègre	DULUARD Maurice
Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel	Poillé sur Vègre	PAYEN Thierry
Coulans sur Gée	MERIENNE Jean Claude	St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel
Coulans sur Gée	MIDELET Christelle	St Denis d'Orques	BERGER Christian
Crannes en Champagne	COSNET Francis	St Denis d'Orques	BAUDRY Marc
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	St Ouen en Champagne	LAINÉ François
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	St Pierre des Bois	PORTAIS Florent
Joué en Charnie	NOIR Régis	Tassé	LEMERCIER Catherine
Joué en Charnie	LETEIL Guillaume	Tassillé	VALLEE Gaetan
Longnes	CRIBIER Stéphane	Vallon sur Gée	PARIS Dany
		Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine

#### Absents excusés :

Brulon	BERNIER Gisèle donne procuration à HAUBOIS Mélanie
Brulon	DUHAMEL Emmanuel donne procuration à PAULOUIN Catherine
Chantenay Villedieu	BAUCHET Michel donne procuration à CERBELLE Régis
Coulans sur Gée	CHEVILLOT Anne donne procuration à BRIFFAULT Michel
Loué	MUSSARD Anthony donne procuration à CADORET Jérôme
Loué	PAINEAU Catherine donne procuration à PORTAIS Florent
Noyen sur Sarthe	POIRIER Mathilde absente excusée
Noyen sur Sarthe	GILLES Christian donne procuration à MORICE Jean-Louis
St Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique remplacé par LAINÉ François, suppléant
Vallon sur Gée	NAVEAU Jean Yves donne procuration à Dany PARIS

Monsieur le Président vérifie que le quorum soit atteint, valide les pouvoirs. Le conseil nomme Madame Pascale KRAMAROV, secrétaire de séance.

## **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) – Projet de contrat avec l'Etat**

### **Rapporteur : Président**

**RAPPELS :** Dans le cadre de son Plan de relance et pour accompagner les transitions écologiques, démographiques, économiques et numériques, l'Etat propose aux territoires un nouveau type de contrat signé pour 6 ans : **le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**.

Ce nouveau contrat s'inscrit ainsi dans la modernisation des relations contractuelles, entre l'Etat et les collectivités territoriales, pour tenir compte des nouveaux défis économiques et de transition écologique, auxquels les territoires sont confrontés.

Cette nouvelle contractualisation, initiée par le gouvernement en novembre 2020, prend également en compte les efforts de relance, mobilisés par la puissance publique au service de l'activité économique des territoires, dont elle veut concrétiser la mise en œuvre et la contribution aux défis environnementaux.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont **la colonne vertébrale de ce contrat**, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

**Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités**, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme **Petites villes de demain**.

**La première étape de cette contractualisation a été la signature avant l'été d'un protocole engageant LBN Communauté dans l'élaboration d'un CRTE d'ici la fin d'année 2021.**

Depuis, le projet de territoire a été validé en s'appuyant sur un diagnostic (conseil communautaire du 29 septembre dernier). Toutes les communes ont été invitées à transmettre à LBN Communauté, l'ensemble de leurs projets du mandat et qui sont connus.

Le projet de contrat et de ses annexes ont été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance du projet de CRTE, délibère par un vote :**

<b>Votants : 51</b>
Dont « pour » : 33
Dont « contre » : 1
Dont « abstentions » : 17

- Valide le projet CRTE proposé.
- Valide l'ensemble des annexes et notamment la convention financière 2021
- Autorise le Président à signer ledit contrat et ses annexes.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits,  
Pour extrait certifié Conforme  
**Le Président, Daniel COUDREUSE**



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.